

ADDA DU GERS

Enquête sur la santé financière et les
modèles socio-économiques des
associations artistiques et culturelles
du spectacle vivant dans le Gers

Sophie Birman
2026

Sommaire

Introduction.....	1
Méthodologie de l'enquête.....	5
Résultats de l'enquête.....	6
Caractéristiques des associations artistiques et culturelles enquêtées.....	6
Modèles socio-économiques des associations	9
Budgets des associations artistiques et culturelles.....	10
Emploi et travail non salarié générés par les associations artistiques et culturelles.....	14
Prestations de service	14
Emploi.....	15
Recettes des associations.....	20
Focus sur le soutien public	24
Degré de dépendance à l'aide publique et stratégies d'adaptation des associations	31
Trésorerie des associations	35
Ressenti des associations	37
Santé financière.....	37
Confiance en l'avenir	40
Besoins et difficultés des associations	42
Caractéristiques des associations selon leur activité principale	43
Conclusion	46
Bibliographie.....	48
Annexes	49

Introduction

En 2023 en France, on comptait entre 270 et 290 000 associations culturelles soit 19 % de l'ensemble des associations¹. Premier secteur de création d'associations (figure 1), 44 % d'entre elles œuvrent dans le spectacle vivant, notamment dans la musique, premier secteur d'activité culturelle associatif². Présentes sur tous les territoires, elles jouent un rôle essentiel dans les territoires ruraux, au sein des communes éloignées des grands centres urbains et dans les petites et moyennes villes, garantissant une animation permanente, des rencontres de qualité, participant à la vie locale et favorisant le lien social et la convivialité. « Qu'elles soient fréquentées ponctuellement, ou hissées au rang de véritables animateurs de la vie rurale, elles sont unanimement reconnues comme indispensables au développement territorial. » (Regourd, 2007). Véritables moteurs de la ruralité, les associations culturelles sont pourvoyeuses d'emploi et contribuent au développement économique des territoires, à la qualité de vie de leurs habitant.e.s en répondant à un besoin fondamental des populations : « les droits culturels sont à l'égal des autres droits de l'Homme une expression et une exigence de la dignité humaine »³.

Figure 1 – Tableau des créations d'associations en France selon le thème principal 2020 – 2023

Recherche et solidarité, 2023

Tableau 1 : Répartition des créations selon le thème principal affecté par les greffes des associations

	Les 29 thèmes principaux du Répertoire national des associations	Nombre moyen de créations	Répartition en %
Culture	Culture, pratiques d'activités artistiques, culturelles	15 005	22,6%
Sports	Sports, activités de plein air	10 491	15,8%
	Chasse pêche	647	1,0%
Loisirs	Clubs de loisirs, relations	5 532	8,3%
	Action socio-culturelle	2 137	3,2%
Social	Interventions sociales	1 428	2,2%
	Services familiaux, services aux personnes âgées	856	1,3%
	Associations caritatives, humanitaires, aide au développement, développement du bénévolat	3 385	5,1%
Santé	Santé	2 984	4,5%
	Services et établissements médico-sociaux	355	0,5%
Amicales - entraide	Amicales, groupements affinitaires, groupements d'entraide (hors défense de droits fondamentaux)	5 627	8,5%
Education - formation	Education formation	3 408	5,1%
Environnement	Environnement, cadre de vie	3 801	5,7%
	Conduite d'activités économiques	673	1,0%
Économie	Représentation, promotion et défense d'intérêts économiques	1 478	2,2%
	Aide à l'emploi, développement local, promotion de solidarités économiques, vie locale	1 125	1,7%
Autres	Armée (dont préparation militaire, médailles)	242	0,4%
	Clubs, cercles de réflexion	640	1,0%
	Activités politiques	883	1,3%
	Activités religieuses, spirituelles ou philosophiques	786	1,2%
	Information communication	1 196	1,8%
	Justice	83	0,1%
	Logement	365	0,5%
	Préservation du patrimoine	1 047	1,6%
	Recherche	209	0,3%
	Sécurité, protection civile	194	0,3%
	Tourisme	91	0,1%
	Défense de droits fondamentaux, activités civiques	874	1,3%
	Domaines divers, domaines de nomenclature SITADELE à reclasser	888	1,3%
	Total	66 429	100,0%

Source : RNA, créations déclarées sur trois ans (2020-2021, 2021-2022 et 2022-2023). Traitement R&S. **Lecture** : En moyenne, au cours des trois dernières années, hors Alsace-Moselle, 22,6% des associations nouvelles ont été enregistrées sous le thème principal « Culture ».

¹ Recherches et solidarités, 2023, La France associative en mouvement, p. 13

² J. Baude, 2024, Ministère de la culture

³ Déclaration de Fribourg sur les droits culturels, 2007

Le Gers compte parmi les départements français les plus actifs en densité de création d'associations (12,3 nouvelles associations pour 10 000 hbts/an) (figure 2). Territoire rural au sein duquel 84 % de la population vit dans une commune de moins de 2000 habitants⁴, les activités culturelles y sont nombreuses et couvrent l'ensemble du territoire. Et si certains événements culturels sont de renommée internationale (Jazz in Marciac), ou européenne (Tempo Latino à Vic-Fezensac⁵), la dynamique culturelle de proximité sur le territoire y est très active et omniprésente. La grande majorité de la vie culturelle gersoise est ainsi portée par les associations culturelles qui représentent 28,4 % des créations d'associations sur le territoire (contre 22,1 % en moyenne nationale⁶).

Figure 2 – Carte de densité de créations d'associations en France en 2023

Recherche et solidarité, 2023

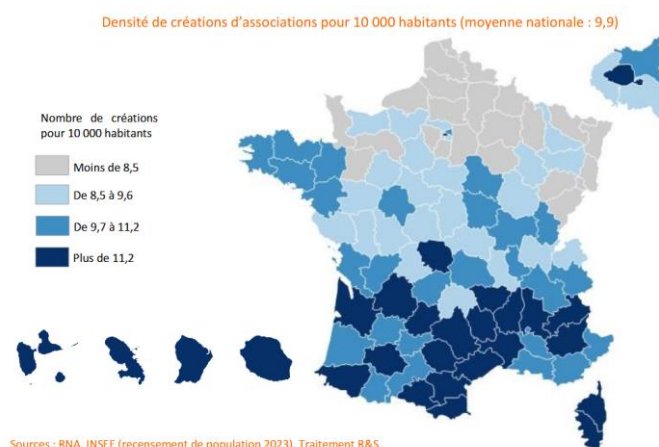
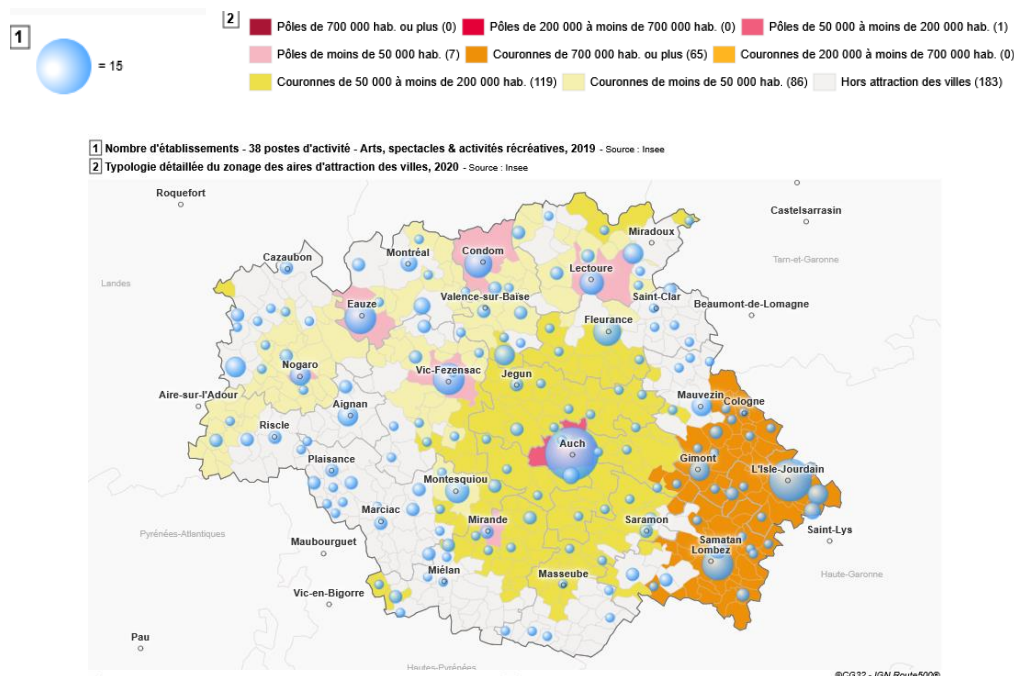


Figure 3 – Carte des établissements d'arts, spectacles et activités récréatives dans le Gers en 2019

Le Département du Gers, 2019



⁴ Schéma culture départemental, Diagnostic partagé, Département du Gers, 2025, p. 9

⁵ Premier festival européen de musiques latines et afro-cubaines d'Europe

⁶ Schéma culture départemental, Diagnostic partagé, Département du Gers, 2025, p. 30

Les établissements culturels se distribuent de manière assez homogène selon l'aire d'attraction des villes (figure 3), dessinant quelques zones blanches notamment dans le sud du département et à l'ouest. Les associations culturelles gersoises couvrent tous les domaines artistiques (arts plastiques, arts visuels, défense et promotion du patrimoine, spectacle vivant, audiovisuel) et toutes les disciplines artistiques, avec une prédominance de la musique et du spectacle vivant, comme observé à l'échelle nationale⁷. Elles sont réparties sur l'ensemble du territoire et prennent différentes formes : écoles, équipes artistiques professionnelles, festivals, ateliers de pratiques amateurs, saisons culturelles... Certaines sont employeuses, et d'autres fonctionnent intégralement avec l'aide de bénévoles investi.e.s et engagé.e.s ; certaines ont un ancrage territorial ancien voire très ancien (plus de 30 ans) et d'autres émergent tout juste. Enfin, il y a celles qui ont une santé financière solide, des trésoreries saines, une pérennité à moyen terme et une visibilité sur l'avenir, et il y a celles qui sont en difficulté et ont peu de marges de manœuvre.

- ✚ 15 % des 4000/5000 associations gersoises sont des associations à objet culturel
- ✚ 3,4 % des emplois associatifs sont dans le domaine culturel
- ✚ 28,4% des créations d'associations (contre 22,1 % en moyenne nationale) en 2022 dans le domaine culturel (contre 19,3 % dans le sport et 14 % dans les loisirs)⁸

En 2008, l'observatoire Opale mène la première enquête nationale sur les associations culturelles employeuses, reconduite en 2020 puis 2025, permettant d'accéder à des données précises et rendant visible le poids économique des associations culturelles employeuses et tout un pan de la culture jusqu'alors considéré comme marginal. En 2025, Le Mouvement Associatif et le Réseau national des Maisons des Associations⁹, réalise une enquête sur la santé financière des associations employeuses et non employeuses ; l'Observatoire des politiques culturelles publie enfin à son tour en 2025 son baromètre annuel dédié à l'évolution des budgets culturels des collectivités.

Dans un contexte général alors identifié de baisse de financements publics dédiés au secteur culturel (figure 4), l'Adda¹⁰ du Gers a ainsi décidé de mener l'enquête à son tour. S'intéressant plus particulièrement à la santé financière des associations artistiques et culturelles œuvrant dans les arts du spectacle vivant¹¹, qu'elles soient employeuses ou non, elle a consacré quatre mois à cette étude afin de remplir sa mission d'observatoire départemental des dynamiques culturelles. L'objectif étant d'identifier les potentialités et les difficultés rencontrées par les associations culturelles, ainsi que d'informer au mieux les partenaires et les collectivités. Cette démarche vise à faire émerger des pistes d'accompagnement, individuelles ou collectives, et/ou de soutien à la filière culturelle, qui, dans le Gers, est majoritairement structurée autour d'un tissu associatif dense et dynamique.

⁷ Enquête Opale sur les associations culturelles employeuses en France, 2025 (données 2023)

⁸ Schéma culture départemental, Diagnostic partagé, Département du Gers, p. 29

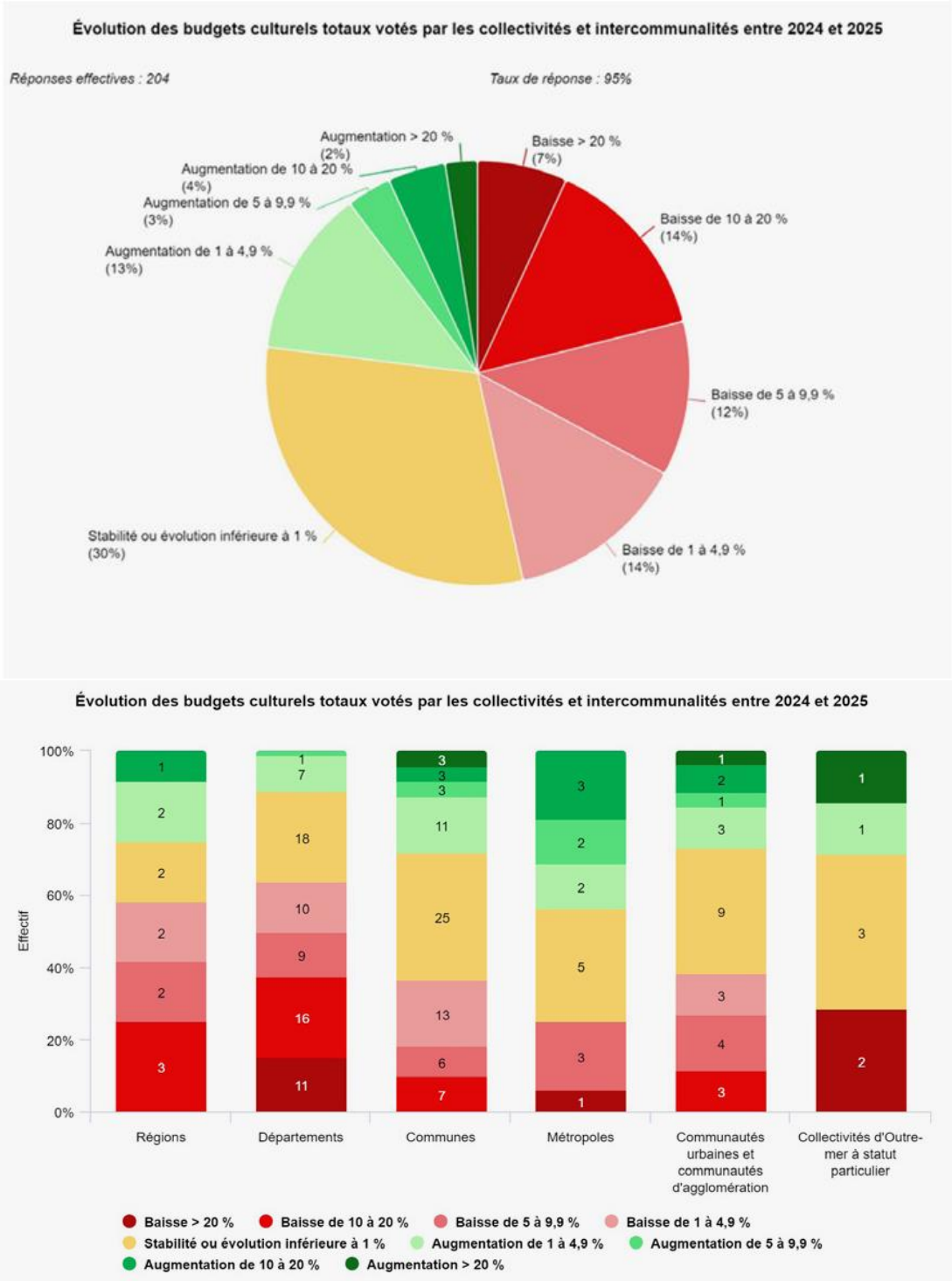
⁹ En partenariat avec L'Observatoire régional de la vie associative des Hauts de France et Hexopée

¹⁰ Association Départementale de Développement des Arts

¹¹ Arts du spectacle vivant : théâtre, danse, arts et spectacle de rue, arts du cirque, arts de la marionnette, opéra, musique live, illusionnisme, poésie (Ministère de la culture)

Figure 4 - Evolution des budgets culturels des collectivités en France, 2024-2025
Observatoire des politiques culturelles, Baromètre 2025, Budgets et choix culturels des collectivités

Évolution des budgets culturels totaux



Méthodologie de l'enquête

Cette enquête a été réalisée entre le 1^{er} mars et le 30 juin 2026 en 3 phases :

- Du 1^{er} au 31 mars : mise en place du dispositif méthodologique (outils, échantillon, lectures) ;
- Du 1^{er} avril au 31 mai : enquête de terrain (Sophie Birman ; Julie Aimée Debès ; Coline Portet ; Lauriane Rouan) ;
- Du 1^{er} au 30 juin : traitement des données, analyse des résultats et rédaction.

Elle a été réalisée par téléphone auprès des associations artistiques et culturelles œuvrant dans le spectacle vivant sur la base d'un questionnaire à réponses fermées (30 questions). L'approche statistique a été privilégiée mais des éléments hors questionnaire ont été recueillis apportant un grand nombre d'informations qui pourront être mobilisées par l'Adda du Gers dans ses différentes missions d'accompagnement.

Échantillon

L'échantillon de l'enquête a été construit à partir de la base de données de l'Adda du Gers. Un fichier (non exhaustif) des acteurs culturels du territoire répertoriés par l'Adda du Gers, toutes structures confondues (entreprises, associations, collectifs, collectivités territoriales, établissements scolaires, etc...) et représentant 1011 entrées a été trié afin de retenir uniquement les *associations* œuvrant ou portant des événements dans le *spectacle vivant*. À titre d'exemple, l'ensemble des lieux culturels sous statuts autres qu'association loi 1901, les coopératives, les établissements publics, les associations œuvrant dans les arts visuels ou audiovisuels, les collectivités, les entreprises marchandes ou encore les personnes physiques ont été écartés de l'enquête. De nombreux doublons ont aussi été identifiés, certains événements étant portés par une seule structure. C'est au final un échantillon N0 de 459 associations qui a constitué le fichier de base des appels à passer. L'échantillon N1 de 316 associations est constitué des structures contactées qui ont répondu et avec qui les enquêtrices ont échangé. Enfin, l'échantillon final N2 est constitué de 237 associations qui ont répondu à l'appel et validaient chacun des critères requis et sont donc les répondants à l'enquête. Les entretiens ont duré en moyenne une quinzaine de minutes. L'échantillon est construit de la manière suivante :

N0 = 459	N1 = 316	N2 = 237
----------	----------	----------

N0 – (doublons + faux* + non réponses + refus**) = **N1**

N1 – (structures non associatives + non ou plus active (cessées) + hors du spectacle vivant + hors du Gers) = **N2**

N2 = associations ayant répondu à l'enquête

* Sur 75 faux, 45 ont été résolus. Cette enquête a aussi été l'occasion de mettre à jour la base de données de l'Adda du Gers

** Sur l'ensemble des associations contactées, 20 ont refusé de participer à l'enquête (manque de temps, de disponibilité, ou ne voyant pas d'intérêt)

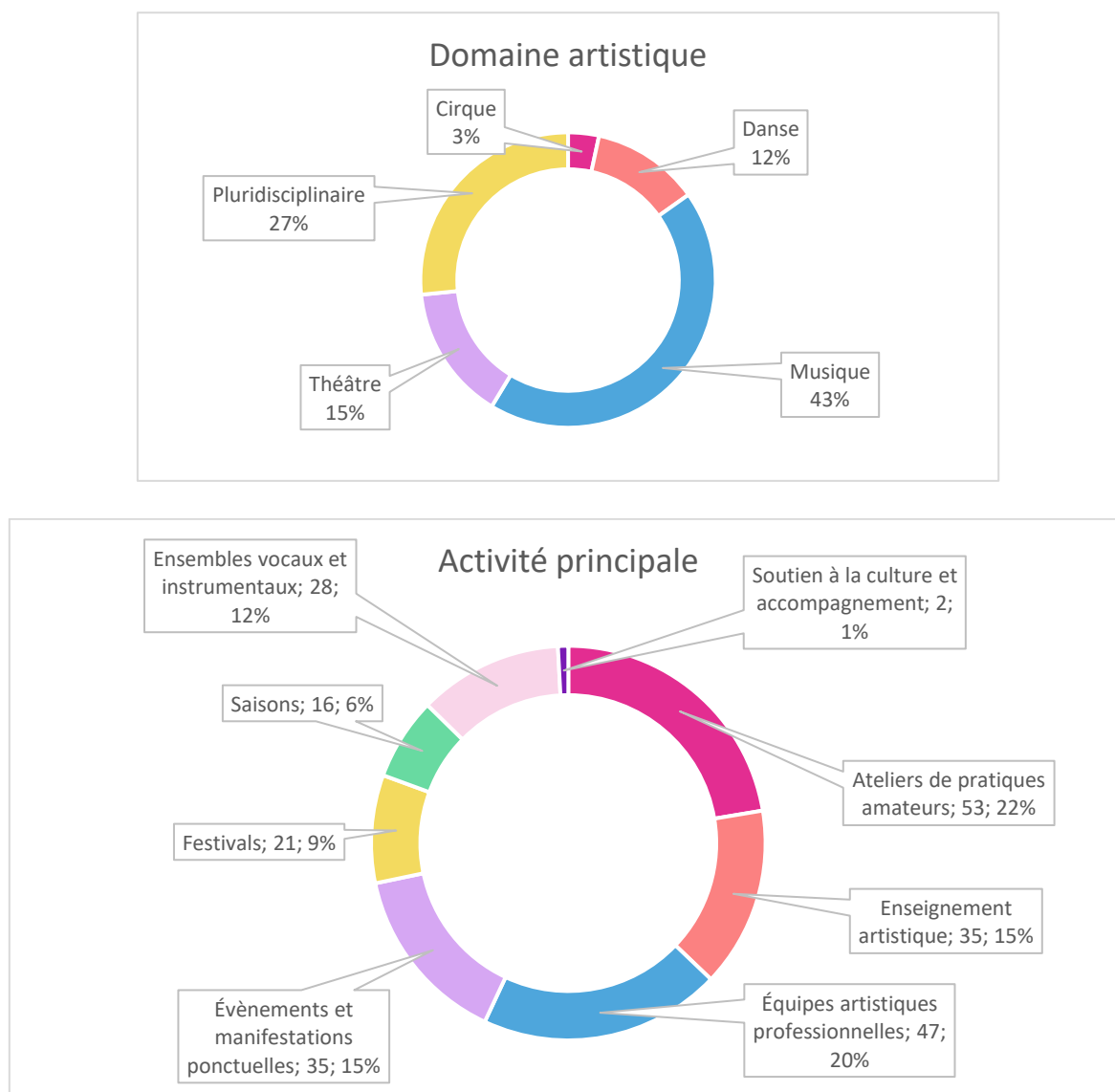
Les répondant.e.s ont été principalement les président.e.s et trésorier.e.s des associations. L'échantillon de 237 associations est considéré comme représentatif du territoire du Gers. L'ensemble des structures interrogées valident donc toutes ces quatre prérequis :

STATUT ASSOCIATIF
GERS
SPECTACLE VIVANT
ACTIVE

L'ensemble des disciplines artistiques du spectacle vivant et des différentes formes d'activité principale des associations a été couvert et comptabilisé selon la classification de la base de données de l'Adda du Gers en huit catégories d'activités et cinq domaines artistiques de référence (figure 7).

Figure 7 – Répartition des associations selon leur activité principale et leur domaine artistique

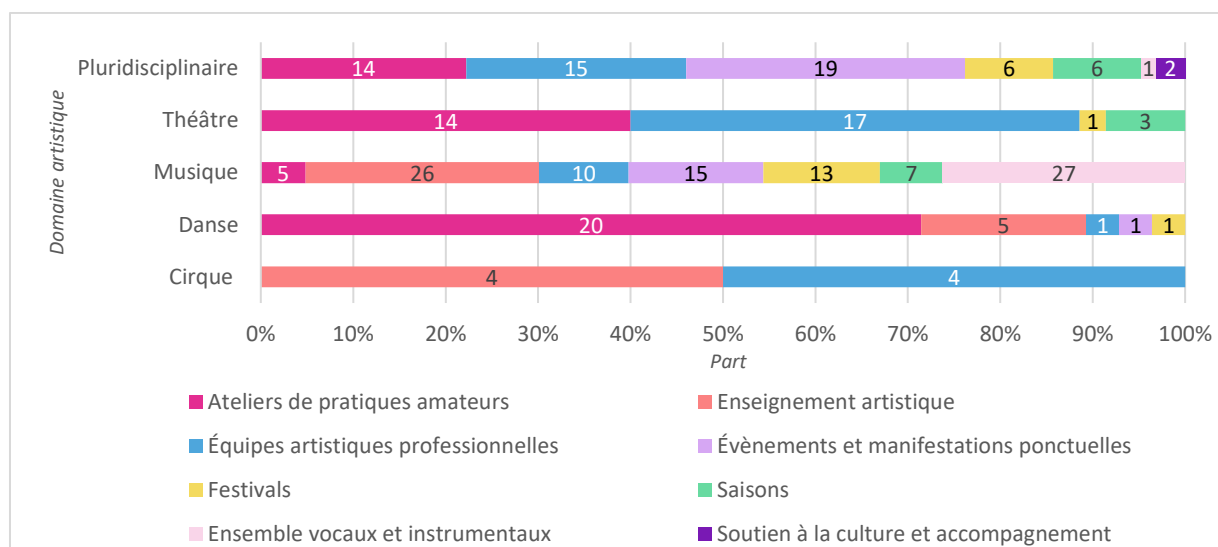
Enquête Adda du Gers, SB 2026



La répartition des activités principales selon le domaine artistique démontre une prédominance de la musique et des activités pluridisciplinaires sur le territoire (figure 8), comme observé à l'échelle nationale ¹³. L'échantillonnage comprend l'ensemble des activités principales du spectacle vivant dont la répartition est la suivante :

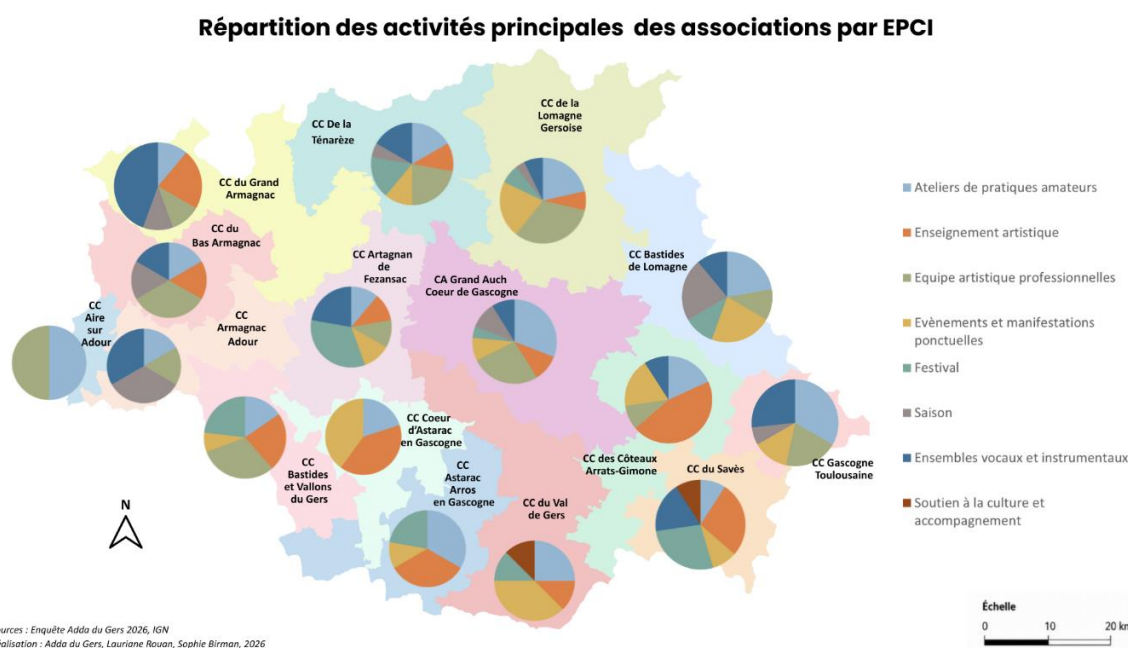
¹³ Insee, 2018

Figure 8 - Répartition des activités principales des associations par domaines artistiques dans le Gers
Enquête Adda du Gers SB, 2026



La répartition par EPCI des activités principales des associations constituant notre échantillon est hétérogène. Certains territoires ont une diversité plus forte de types d'activité (jusqu'à sept) quand d'autres n'en comptent par exemple que deux (figure 9 - voir le détail en annexes).

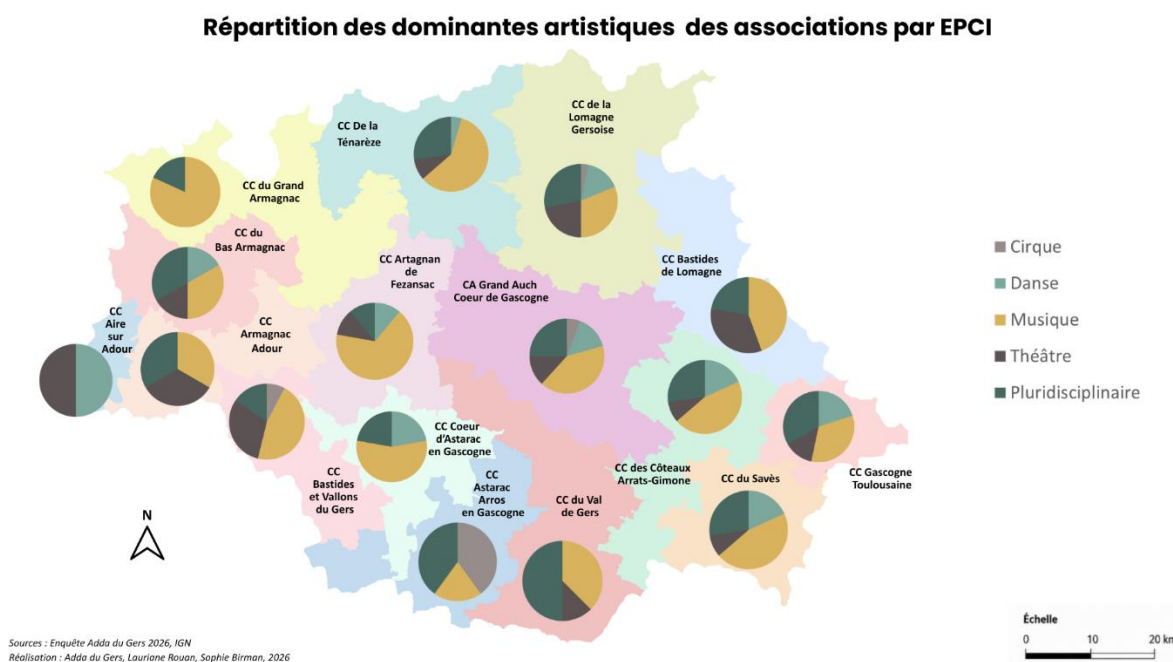
Figure 9 - Répartition des activités principales par EPCI
Enquête Adda du Gers, SB & LR 2026



La répartition des domaines artistiques par EPCI de l'échantillon est tout aussi hétérogène, et l'on constate que certains territoires cumulent une faible diversité de types d'activités principales et de domaines artistiques quand d'autres affichent pour les deux indicateurs une forte diversité de l'offre (figure 10 - voir le détail en annexes).

Figure 10 - Répartition des domaines artistiques par EPCI

Enquête Adda du Gers, SB & LR 2026



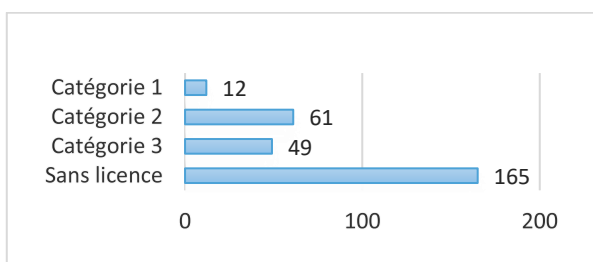
Enfin, l'enquête a permis de comptabiliser le nombre de licences d'entrepreneur de spectacles détenues par l'ensemble des associations (plusieurs licences pouvant être détenues par une seule association). Au total, 122 licences ont été comptabilisées détenues par 72 associations (figure 11).

Figure 11 – Nombre de licences d'entrepreneur de spectacles par catégories de licences

Enquête Adda du Gers, SB 2026

Catégorie 1 : exploitation de lieu de spectacle vivant

Catégorie 2 : Producteurs de spectacle ou entrepreneurs de tournées

Catégorie 3 : diffuseurs de spectacle¹⁴

Modèles socio-économiques des associations

Afin d'identifier et comprendre l'état de santé financière des associations, nous avons souhaité questionner leurs modèles socio-économiques. Des questions ont donc été posées au sujet de leur budget global et de son évolution, de l'emploi et du travail non salarié (indépendants) générés par leurs activités, de l'origine de leurs recettes et de la place occupée par les ressources publiques dans leur financement. Ces éléments ont été pris comme variables permettant de comprendre le degré de santé financière évoqué par les associations en fin d'entretien, et de mettre à jour une diversité de

¹⁴ Ministère de la culture : <https://www.culture.gouv.fr/thematiques/theatre-spectacles/pour-les-professionnels/plateforme-des-entrepreneurs-de-spectacles-vivants>

modèles et de ressources financières. Il est à noter que par rapport aux autres associations culturelles, celles du spectacle vivant se démarquent « *par leur mode de financement, qui dépend plus souvent des recettes d'activité (en grande partie les recettes de billetterie) que des subventions* (figure 12) : [seulement] 11 % des associations de ce groupe sont majoritairement financées par les subventions publiques, contre 21 % des associations employeuses » à l'échelle nationale¹⁵. Qu'en est-il dans le Gers ?

Figure 12 – Ressources financières des associations culturelles en 2013 selon le domaine culturel en France

Insee 2014, Ministère de la culture 2019

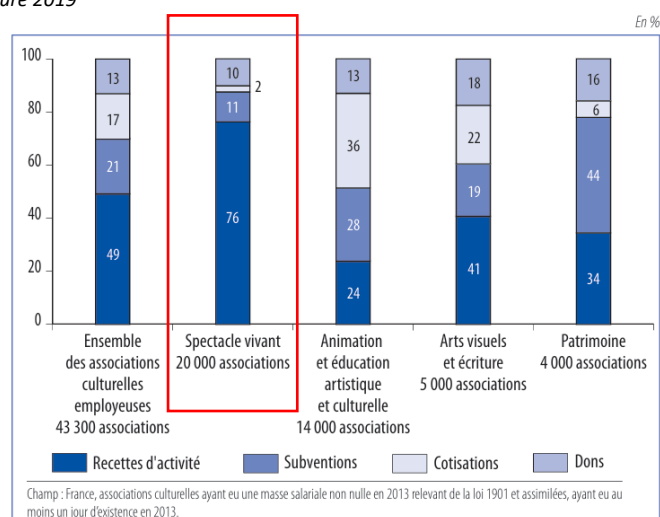


Figure 13 – Spécificités des associations du spectacle vivant

Tchernonog, 2013

Encadré 1 – Les associations du spectacle vivant : des profils très diversifiés

Moins de salariés et plus de bénévoles dans le spectacle vivant que dans les autres associations culturelles

Parmi les 267 000 associations culturelles, la moitié environ (123 000) déclarent organiser, à titre principal ou secondaire, une activité de spectacle vivant. Parmi elles, 43 000 associations ont une activité exclusive de spectacle vivant et 80 000 ont aussi une autre activité : 40 000 une autre activité culturelle, principalement des clubs culturels ou des associations de préservation du patrimoine, 40 000 une autre activité non culturelle, principalement des activités d'action sociale (information, accompagnement, conseil) ou des activités sportives et de loisirs (clubs sportifs, salles des fêtes, loisirs polyvalents).

Les associations exerçant à titre principal ou secondaire une activité de spectacle vivant sont plus fréquemment employeuses, mais emploient deux fois moins de salariés que les autres : 2,6 salariés contre 5 pour une association culturelle (tableau A). Elles comptent en revanche plus de participations bénévoles que la moyenne des associations culturelles.

De plus petite taille en termes d'emploi, les associations du spectacle vivant ont aussi des budgets moyens moindres que ceux des autres associations culturelles, particulièrement pour les associations employeuses. Ainsi, en 2010, le budget annuel moyen d'une association employeuse du spectacle vivant atteint 124 000 euros, contre 179 000 euros pour l'ensemble des associations culturelles employeuses. Le spectacle vivant fait ainsi partie, avec le sport et les loisirs, des secteurs associatifs disposant des budgets les plus faibles.

Source : Viviane Tchernonog, *Le paysage associatif français*, Juris éditions/Dalloz, 2^e édition, 2013, DEPS, Ministère de la Culture et de la Communication, 2013

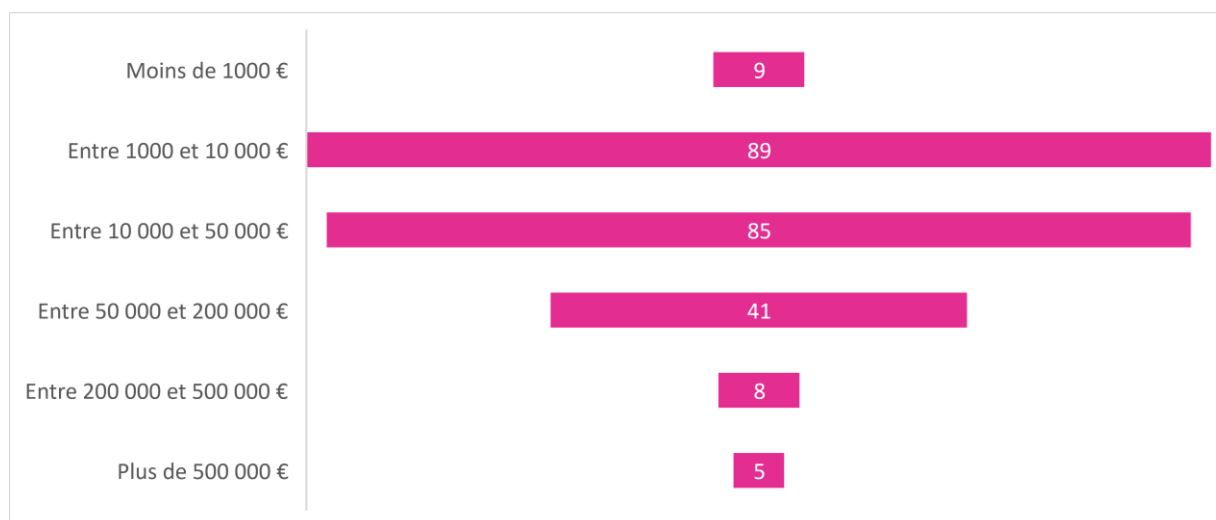
Budgets des associations artistiques et culturelles

Les budgets des associations constituant l'échantillon suivent une répartition hétérogène (figure 14), avec une faible proportion des très petits et très gros budgets (moins de 1000 € et plus de 200 000 €) et une concentration des structures fonctionnant avec un petit budget (1000 à 10 000 €) et un budget moyen (10 à 50 000 €). Une importante part des associations fonctionne enfin avec un budget compris entre 50 et 200 000 € (budget moyen haut).

¹⁵ Rathle Jean-Philippe, 2019, Les associations culturelles, état des lieux et typologie

Figure 14 - Répartition des budgets des associations

Enquête Adda du Gers, SB 2026



Ces budgets varient en fonction de l'emploi : les associations employeuses comptent davantage de gros budgets et concentrent l'intégralité des très gros budgets. Les associations non employeuses concentrent quant à elles les très petits budgets et les petits budgets. Au final le budget compris entre 10 et 50 000 € est celui qui est le mieux réparti entre les deux catégories d'associations employeuses et non employeuses (figure 16). Les budgets varient aussi selon l'activité principale (figure 15).

Figure 15 - Répartition des budgets des associations selon l'activité principale

Enquête Adda du Gers, SB 2026

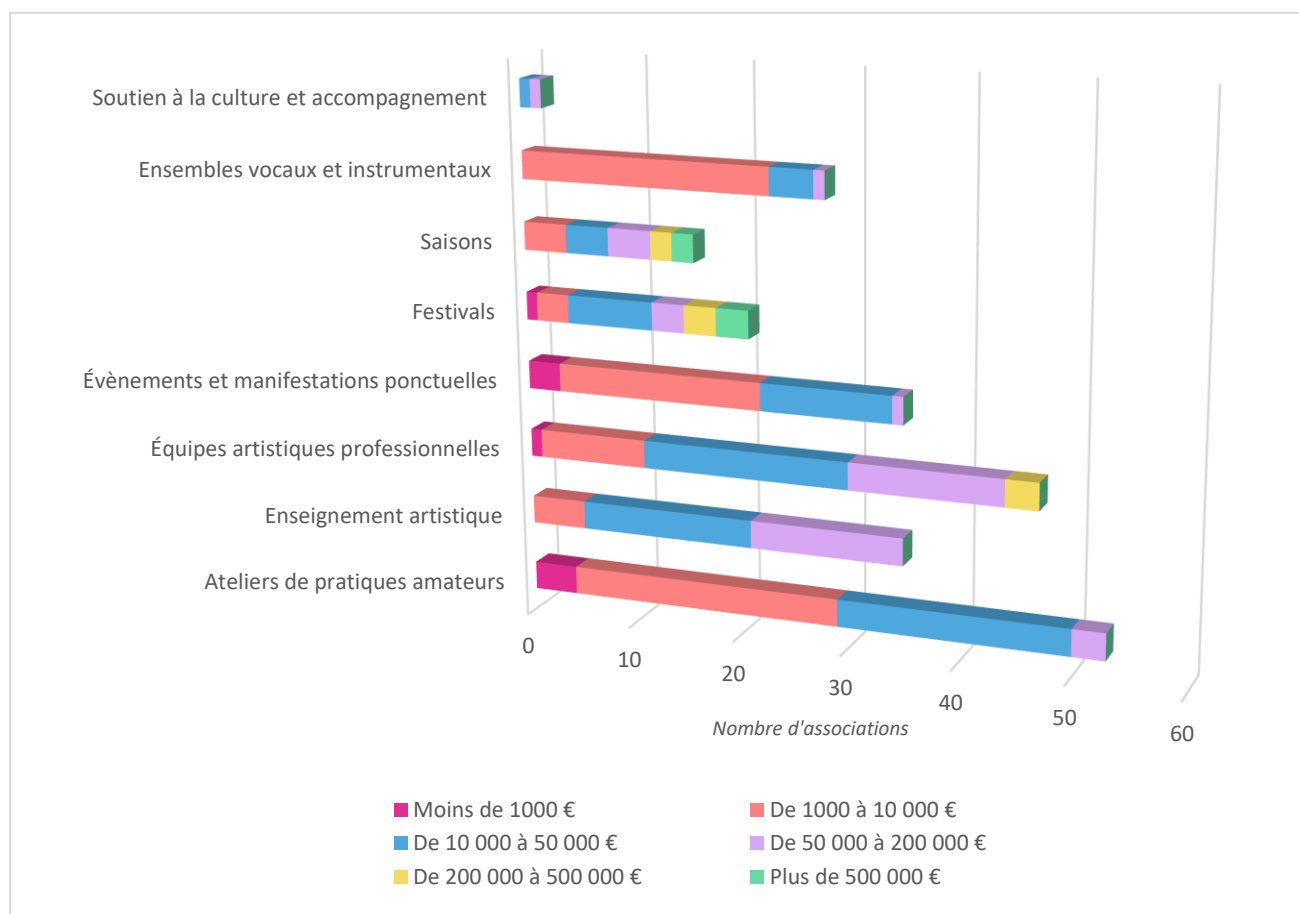
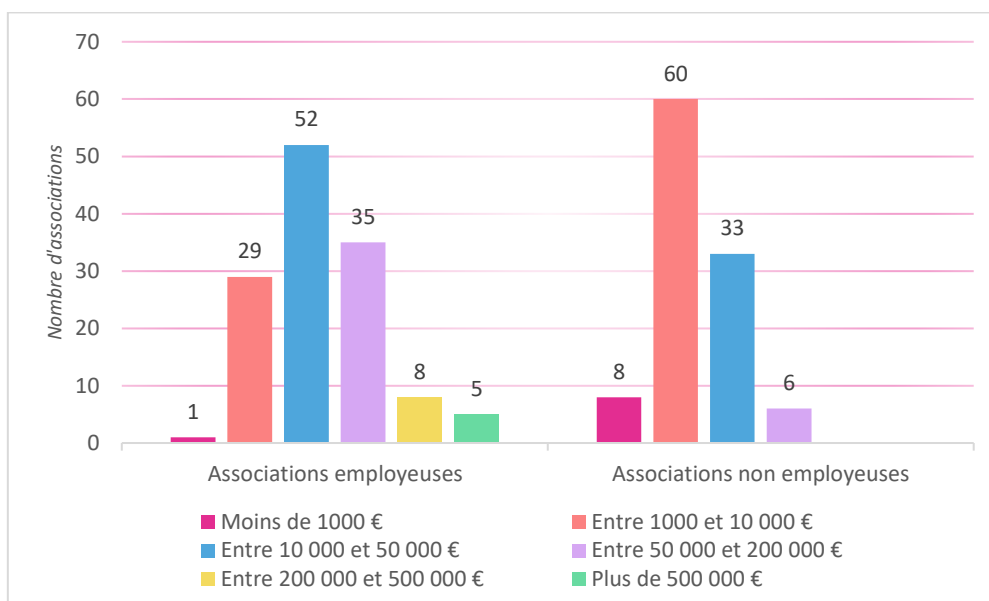


Figure 16 – Répartition des budgets des associations selon l'emploi¹⁶

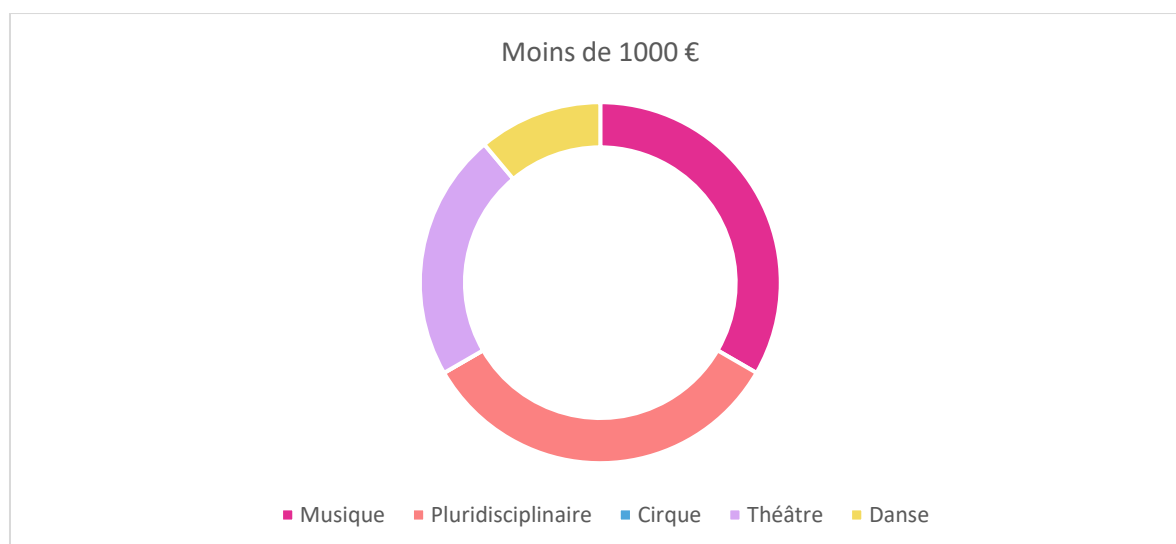
Enquête Adda du Gers, SB 2026



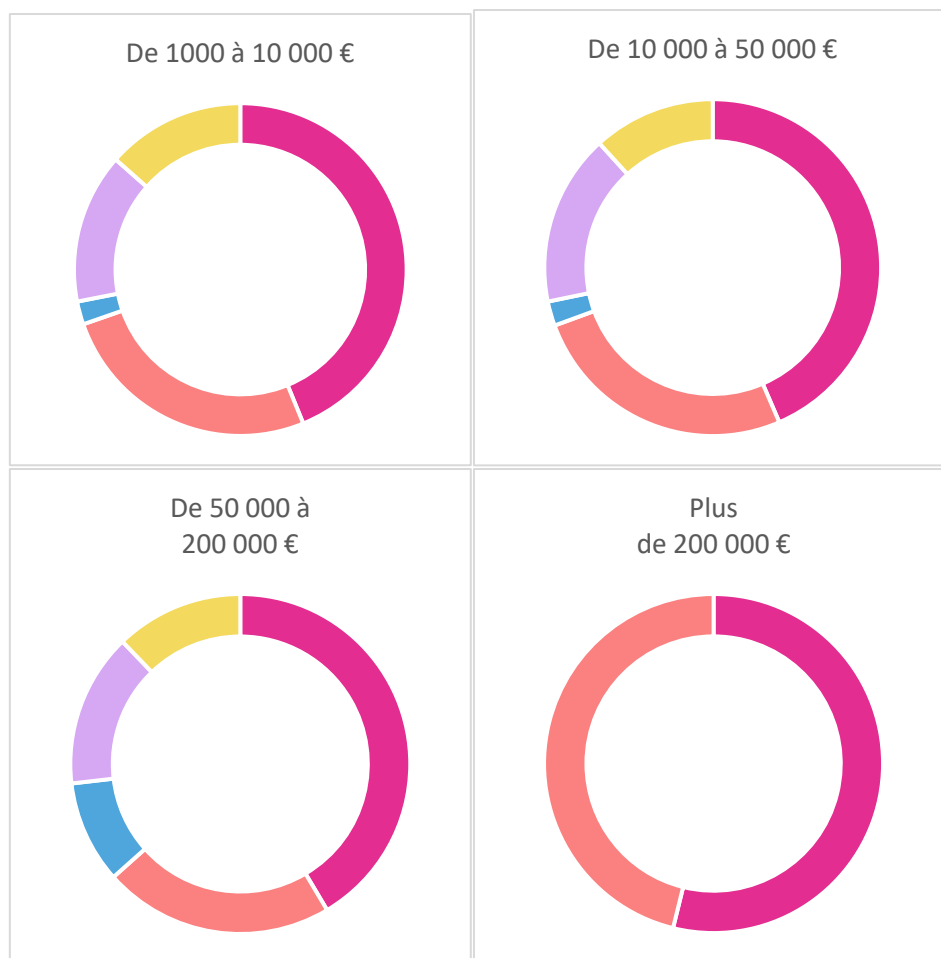
Il est intéressant de noter aussi une inégale répartition des très gros budgets selon le domaine artistique (figure 17) : ils se concentrent uniquement dans les domaines de la musique et pluridisciplinaire ; les autres domaines artistiques sont répartis de manière homogène, sauf le cirque qui est plus présent au sein des budgets de 50 000 à 200 000 €.

Figure 17 – Répartition des domaines artistiques par budgets

Enquête Adda du Gers, SB 2026



¹⁶ Les associations sont ici considérées comme employeuses si elles contractualisent des emplois permanents et/ou intermittents dans le cadre de leurs activités (CDD, CDI, CDII, alternance, CDDU artistes, techniciens et administratifs). Ce choix méthodologique a été retenu pour cette enquête, sans faire de distinction entre statut permanent et intermittent, considérant le poids important des salarié.e.s intermittent.e.s dans le spectacle vivant.

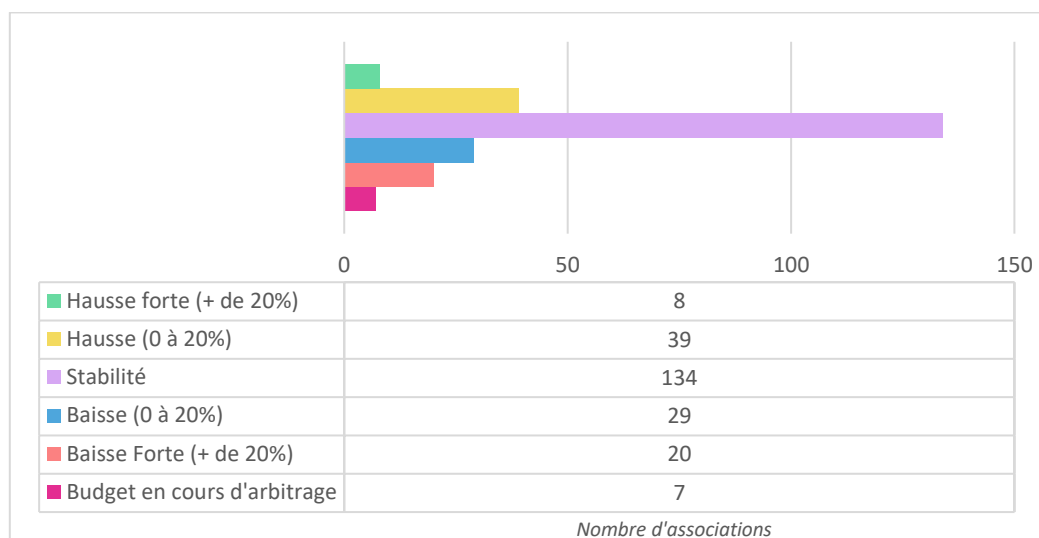


L'évolution des budgets entre 2025 et 2026 est majoritairement stable (56,5 %) mais 47 associations déclarent un budget en hausse (hausse forte 3,4 % et hausse 16,5 %) et 49 un budget en baisse (baisse forte 8,4 % et baisse 12,2 %) (figure 18). Les évolutions budgétaires sont principalement dues à l'accès à de nouveaux financements ou au contraire à leur diminution ou perte ; à une hausse ou baisse d'activité et/ou de fréquentation et à une hausse ou baisse des recettes privées (recettes d'activité, cotisations et adhésions, dons, mécénat et fondations) ; à une hausse ou une baisse de la masse salariale ou travailleur.se.s non-salarié.e.s¹⁷ (externalisation ou internalisation de certaines activités).

Les évolutions de budgets ne sont en aucun cas un indicateur de santé financière mais permettent de mesurer le dynamisme des associations et la stabilité de leur activité dans le temps.

¹⁷ Travailleur.se.s non salarié.e.s (TNS) : un.e travailleur.se indépendant.e exerce une activité économique à son propre compte. Contrairement aux salarié.e.s, il.elle facture les biens ou services produits, jouit d'une autonomie d'organisation et n'est soumis.e à aucun lien de subordination. Différents statuts correspondent au travail indépendant, notamment la microentreprise, le régime réel simplifié ou encore le statut d'artiste-auteur.e. Ce dernier est réservé aux personnes qui créent des œuvres originales dans les domaines de la littérature, du théâtre, de la musique, de la danse, de l'audiovisuel et du cinéma, de la photographie, des arts graphiques et plastiques, et des logiciels. Les artistes-auteur.e.s vendent leurs œuvres et en perçoivent des droits d'auteurs (Service public, 2020).

Figure 18 - Répartition des associations selon l'évolution globale de leur budget entre 2025 et 2026
Enquête Adda du Gers, SB 2026



Emploi et travail non salarié générés par les associations artistiques et culturelles

Cette enquête s'est intéressée aux dépenses des associations en termes d'emploi salarié et de travail non salarié afin de mesurer le poids de l'emploi dans leur budget et la part d'associations employeuses et non employeuses (salarial).

Prestations de service

Un très grand nombre d'associations fait ainsi appel à des prestataires extérieurs pour une grande diversité d'activités (figure 19) : gestion du site web, technique son et lumière, restauration, paie, transports, hébergement, sécurité, communication... Certaines catégories font appel à des prestataires de manière quasi systématique comme les équipes artistiques professionnelles (40 sur 47) ou les festivals (17 sur 21), et de manière importante comme les événements et manifestations ponctuelles (25 sur 35), l'enseignement artistique (22 sur 35), les saisons (10 sur 16) ou les ateliers de pratiques amateurs (35 sur 53). Les deux structures de soutien à la culture et accompagnement font aussi appel à des prestataires (figure 20).

Figure 19 – Part des associations faisant appel à des prestataires de service

Enquête Adda du Gers, SB 2026

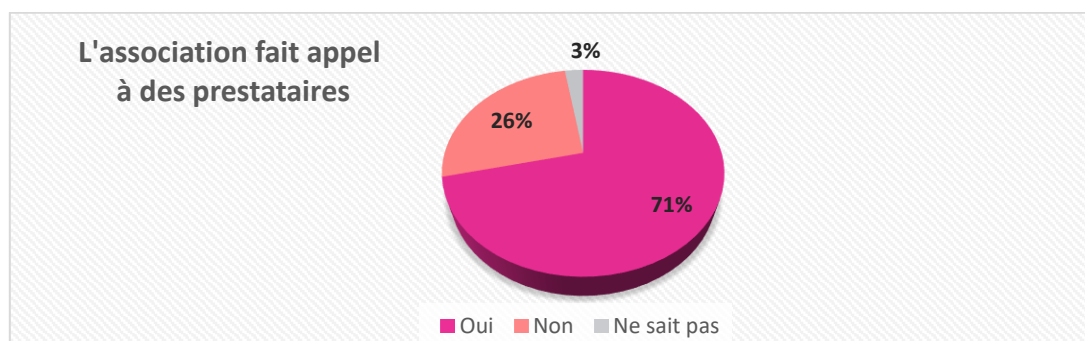
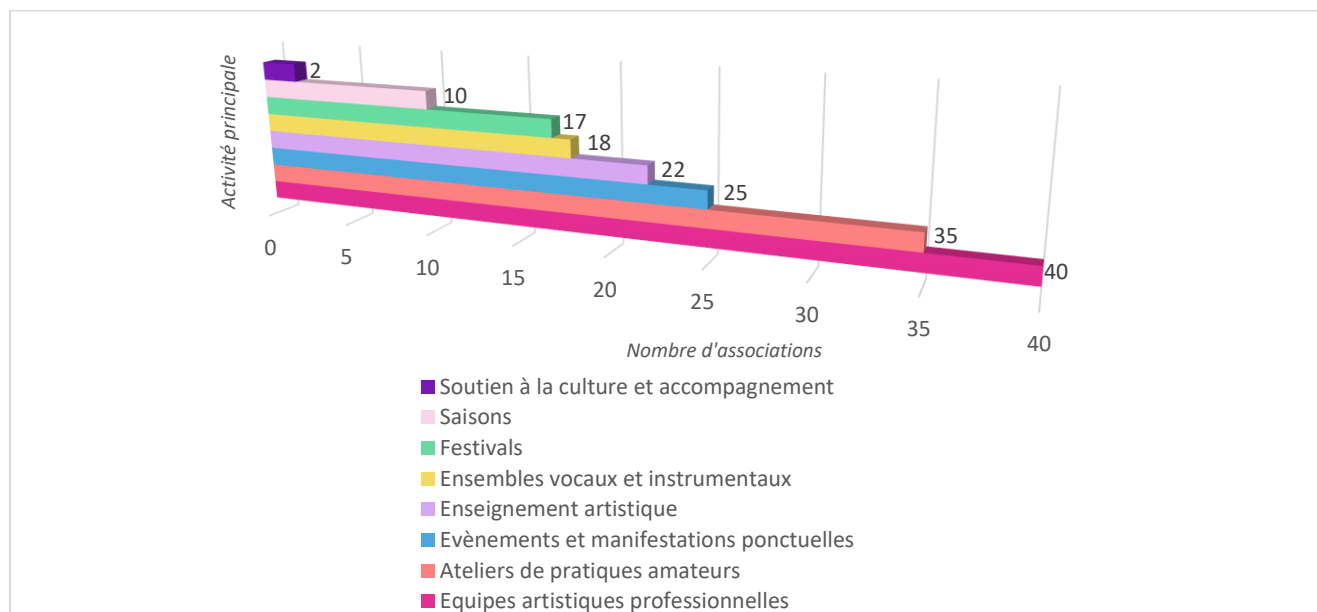
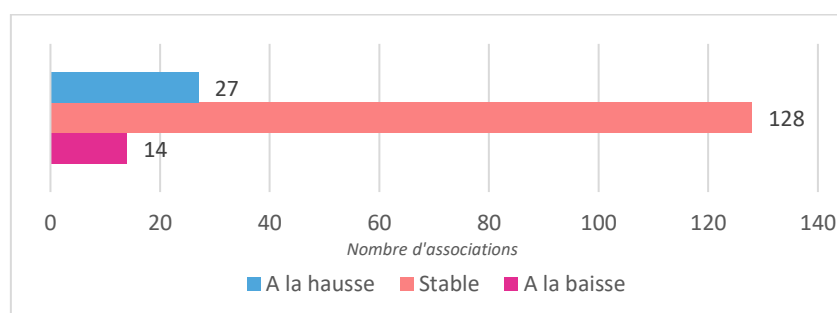


Figure 20 – Répartition des associations faisant appel à des prestataires selon l'activité principale
Enquête Adda du Gers, SB 2026



Les prévisions en dépenses de prestations de service sont majoritairement stables (figure 21), une hausse pouvant témoigner d'une augmentation ou diversification des activités, d'une augmentation des coûts des prestations par les prestataires ou du nombre de prestations mobilisées par l'association. Une baisse de cette dépense signifie souvent une baisse d'activité ou une internalisation de l'activité auparavant sous-traitée. Notons ici que de nombreuses structures ont réduit ou augmenté cette dépense à cause de l'augmentation du prix des prestations, elle-même liée à l'augmentation des charges fixes des structures prestataires.

Figure 21 - Prévisions de la dépense en prestations de service par les associations pour 2026 par rapport à 2025
Enquête Adda du Gers, SB 2026



Emploi

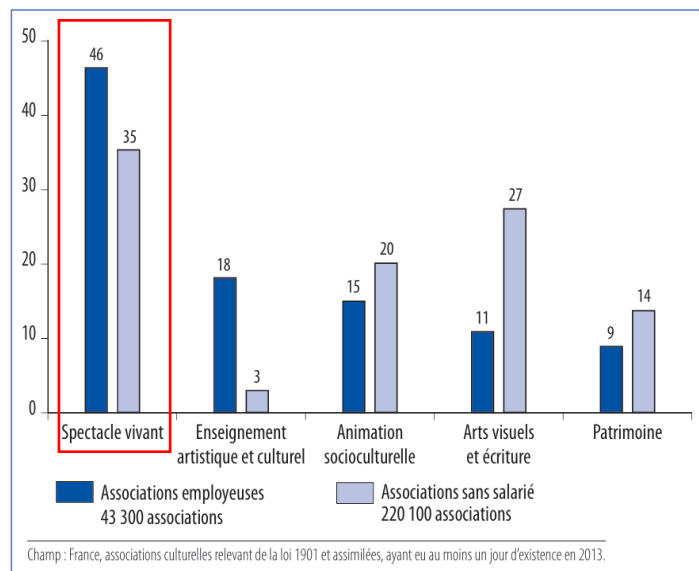
À l'échelle nationale, le taux d'emploi dans le spectacle vivant est bien supérieur à celui des autres secteurs culturels, mais concentre le plus grand nombre de CDDU (figure 22 et 23), ceci étant lié à la nature temporaire ou événementielle de l'activité (Rathle, 2019). « [Les associations culturelles du spectacle vivant] emploient 83 % des salarié.es du secteur associatif culturel : 58 % des salarié.es en CDI, 62 % des salarié.es en CDD et 91 % des salarié.es en CDDU. 86 % des associations du domaine du

spectacle vivant sont ainsi pourvoyeuses de CDDU, dont le nombre moyen est particulièrement élevé dans la diffusion (47,6) et la production (29,2) » (Enquête Opale, 2025).

Figure 22 et 23 – Répartition des associations culturelles employeuses et non employeuses par domaine d'activité principale en 2013 en France et Répartition des associations culturelles employeuses selon le nombre d'heures annuelles rémunérées en CDDU en 2023 en France

Insee 2014, Ministère de la culture 2019

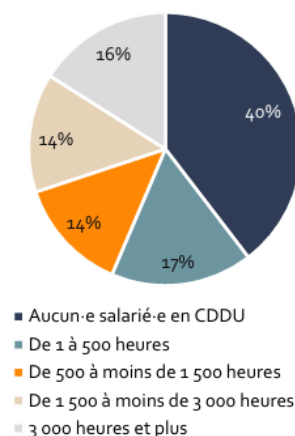
Opale, 2025



Source : Insee, enquête Associations 2014/déps, Ministère de la Culture, 2019

Graph. 21 - Répartition des associations culturelles employeuses selon le nombre d'heures annuelles rémunérées en CDDU

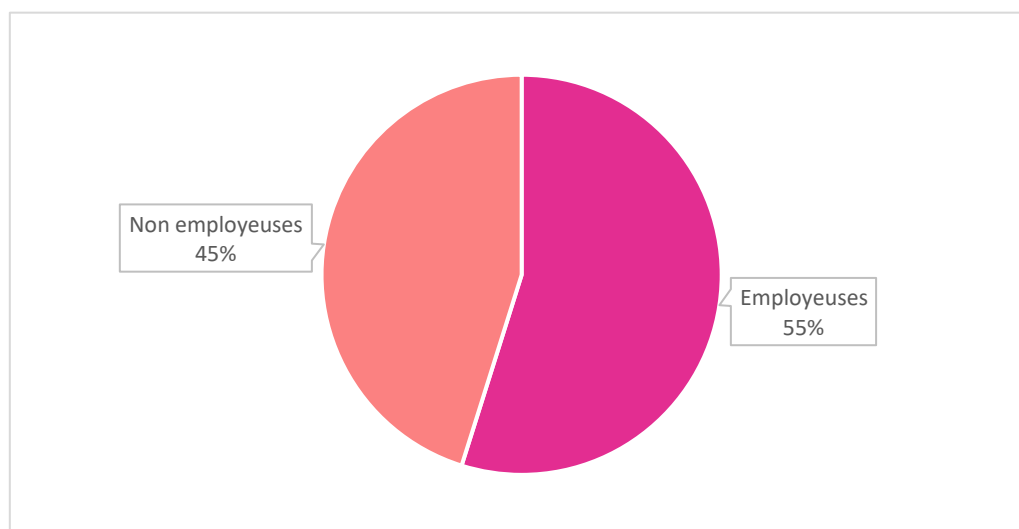
Opale, enquête associations culturelles employeuses 2025 (données 2023)



Comme expliqué en note 16, nous avons choisi de regarder le taux d'emploi global des associations culturelles du Gers, tous contrats de travail confondus (hors travailleurs non salariés indépendants). Ainsi, plus de la moitié des associations ont au moins un.e salarié.e, qu'il.elle soit permanent.e, intermittent.e, ou en alternance (figure 24), soit 130 associations sur 237.

Figure 24 – Part des associations employeuses

Enquête Adda du Gers, SB 2026



Les domaines artistiques ayant la plus grande part d'emploi sont le cirque (6 sur 8 soit 75 %) et le domaine pluridisciplinaire (39 sur 63 soit 62 %). Viennent ensuite la musique (58 sur 103 soit 56 %), le

théâtre (19 sur 35 soit 54 %) et la danse (8 sur 28 soit 29 %). Mais le plus grand nombre d'associations employeuses se retrouve dans les domaines de la musique, du pluridisciplinaire et du théâtre sur le territoire (figure 25). Les activités principales générant le plus d'emploi sont principalement les équipes artistiques professionnelles (34 % de l'emploi total), les structures d'enseignement artistique (24 % de l'emploi total) et les festivals (11 % de l'emploi total) (figure 26) (voir le détail par activités principales en annexes).

Figure 25 – Répartition des associations employeuses selon la dominante artistique

Enquête Adda du Gers, SB 2026

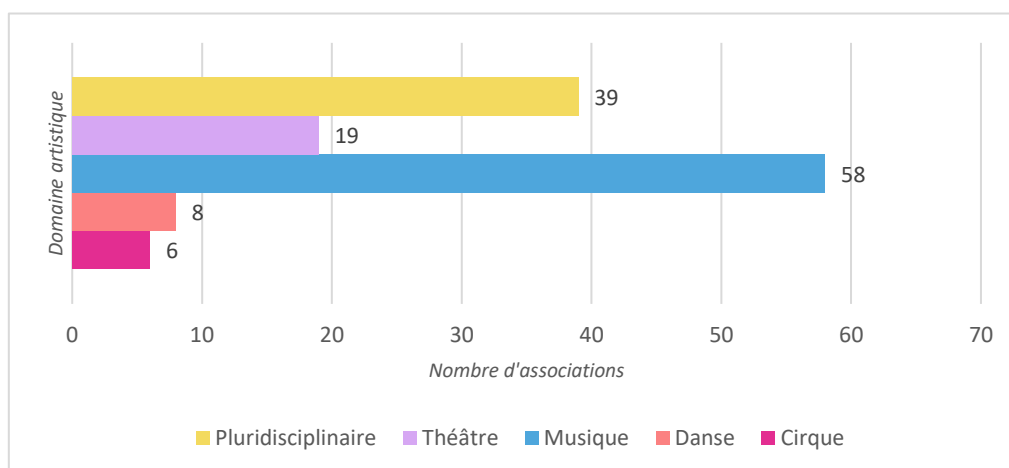
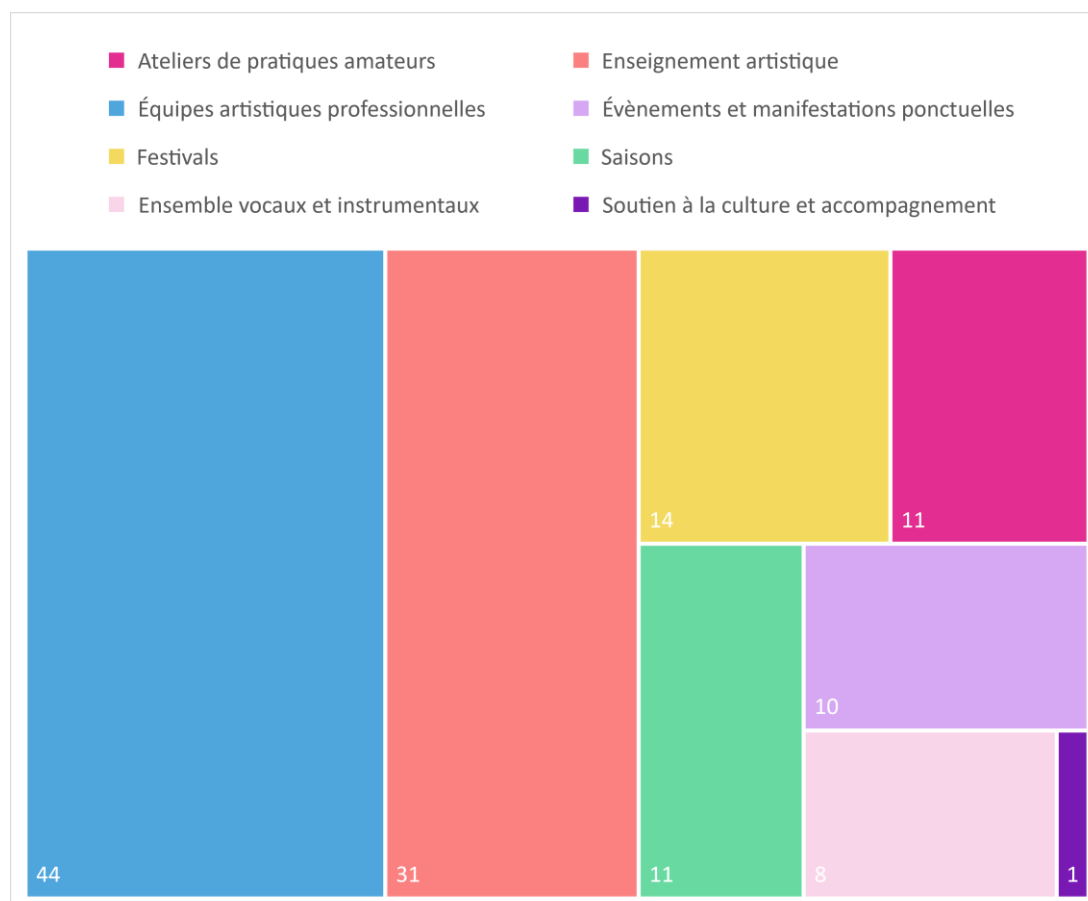


Figure 26 – Répartition des associations employeuses selon l'activité principale des associations

Enquête Adda du Gers, SB 2026



La proportion d’emploi dépend aussi des modalités de financement de l’association. L’aide publique est un facteur déterminant sur l’emploi puisque sur les 130 associations employeuses, 113 ont fait la demande d’une aide publique en 2026 (figure 27), bien que le poste de recettes principal des associations employeuses demeure les recettes d’activité et la vente aux usagers (hors cotisations) (figure 28).

Figure 27 – Répartition des associations employeuses selon qu’elles aient prévu de bénéficier ou non de subventions publiques en 2026

Enquête Adda du Gers, SB 2026

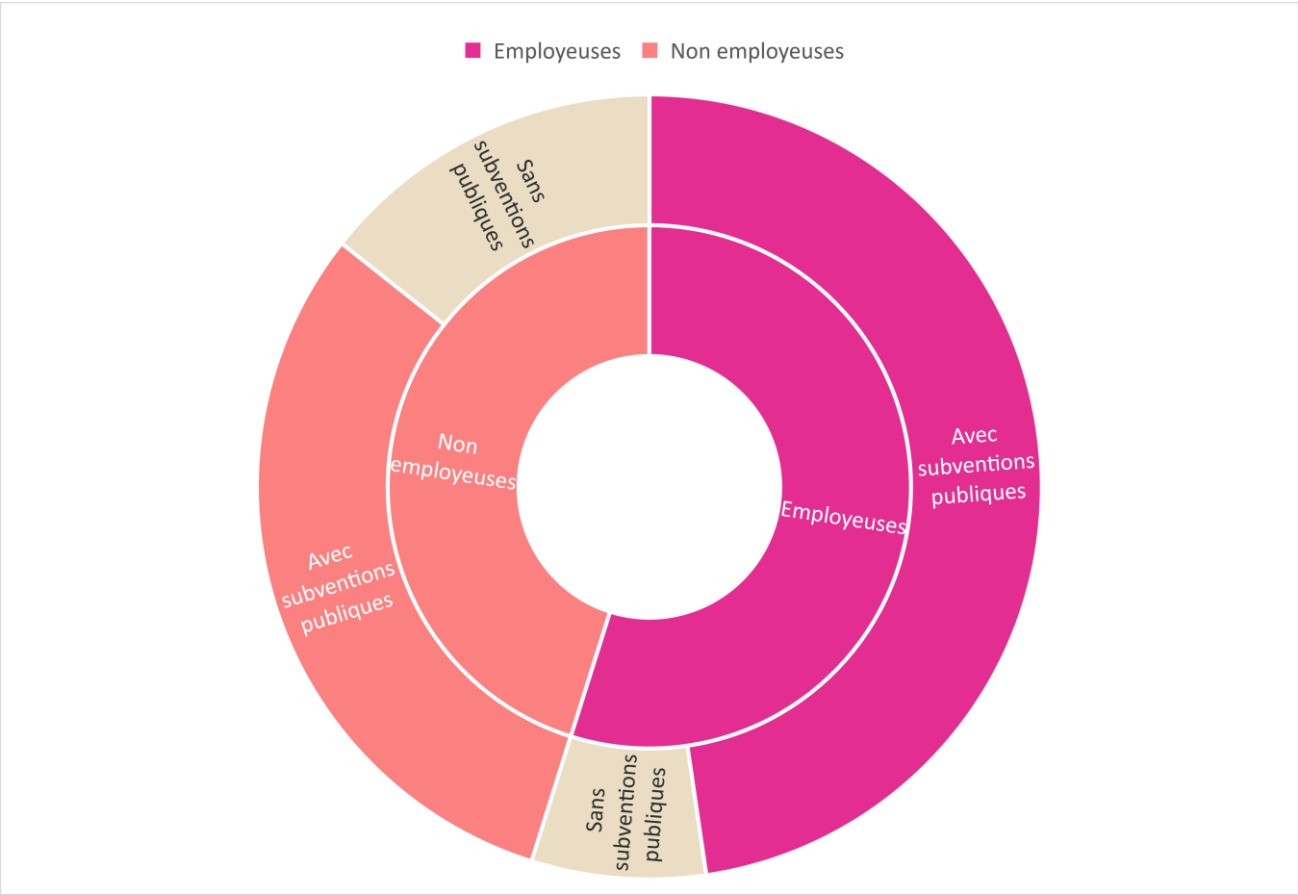


Figure 28 – Répartition des associations employeuses selon le premier poste de recettes

Enquête Adda du Gers, SB 2026

Premier poste de recettes	Nombre	Part en %
Ressources privées		
Cotisations et adhésions	29	22
Recettes d’activité / vente aux usagers	67	52
Dons, mécénat et fondations	3	2
Ressources publiques		
Subventions 2026	30	23
Ne sait pas	1	1
Total	130	100

L’emploi des associations artistiques et culturelles employeuses du Gers est dynamique puisque plus de la moitié d’entre elles a signé au moins un contrat de travail en 2025 (figure 29). Toutefois, il est à

noter que 30 associations ont réduit leur masse salariale cette même année¹⁸ et que 28 comptent la réduire en 2026¹⁹ contre 19 intentions de recrutements²⁰ (figures 30 et 31).

Figure 29 – Part d’associations employeuses ayant fait des contrats de travail en 2025 (CDD, CDI, CDDU, Alternance)

Enquête Adda du Gers, SB 2026

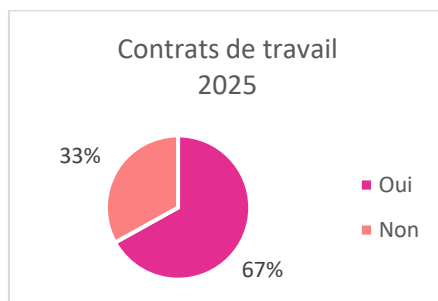


Figure 30 – Part d’associations ayant réduit leur masse salariale en 2025

Enquête Adda du Gers, SB 2026

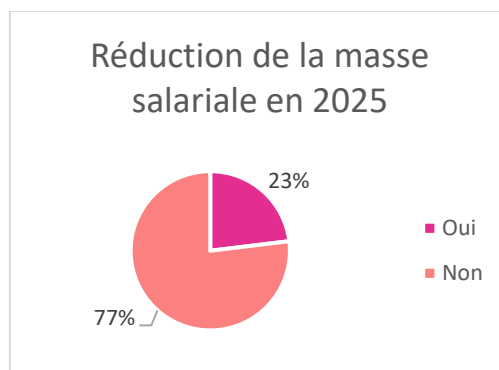
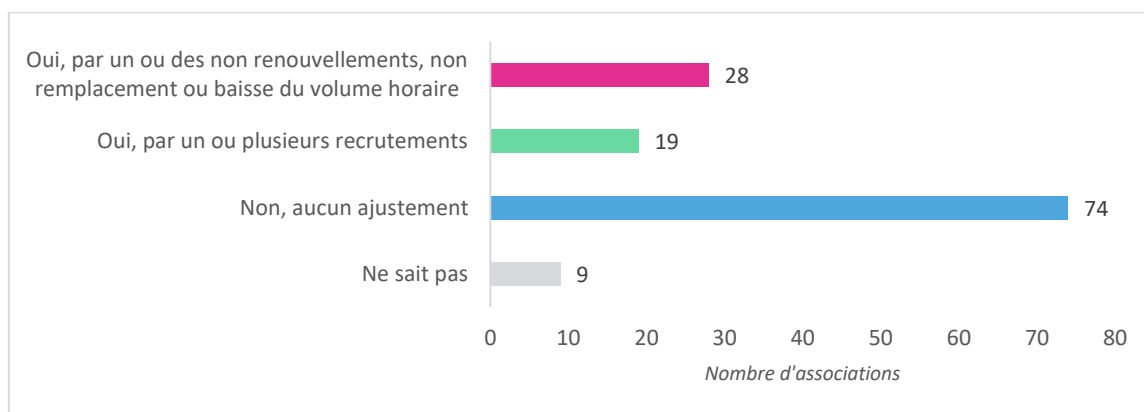


Figure 31 – Répartition des prévisions d’ajustement de la masse salariale en 2026

Enquête Adda du Gers, SB 2026



¹⁸ Dont 50 % d’équipes artistiques professionnelles (majoritairement par non renouvellement de contrats d’intermittence)

¹⁹ Dont 60 % d’équipes artistiques professionnelles

²⁰ Dont 37 % d’équipes artistiques professionnelles

Recettes des associations

Le premier poste de recettes des associations représente le cœur de leur modèle socio-économique : il s'agit du mode de financement principal qui permet que l'association vive et finance ses activités (figure 32). Mais le deuxième poste de recettes est aussi important, soit qu'il vienne presque en équivalence au premier, soit qu'il permette de financer la masse salariale ou d'autres dépenses et charges nécessaires aux activités de l'association.

Nous avons donc choisi de regarder ces deux premiers postes selon plusieurs variables. L'on observe ainsi une diversité de modèles des structures mais avec la constante suivante : ce sont les recettes d'activités ou les cotisations qui les financent en premier (hors saisons et soutien à la culture, ex-aequo avec l'aide publique) (figure 32). Par contre, le 2^e poste de recettes est réparti équitablement entre l'aide publique et les recettes d'activité (figure 33).

Figure 32 – Répartition du 1^{er} poste de recettes selon l'activité principale de l'association

Enquête Adda du Gers, SB 2026

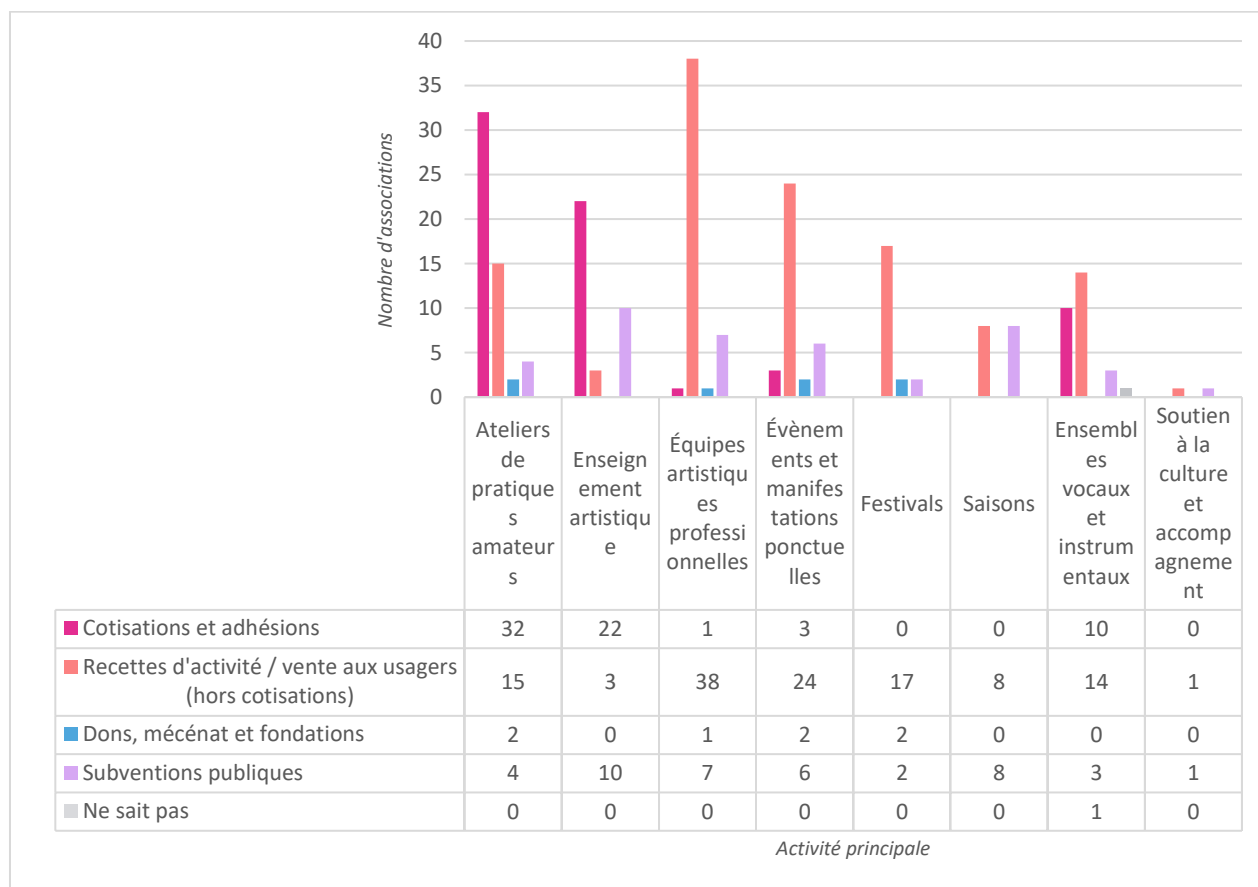
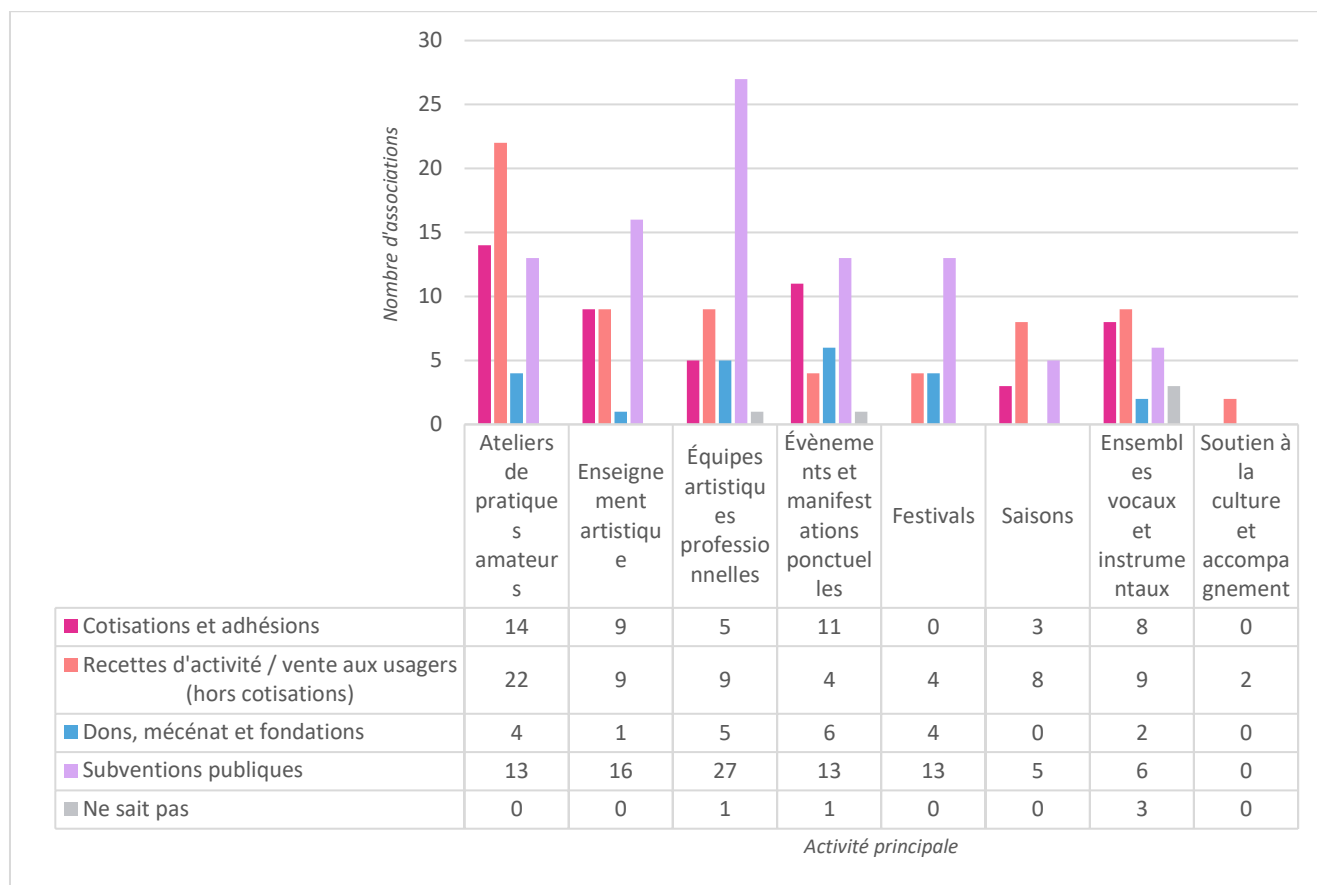


Figure 33 – Répartition du 2^e poste de recettes selon l'activité principale de l'association

Enquête Adda du Gers, SB 2026



On constate aussi l'absence ou la marginalité de certains types de recettes au sein de certaines activités principales comme les cotisations (figure 32 et 33) pour les équipes artistiques professionnelles, les festivals et les saisons, hautement professionnalisées. Les cotisations sont donc aussi très marginales au sein des plus gros budgets (plus de 200 000 €) alors qu'elles sont le poste principal de recettes des ateliers de pratiques amateurs ou de l'enseignement artistique et font partie du modèle socio-économique de 88 % des structures (figure 35). Enfin si l'on regarde le 1^{er} poste de recettes en fonction des budgets des associations, c'est bien les recettes d'activités qui font fonctionner la majorité des associations, quel que soit leur budget (figure 34). Seulement 7 associations fonctionnent principalement sur le modèle du don, mécénat ou fondations et 41 sur l'aide publique ; 68 sur les cotisations et 120 sur les recettes d'activité (l'analyse par domaine artistique est disponible en annexes).

Parmi l'ensemble des 237 associations, 29 n'ont aucune cotisation, 22 n'ont aucune recette d'activité ou vente aux usagers, 138 ne mobilisent pas de dons, de mécénat ou de fondations et 51 n'ont pas prévu de bénéficier de financements publics en 2026 (figures 35 à 38).

Figure 34 – Répartition du premier poste de recettes des associations selon leur budget

Enquête Adda du Gers, SB 2026

Budgets des associations	1 ^{er} poste de recettes						Total
	Cotisations et adhésions	Recettes d'activités	Dons, mécénat, fondations	Subventions publiques	Ne sait pas	Part en % de la recette principale	
Moins de 1000 €	4	5	0	0	0	55	9
De 1000 à 10 000 €	25	51	1	11	1	57	89
De 10 000 à 50 000 €	28	40	4	13	0	47	85
De 50 000 à 200 000 €	11	17	1	12	0	41	41
De 200 000 à 500 000 €	0	4	1	3	0	50	8
Plus de 500 000 €	0	3	0	2	0	60	5
Total	68	120	7	41	1		237

Figure 35 – Part des associations ayant des cotisations de leurs adhérents dans leur budget

Enquête Adda du Gers, SB 2026

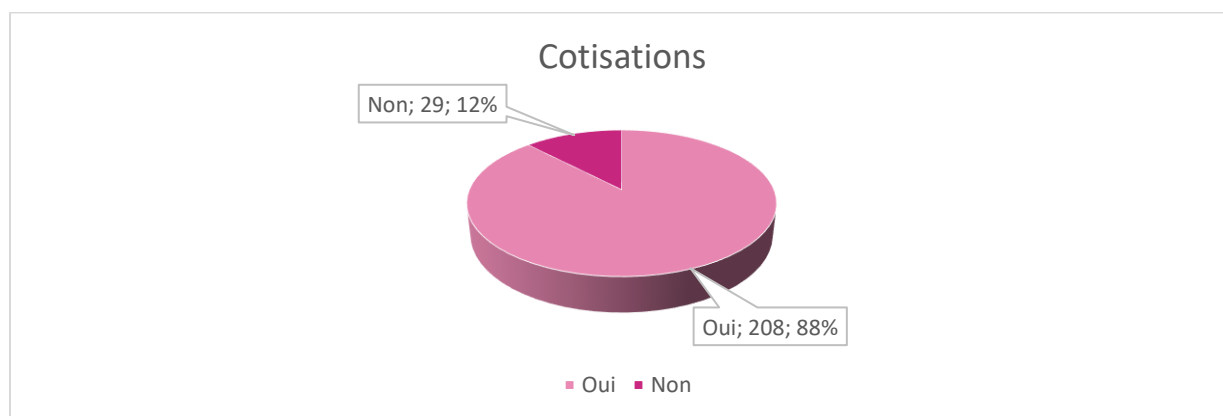


Figure 36 – Part des associations ayant des recettes d'activités / vente aux usagers (hors cotisations) dans leur budget

Enquête Adda du Gers, SB 2026

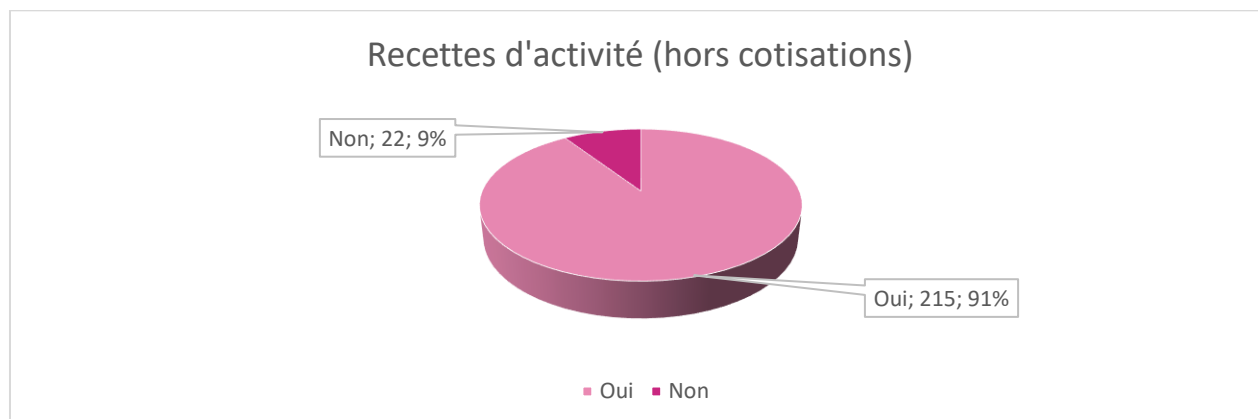


Figure 37 - Part des associations ayant des financements par dons, mécénat ou fondations dans leur budget

Enquête Adda du Gers, SB 2026

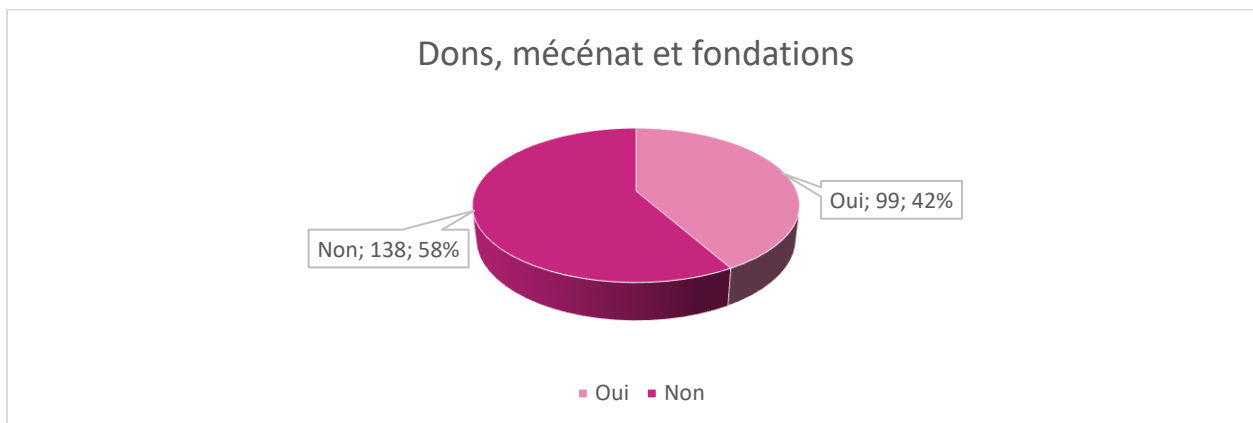
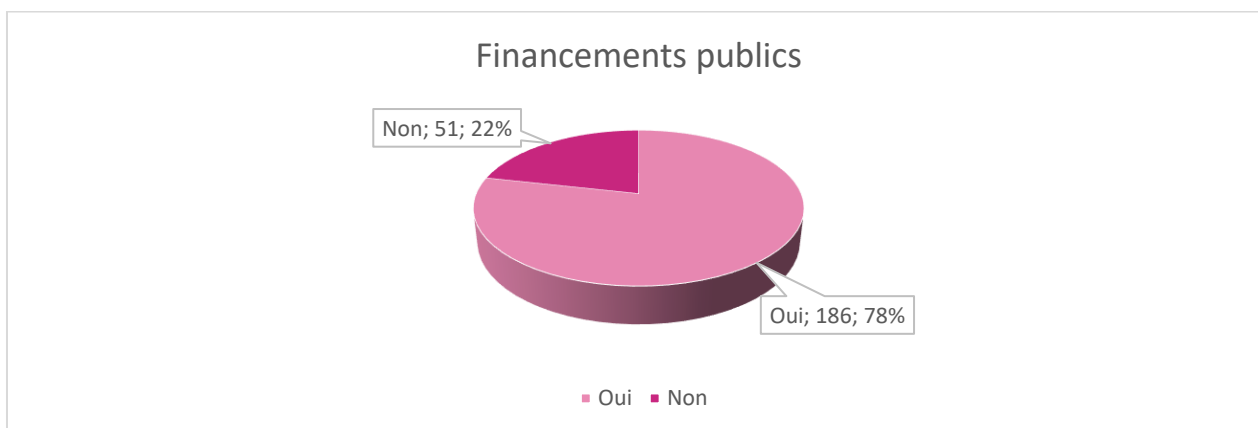


Figure 38 – Part des associations prévoyant de bénéficier de financements publics en 2026

Enquête Adda du Gers, SB 2026



En ce qui concerne l'évolution des recettes privées pour 2026 (cotisations et adhésions, recettes d'activité et vente aux usagers, dons, mécénat et fondations), la tendance est à la stabilité (figure 39). Toutefois :

- 52 associations ont prévu une augmentation de leurs recettes par les cotisations (augmentation de la politique tarifaire ou campagne d'adhésion) ;
- On note une baisse des recettes d'activité pour 52 d'entre elles dont 25 équipes artistiques professionnelles (soit qu'elles aient moins d'activité ou bien moins de ventes de leurs spectacles) (figure 40).

Enfin, on peut noter une incertitude assez forte sur l'évolution des financements par dons, mécénat ou fondations, difficilement appréhendables par les associations ou en cours de négociations.

Figure 39 – Répartition de l'évolution attendue des recettes privées pour 2026 (prévisionnel)

Enquête Adda du Gers, SB 2026

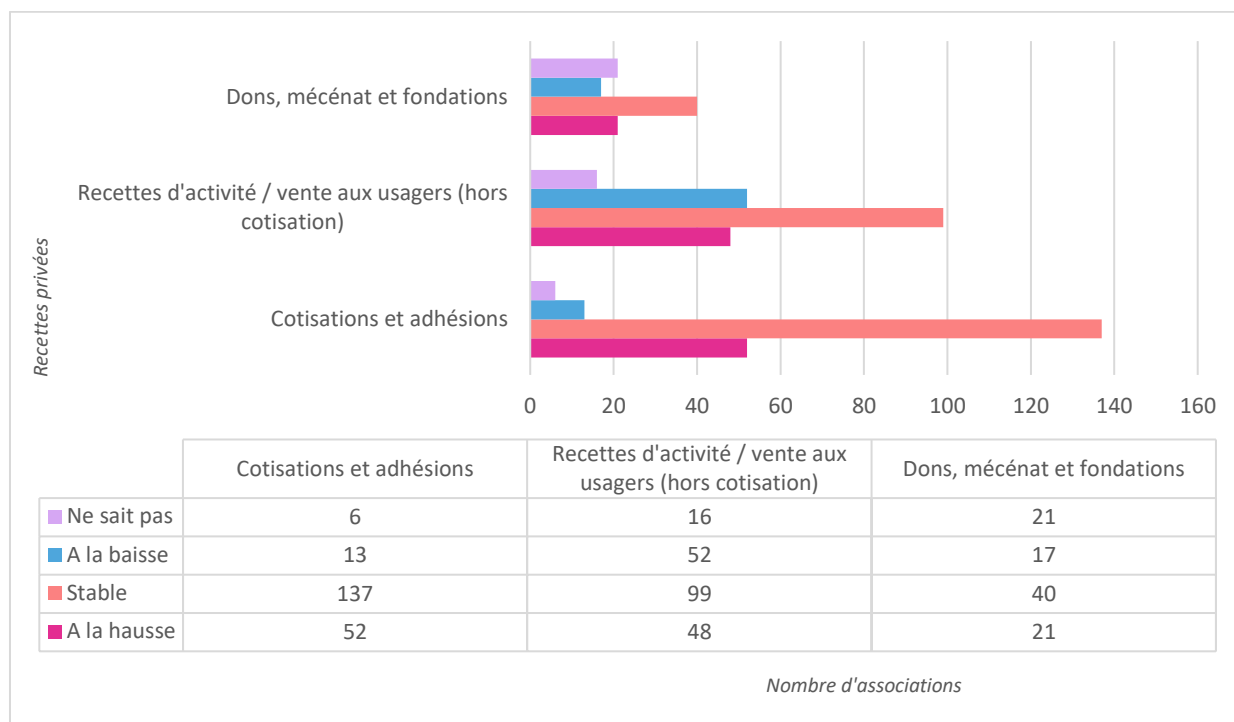
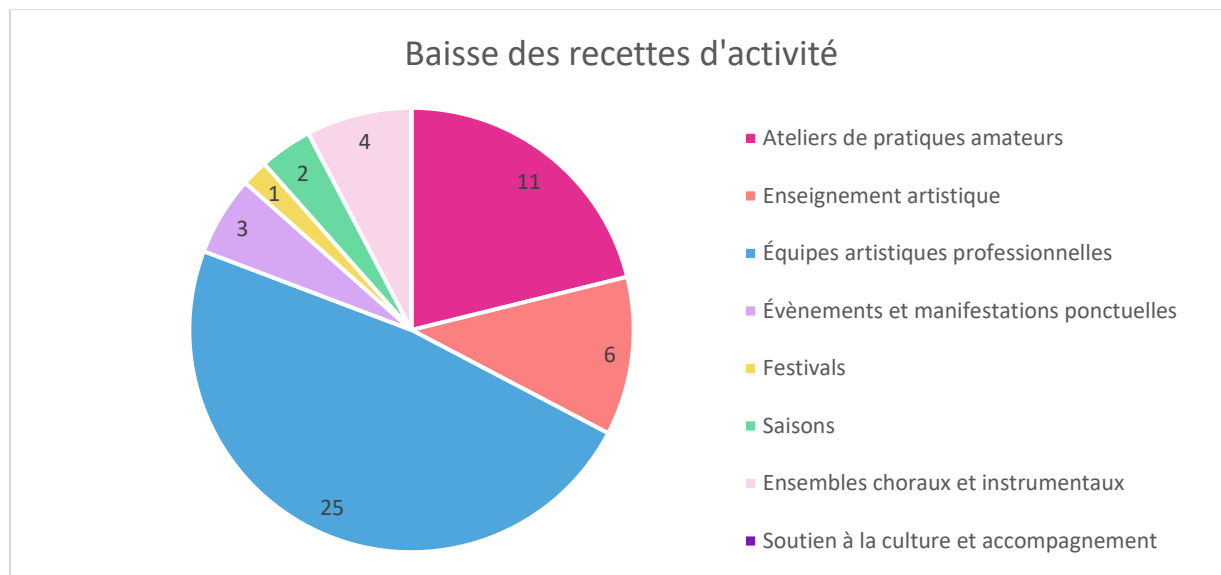


Figure 40 – Répartition de la baisse des recettes d'activité et vente aux usagers (hors cotisations) (prévisionnel 2026)

Enquête Adda du Gers, SB 2026



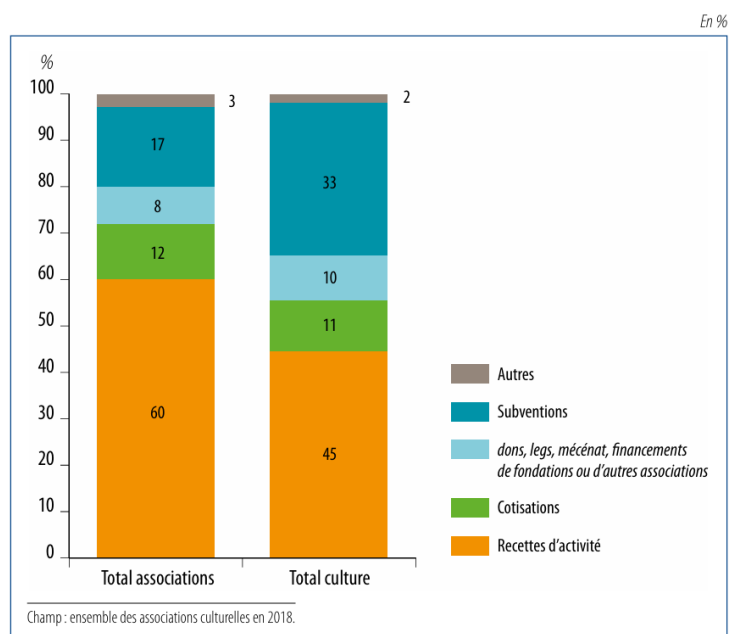
Focus sur le soutien public

Au sein du secteur associatif, tous secteurs confondus, les associations culturelles se distinguent par leur moindre budget moyen (25 000 € contre 98 000 €), par une plus forte proportion de subventions publiques et une moindre proportion des recettes d'activité bien qu'elles restent prédominantes (Baude, 2024) (figure 41).

Dans le Gers, la part d'aide publique dans le modèle de financement des associations culturelles est plus forte pour les associations employeuses (23 % contre 10 % pour les non employeuses) (figure 42) comme observé à l'échelle nationale ; par contre, une aide en nature des collectivités (prêt de salles, de matériel, soutien logistique, technique et en ressources humaines) est délivrée à 79 % de l'échantillon (figure 43), au premier rang desquelles, la Commune, qui joue un rôle central dans le développement culturel territorial. Cette aide en nature évite des coûts parfois conséquents aux associations comme la location de salles, de matériel ou l'embauche de technicien.nes. De ces aides dépend souvent la faisabilité de l'ensemble des projets des associations.

Figure 41 – Répartition des ressources courantes des associations à l'échelle nationale, tous secteurs confondus et dans le secteur culturel en 2024

Insee 2018, DEPS 2024



Source : Enquête Associations 2018, Insee, traitements DEPS, 2024

Figure 42 – Répartition du 1^{er} poste de recettes des associations

Enquête Adda du Gers, SB 2026

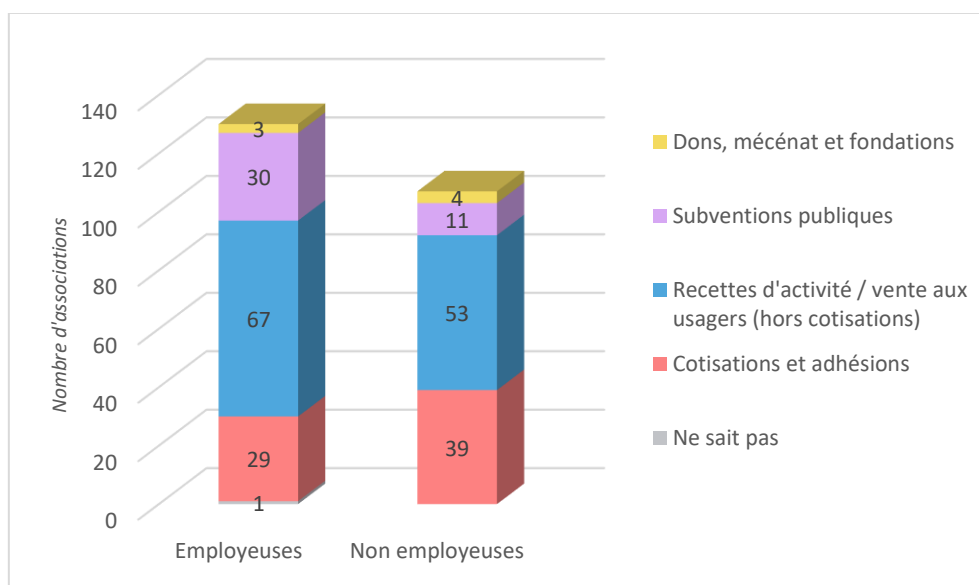
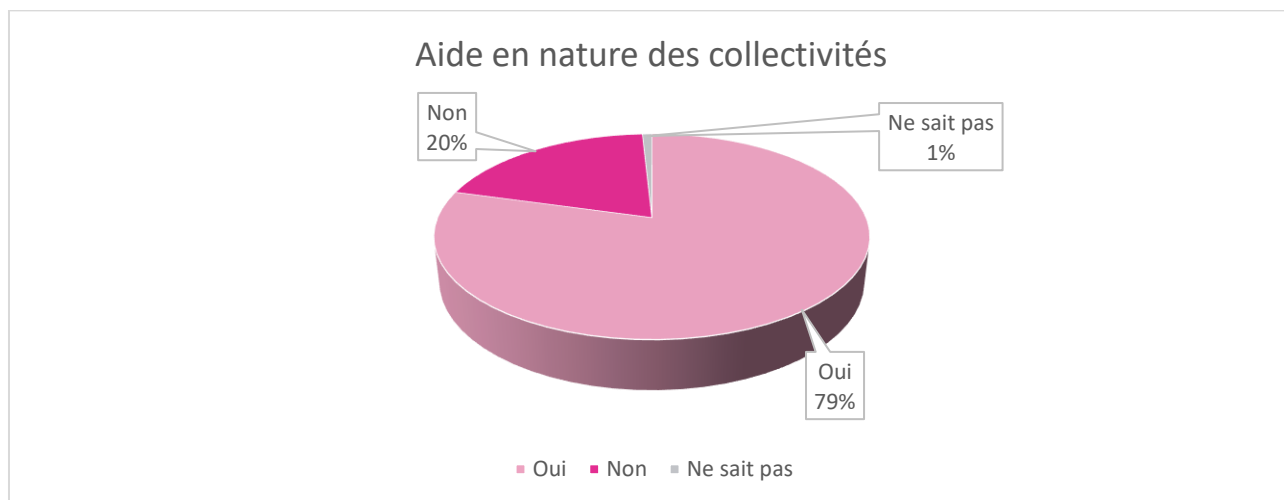


Figure 43 - Part des associations bénéficiant d'aides en nature de la part des collectivités

Enquête Adda du Gers, SB 2026



La répartition des demandes de subventions publiques selon l'activité principale montre que l'aide publique est présente pour toutes les activités, mais qu'elle est sollicitée par presque tous les festivals, les saisons, et l'enseignement artistique ; qu'elle est sollicitée par une large majorité d'équipes artistiques professionnelles, d'événements et manifestations ponctuelles et d'ateliers de pratiques amateurs. Les ensembles choraux et instrumentaux ainsi que les structures de soutien à la culture et accompagnement ont une répartition quasi égale (figure 44).

L'intégralité des très gros budgets, la quasi-totalité des gros budgets et 88 % des budgets entre 10 et 50 000 € demandent des subventions (figure 45). L'aide publique est donc au centre des modèles socio-économiques des associations, toutes activités principales et tous budgets confondus (figure 44 – voir en annexes pour la répartition par domaine artistique).

Figure 44 – Part des associations prévoyant des financements publics pour 2026 selon l'activité principale

Enquête Adda du Gers, SB 2026



Figure 45 – Répartition des associations prévoyant des financements publics en 2026 selon les budgets

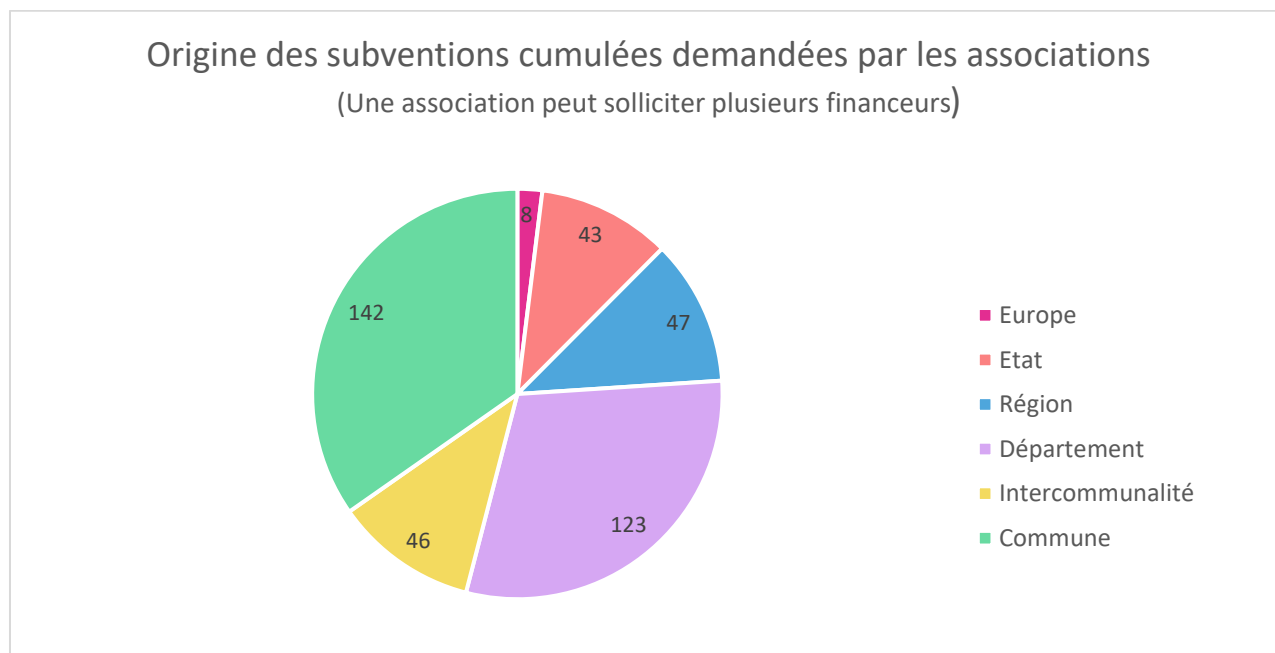
Enquête Adda du Gers, SB 2026

Budgets des associations	Avec demande de subventions	Sans demande de subventions	Part en % Avec demande de subventions	Total
Moins de 1000 €	5	4	56	9
Entre 1000 et 10 000 €	53	36	60	89
Entre 10 000 et 50 000 €	75	10	88	85
Entre 50 000 et 200 000 €	40	1	98	41
Entre 200 000 et 500 000 €	8	0	100	8
Plus de 500 000 €	5	0	100	5
Total	186	51	-	237

Les financeurs principalement sollicités sont la Commune et le Département, suivis par les autres collectivités en proportions quasiment égales (sauf l'Europe qui ne concerne que 8 demandes émanant des structures hautement professionnalisées, festivals, saisons et équipes artistiques professionnelles). Les Intercommunalités sont sollicitées plus fortement par les équipes artistiques professionnelles, les saisons et l'enseignement artistique. Le Département est sollicité en proportions égales par l'ensemble des activités principales quand la Commune l'est surtout pour les événements locaux et les pratiques amateurs. L'Etat est quant à lui majoritairement sollicité pour les demandes de FDVA²¹ (voir en annexes) (figures 46 à 48).

Figure 46 - Répartition des origines des financements publics parmi les associations ayant fait des demandes de subventions pour 2026

Enquête Adda du Gers, SB 2026



²¹ Fonds de Développement de la Vie Associative, <https://lecompteasso.associations.gouv.fr/le-fonds-de-developpement-de-la-vie-associative-fdva/>

Figure 47 – Part des financeurs publics sollicités par les associations ayant fait des demandes de subventions pour 2026

Enquête Adda du Gers, SB 2026

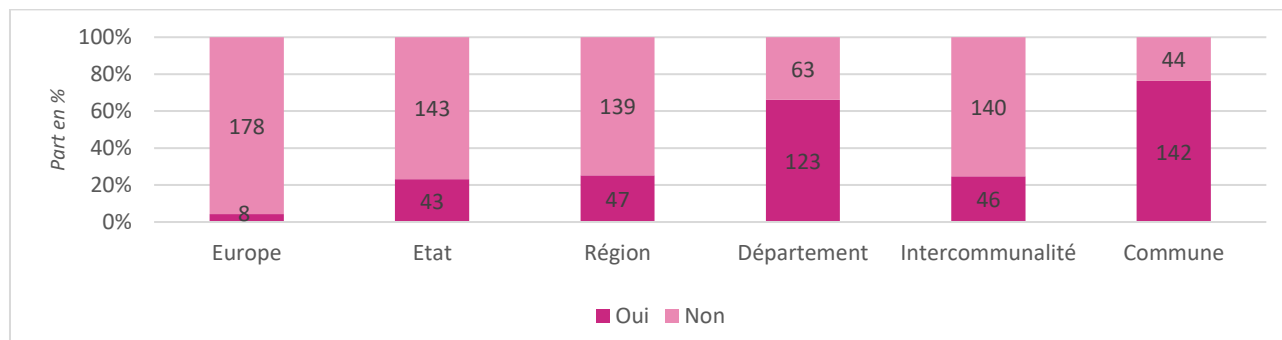
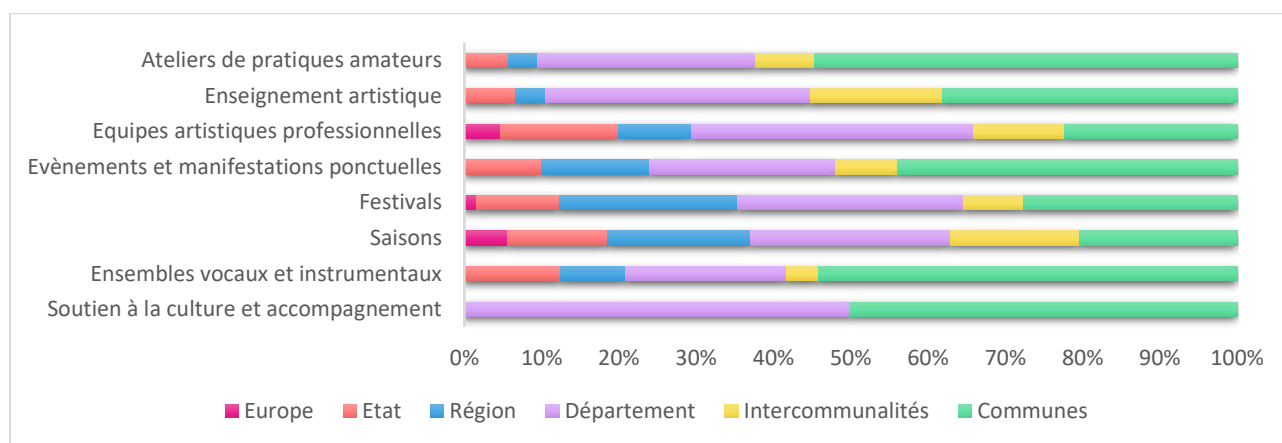


Figure 48 – Répartition des financeurs sollicités par des demandes de subventions pour 2026 selon l'activité principale des associations

Enquête Adda du Gers, SB 2026



Globalement, les demandes de subventions étaient encore en cours de traitement durant le temps de l'enquête, mais les associations ayant reçu leurs enveloppes permettent de dégager une tendance à la stabilité et à la baisse des montants des subventions pour 2026, toutes activités principales confondues sauf les ateliers de pratiques amateurs (3 hausses contre 2 baisses) (figure 49 et 50).

Figure 49 – Répartition de l'évolution globale des montants des subventions en 2026

Enquête Adda du Gers, SB 2026

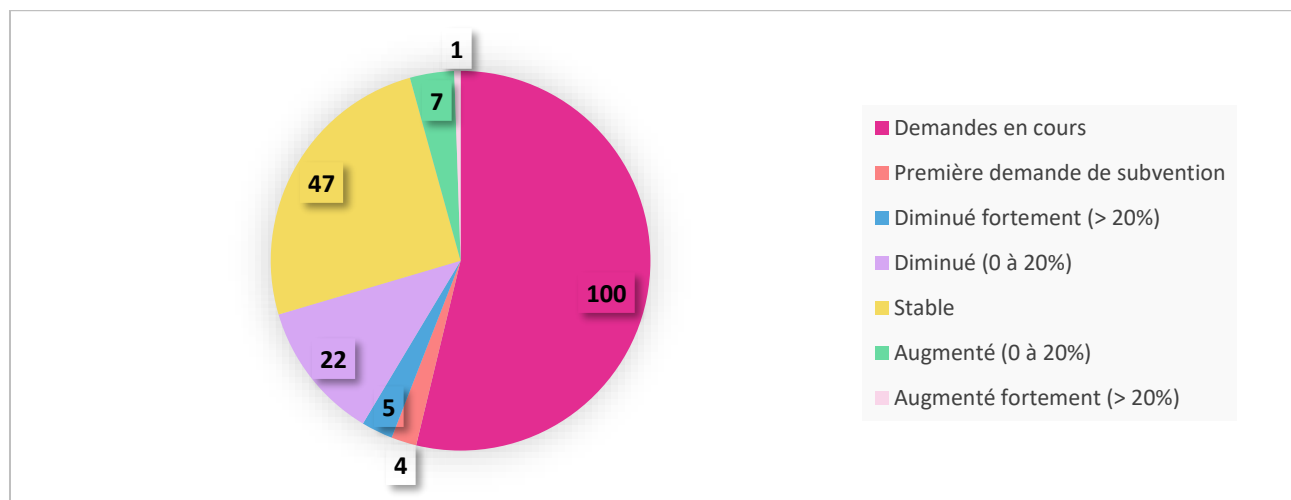
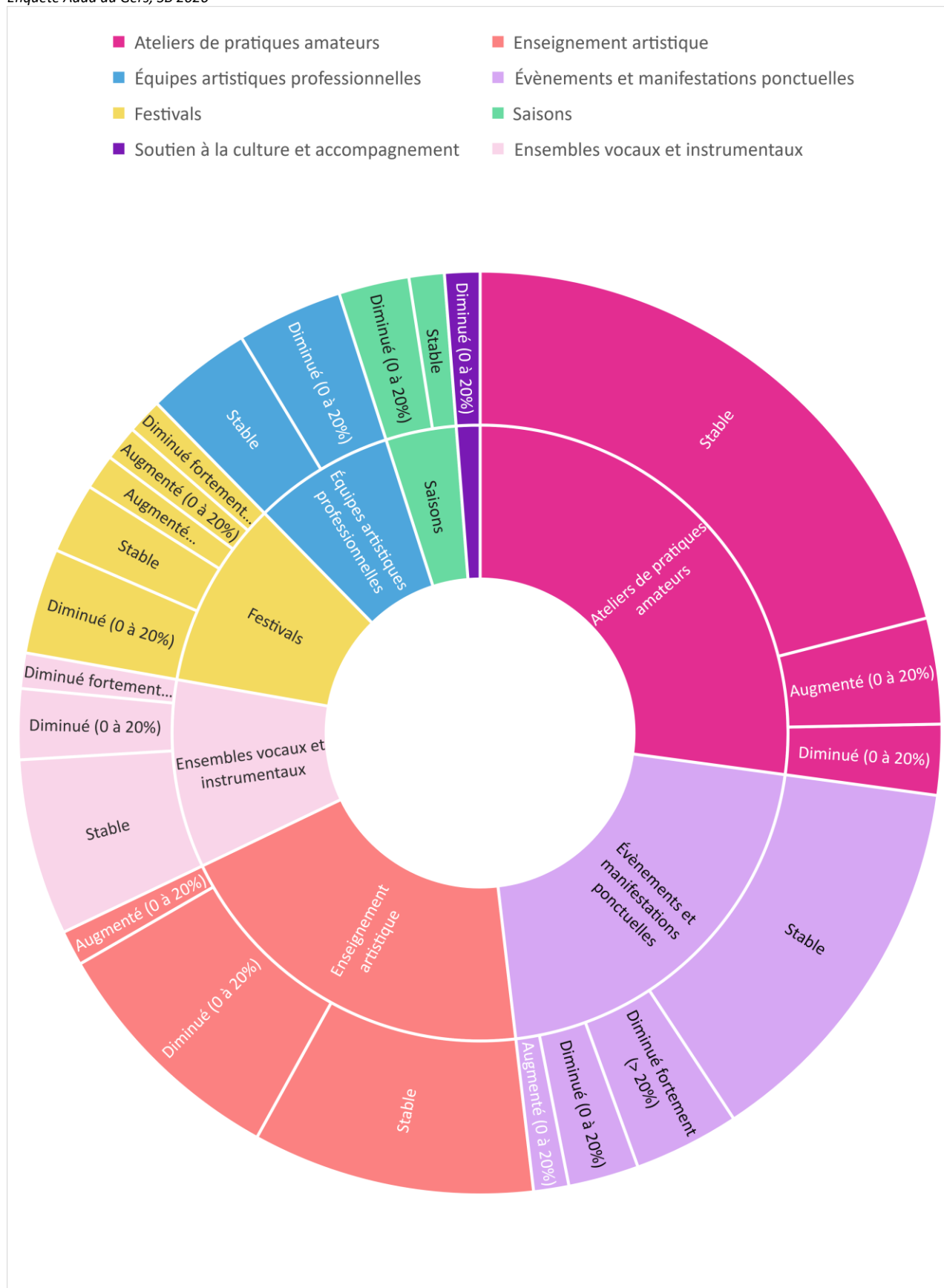


Figure 50 – Répartition de l'évolution des subventions allouées en 2026 selon la nature de l'activité (hors demandes en cours et premières demandes)

Enquête Adda du Gers, SB 2026



Degré de dépendance à l'aide publique et stratégies d'adaptation des associations

Afin de mesurer l'impact des baisses de subventions publiques généralisées, nous avons souhaité évaluer le degré de dépendance des associations à l'aide publique, leur résilience et leur marge de manœuvre. Ainsi, ce sont 124 structures qui seraient impactées par une nouvelle baisse en 2026 (71 par un impact significatif et 53 par un impact partiel) et 61 qui ne seraient impactées que de manière marginale (38) ou pas du tout (23) (figure 51). Cet impact concerne toutes les activités principales mais dans une moindre mesure les ateliers de pratiques amateurs. L'impact serait fort notamment pour bon nombre d'équipes artistiques professionnelles, d'écoles d'enseignement artistique et de festivals (figure 52). Enfin, cet impact est plus important sur l'ensemble des associations employeuses et pour celles dont les budgets s'élèvent au-dessus de 50 000 € (figures 53 et 54).

Figure 51 – Répartition de la force globale d'impact sur l'activité des associations ayant fait des demandes de subventions pour 2026 en cas de baisse de financements publics

Enquête Adda du Gers, SB 2026

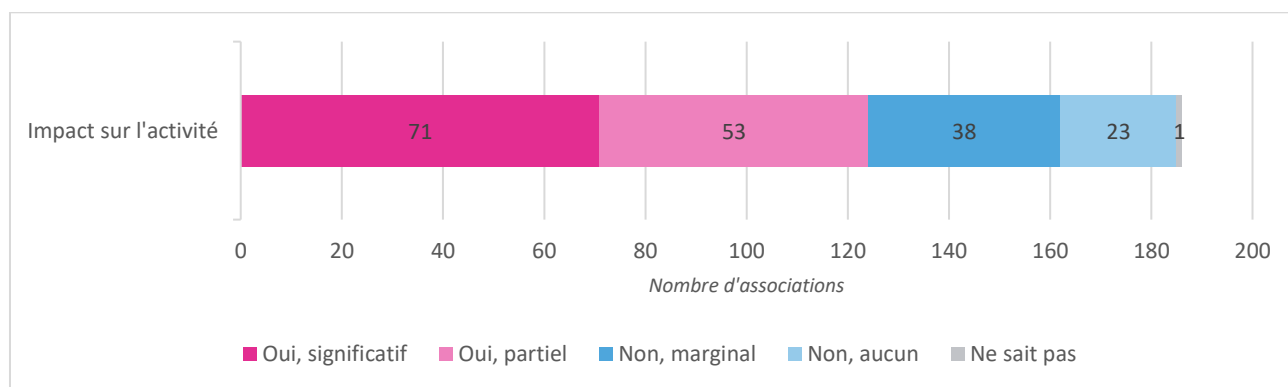


Figure 52 – Répartition de la force d'impact sur l'activité en cas de baisse de financements publics selon l'activité principale des associations ayant fait des demandes de subventions pour 2026

Enquête Adda du Gers, SB 2026

Activité principale	Force d'impact en cas de baisse de financements publics					Total
	Oui, Significatif	Oui, partiel	Non, marginal	Non, aucun	Ne sait pas	
Ateliers de pratiques amateurs	5	8	11	11	0	35
Enseignement artistique	19	7	4	1	0	31
Équipes artistiques professionnelles	18	10	8	2	0	38
Évènements et manifestations ponctuelles	8	13	7	2	0	30
Festivals	11	4	4	1	0	20
Saisons	5	7	1	1	1	15
Soutien à la culture et accompagnement	0	0	0	1	0	1
Ensembles vocaux et instrumentaux	5	4	3	4	0	16
Total Oui / Non / Ne sait pas		124		61	1	186
Total	71	53	38	23	1	186

Figure 53 – Répartition de la force d'impact sur l'activité des associations ayant fait des demandes de subventions en cas de baisses de financements publics selon l'emploi

Enquête Adda du Gers, SB 2026

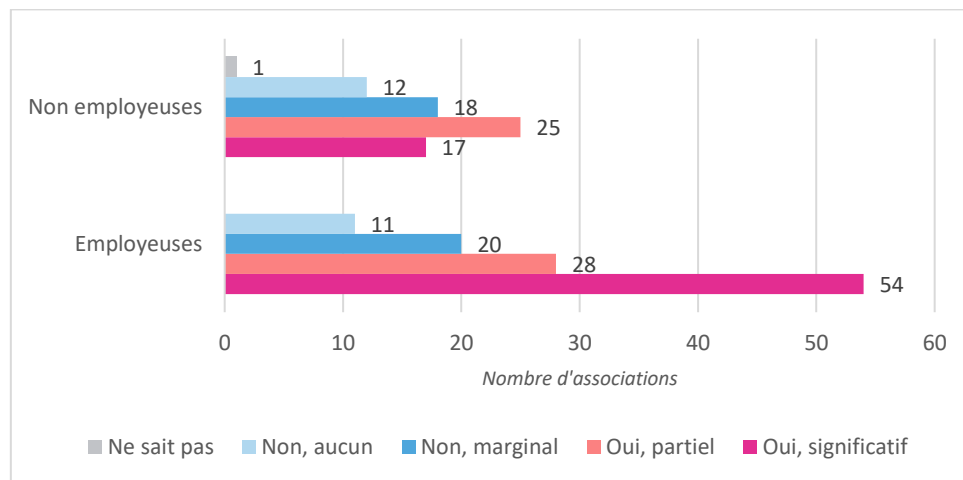
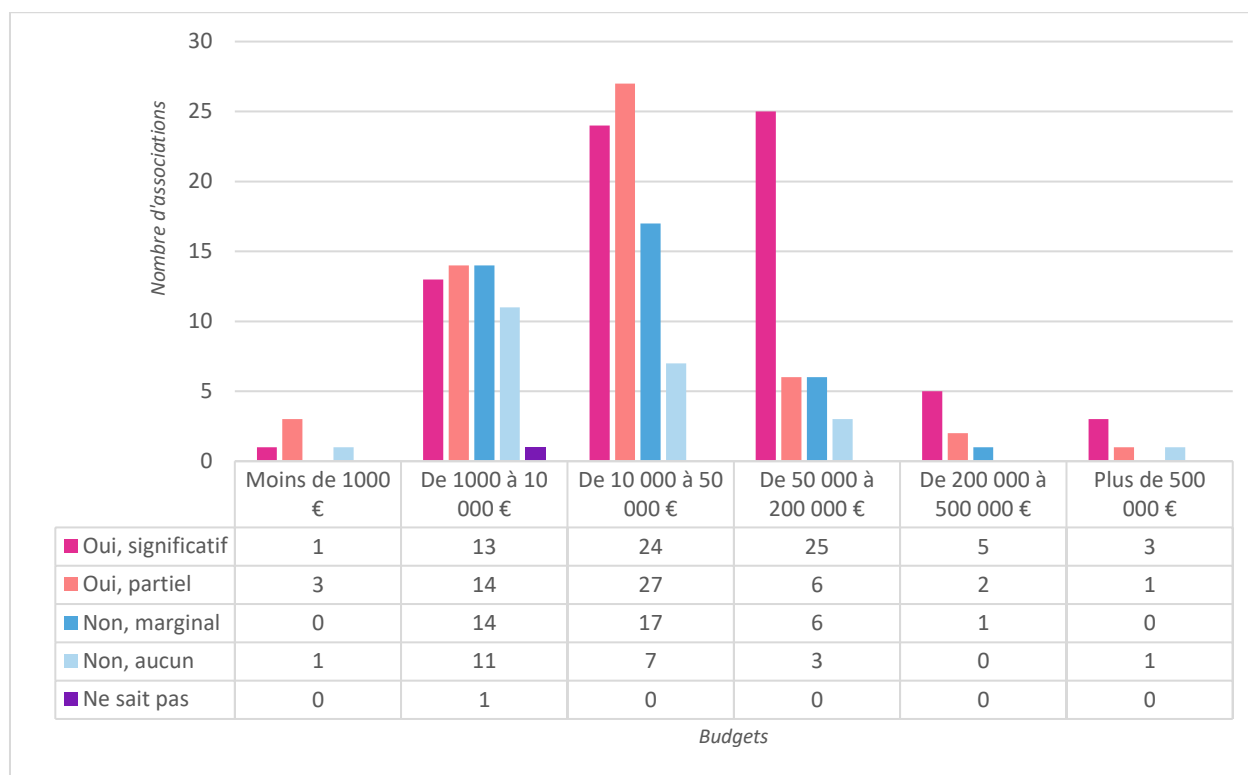


Figure 54 – Répartition de la force d'impact sur l'activité des associations ayant fait des demandes de subventions pour 2026 en cas de baisses de financements publics selon leur budget

Enquête Adda du Gers, SB 2026



Les types d'impact les plus cités (figure 55) - en cas de poursuite de la baisse des financements publics - sont la diminution des activités et/ou des coûts, le non renouvellement de prestataires et/ou de contrats de travail et une menace sur la pérennité du projet associatif à moyen terme (qui concerne 53 associations dont majoritairement l'enseignement artistique et les équipes artistiques professionnelles) (figure 56). Les programmeurs seraient aussi fortement impactés, une baisse de leurs recettes publiques impliquant le choix d'une programmation moins coûteuse, moins qualitative ou moins nombreuse, avec le risque d'une perte des publics et d'une baisse de recettes (figure 55). L'impact se fait sentir sur les équipes artistiques professionnelles, qui, afin d'être maintenues dans les

programmations, sont contraintes de diminuer leurs tarifs et perdent ainsi les recettes de vente de leur spectacle, avec une menace sur la solidité de leur structure qui grandit. C'est donc par effet boule de neige que les équipes artistiques professionnelles pâtissent de la baisse de l'aide publique du fait de la diminution de l'aide aux programmeurs. Les structures d'enseignement artistique sont aussi très dépendantes de cette aide (figure 56).

Figure 55 – Répartition des types d'impacts (force d'impact significative et partielle) en cas de baisses de financements publics

Enquête Adda du Gers, SB 2026

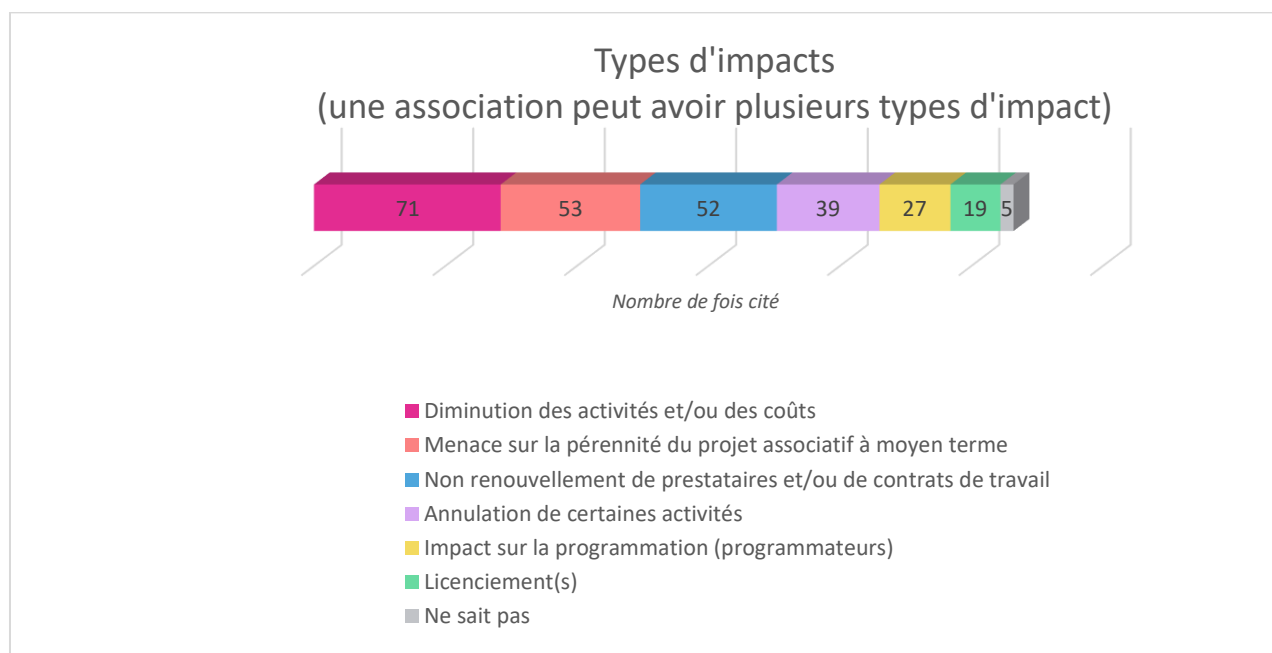


Figure 56 – Répartition des associations qui se disent menacées sur la pérennité du projet à moyen terme en cas de baisses de financements publics selon l'activité principale

Enquête Adda du Gers, SB 2026

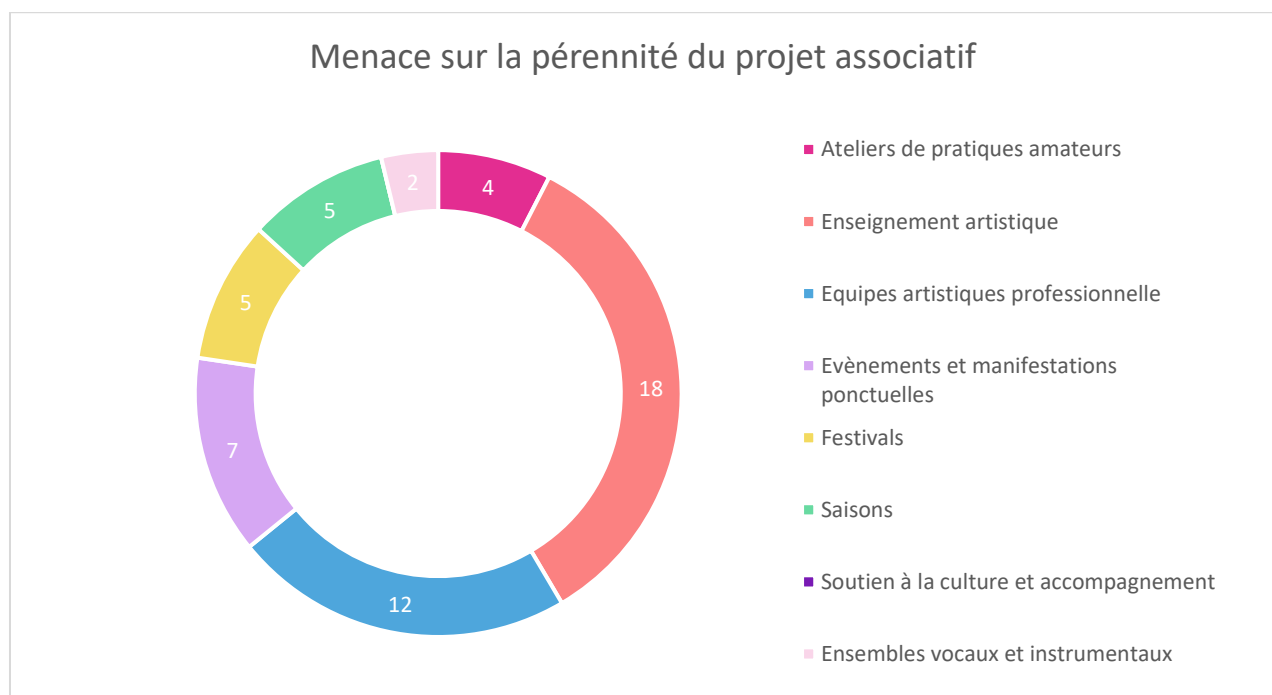
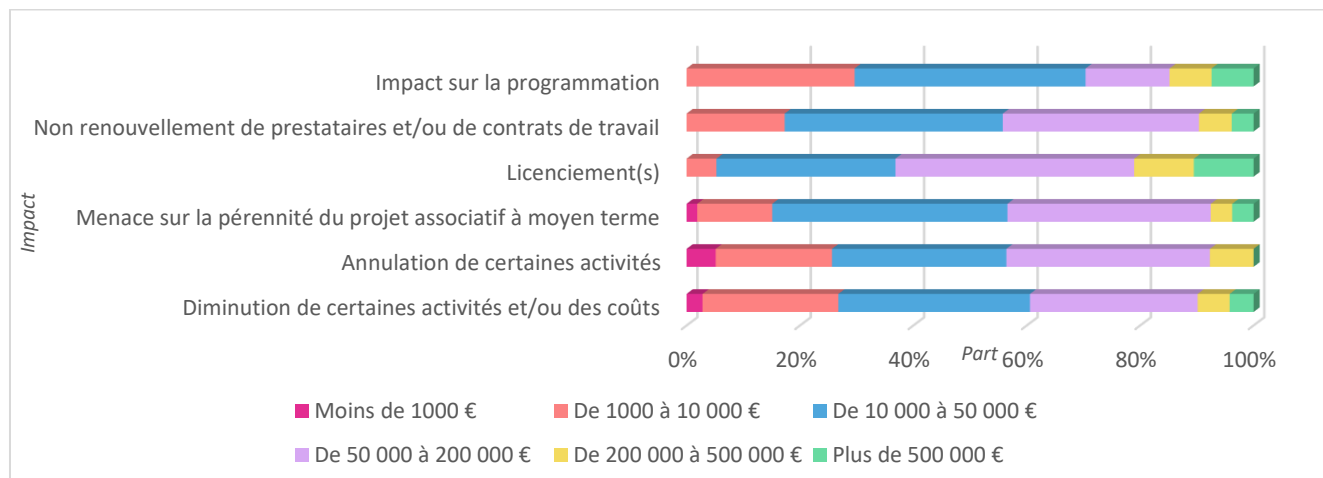


Figure 57 – Répartition des budgets au sein de chaque type d'impacts en cas de baisses de financements publics

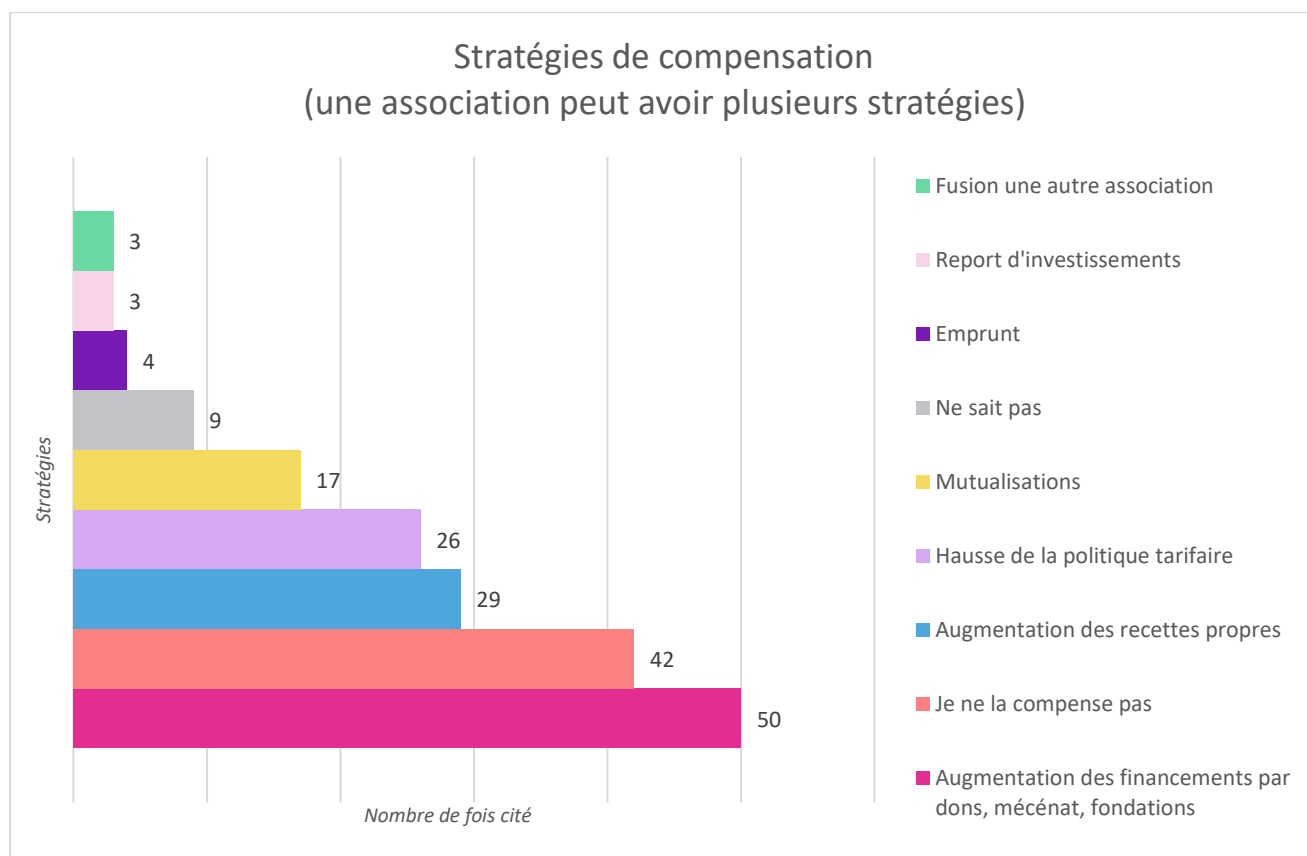
Enquête Adda du Gers, SB 2026



Afin de compenser cette baisse, les associations impactées envisagent certaines pistes et stratégies, dont l'augmentation de financements par dons, mécénat ou fondations en premier lieu, et affirment ne pas pouvoir la compenser comme deuxième réponse la plus courante. Notons que l'augmentation des recettes propres (par une augmentation ou diversification de l'activité) est envisagée par 29 structures ainsi que la hausse des tarifs pour 26 structures (figure 58).

Figure 58 – Répartition des stratégies de compensation des associations impactées en cas de baisses de financements publics (impact significatif et partiel)

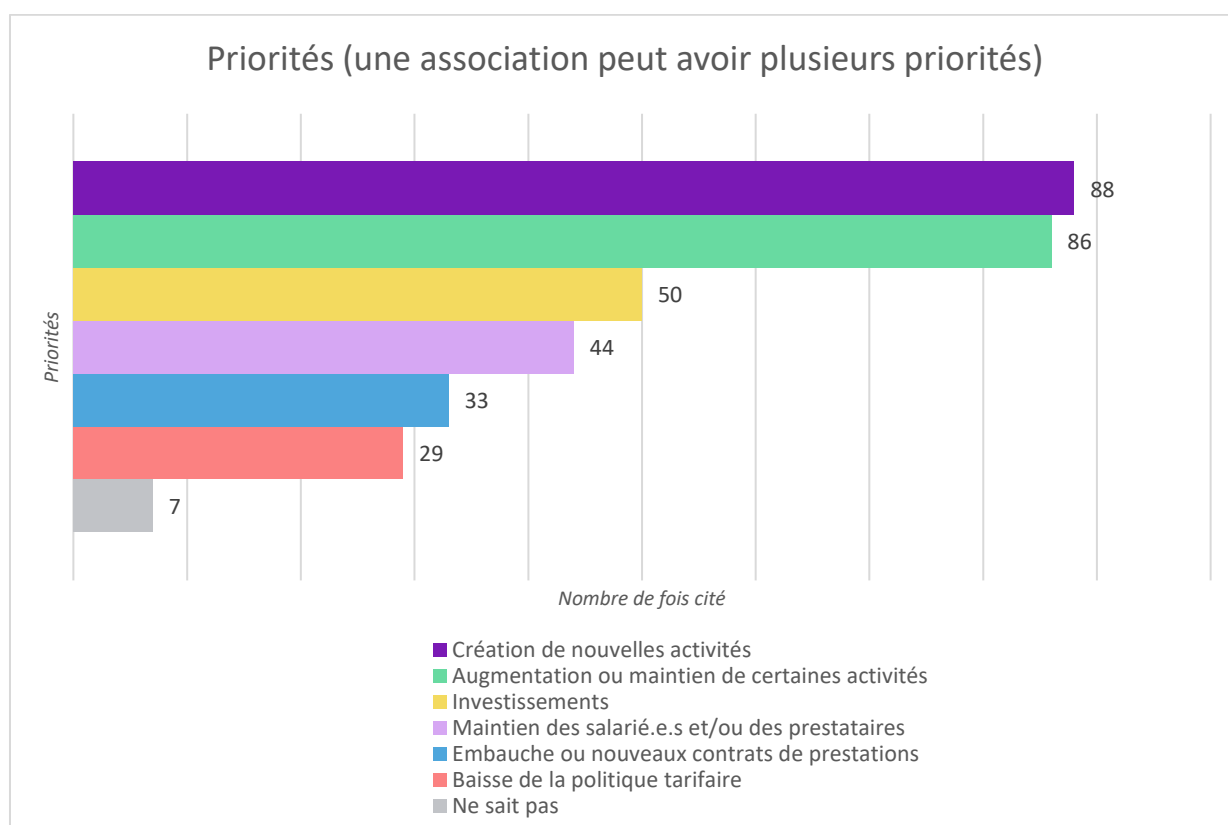
Enquête Adda du Gers, SB 2026



Enfin, si les aides publiques étaient maintenues au moins à la hauteur de celles de 2025, voire augmentées, les associations pourraient lever certains blocages dans le développement de leur activité. Elles souhaiteraient pouvoir créer de nouveaux projets, augmenter leur activité, investir dans du matériel, de la logistique, des salles ou encore pouvoir embaucher ou baisser leurs tarifs pour renforcer l'accessibilité de leur projet (figure 59).

Figure 59 – Répartition des priorités de dépenses des associations en cas de maintien voire d'augmentation des financements publics

Enquête Adda du Gers, SB 2026



Trésorerie des associations

Les associations interrogées se projettent majoritairement entre 6 mois et un an avec leur trésorerie disponible, en termes de durée d'exploitation possible²². Viennent ensuite un grand nombre de structures couvrant 3 à 6 mois d'exploitation et plus d'un an, ce qui est un bon signe de santé financière et de résilience au sein de notre échantillon (figure 60). Notons que cette résilience dépend de l'activité principale de l'association (voir en annexes) et de la présence ou non d'un fonds de réserve. La part d'associations ne détenant pas de fonds de réserve diminue à mesure que le budget augmente. Seuls les budgets de 1000 à 50 000 € ont des fonds de réserve très solides et la part des très gros budgets dont les fonds de réserve sont à zéro est importante (figure 62). Enfin, il est à noter que globalement ce fonds est principalement fragile (pour 74 associations), inexistant (pour 65) ou solide (pour 61 associations) (figure 61).

²² Afin d'éviter un biais d'analyse, les festivals et événements ont été écartés, ayant des trésoreries dédiées à un événement ponctuel et possédant donc une visibilité qui dépend de la date de l'évènement.

Figure 60 – Répartition du nombre de mois d'exploitation couverts par la trésorerie actuelle des associations (hors festivals et évènements)

Enquête Adda du Gers, SB 2026

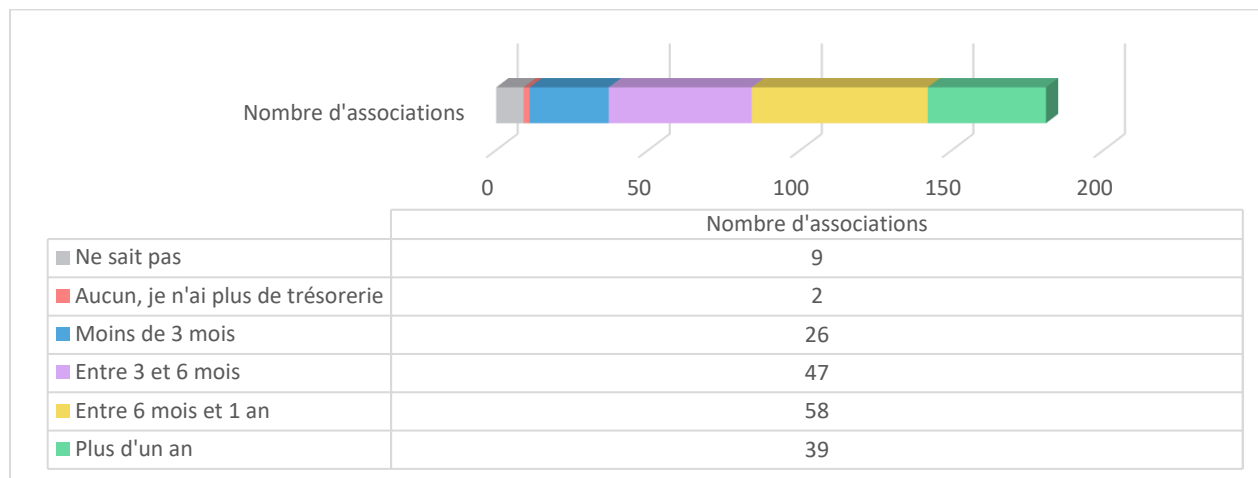


Figure 61 – Répartition de la qualité du fonds de réserve des associations

Enquête Adda du Gers, SB 2026

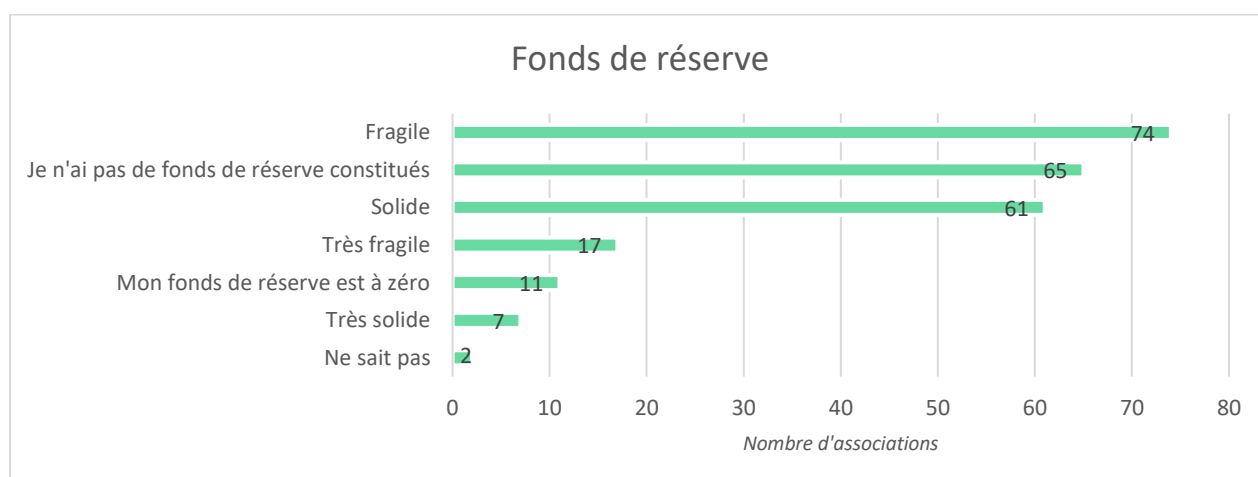
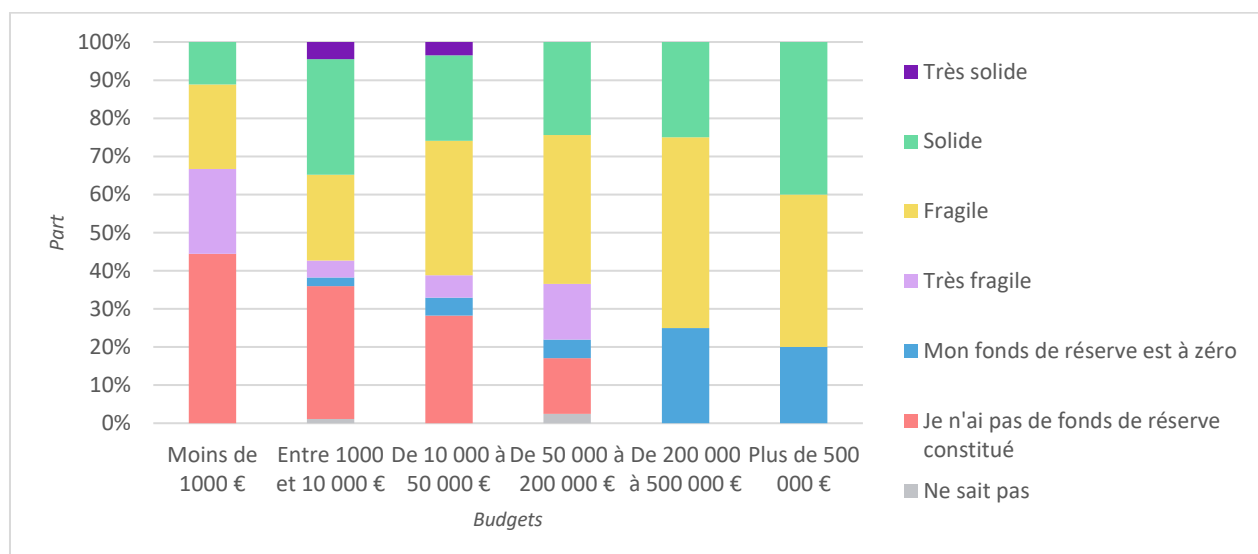


Figure 62 – Répartition de la qualité du fonds de réserve des associations par budgets

Enquête Adda du Gers, SB 2026



Ressenti des associations

Les entretiens se sont terminés par deux questions sur le ressenti des responsables des associations interrogés sur la santé financière de leur structure et la confiance en l'avenir.

Santé financière

Globalement, la santé financière des associations est jugée bonne pour 208 structures (bonne mais fragile pour 105 associations, bonne pour 103 associations) et mauvaise pour 29 (mauvaise mais pouvant encore se maintenir pour 25, pas du tout bonne pour 2 et 2 ne pouvant plus se maintenir) (figure 63). Les équipes artistiques professionnelles, l'enseignement artistique, les festivals et les structures de soutien à la culture ressortent comme les associations les plus fragilisées ou fragiles. Les pratiques amateurs semblent en meilleure santé financière, tout comme les événements et manifestations ponctuelles, les saisons et les ensembles vocaux et instrumentaux (figure 64). En définitive, c'est l'emploi qui fait la différence et pèse lourd sur la santé des associations, à l'exception des saisons (figure 65). La santé financière des associations est donc en partie directement liée au degré de professionnalisation et à la capacité d'emploi. Les associations employeuses ont au final plus de charges et moins de marges de manœuvre. Cette fragilité se lit aussi pour les budgets de plus de 50 000 € au sein desquels l'on trouve plus d'associations qui se disent fragiles ou en mauvaise santé financière (figure 66). Les associations soutenues par des financements publics sont malgré tout majoritairement fragiles (figures 67 et 68). L'aide publique est donc nécessaire au maintien d'une bonne santé financière des associations artistiques et culturelles du territoire.

Figure 63 – Répartition du ressenti des associations sur la santé financière de leur structure

Enquête Adda du Gers, SB 2026

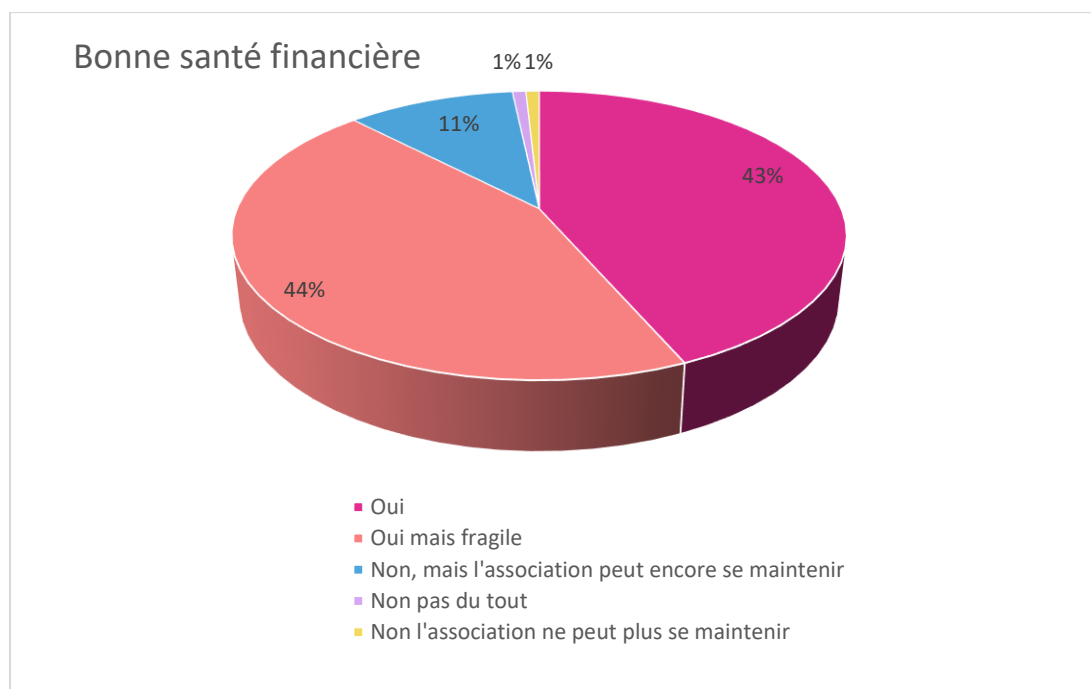


Figure 64 – Répartition du ressenti de la santé financière de l'association selon l'activité principale
Enquête Adda du Gers, SB 2026

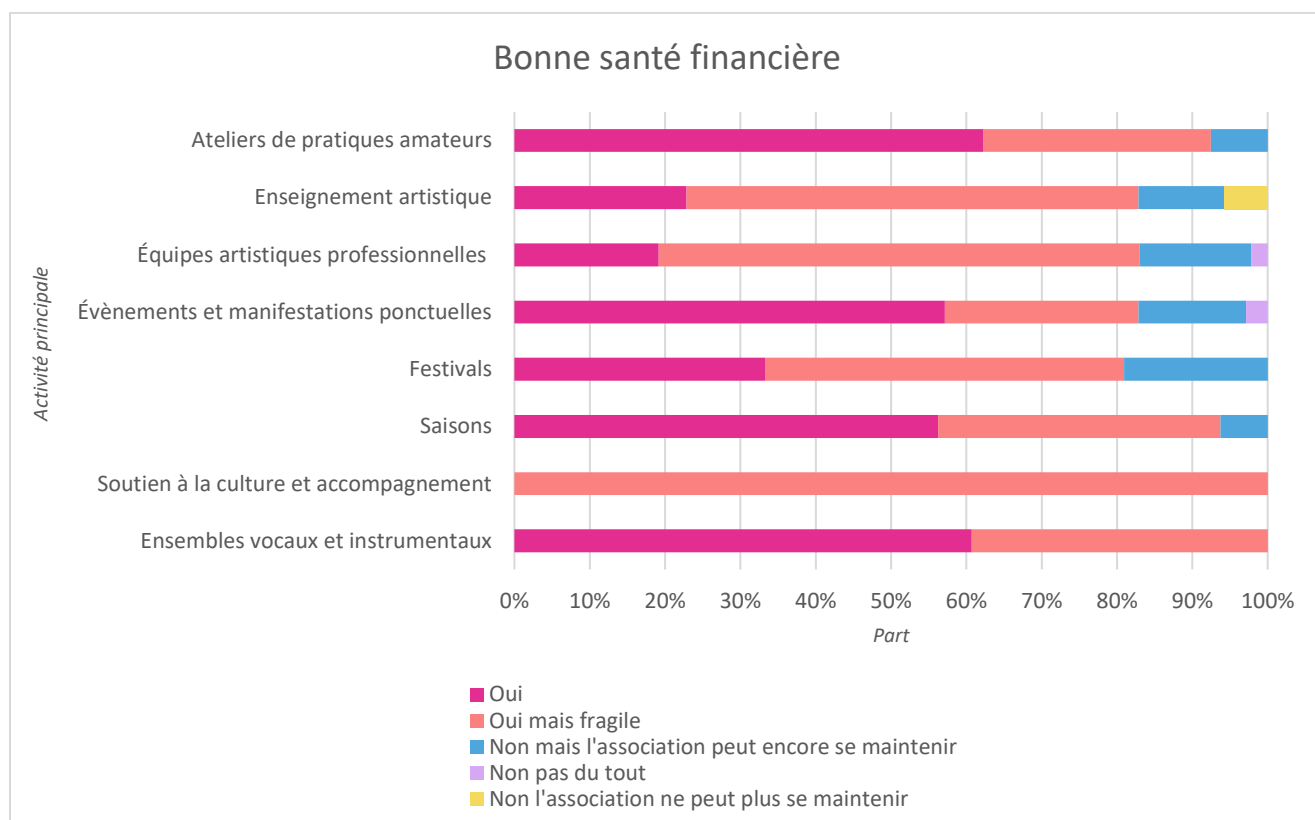


Figure 65 – Répartition de la santé financière des associations selon l'emploi
Enquête Adda du Gers, SB 2026

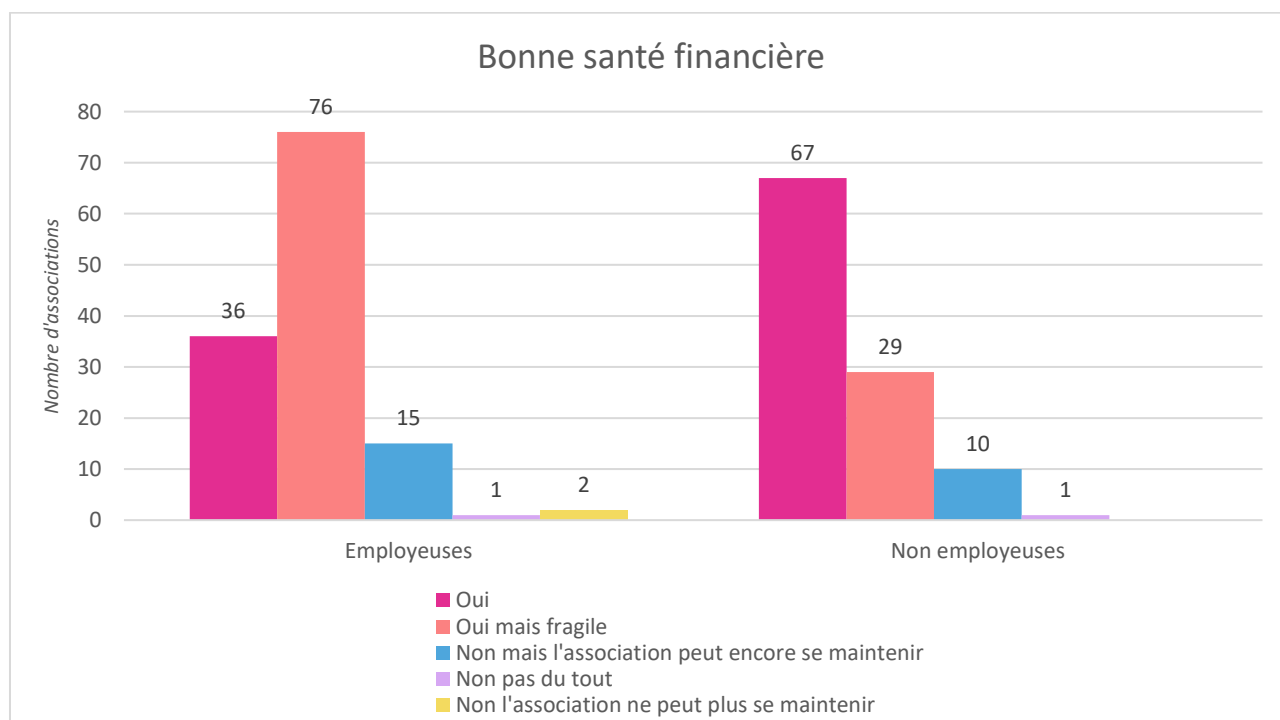


Figure 66 – Répartition du ressenti de la santé financière de l'association selon leur budget
Enquête Adda du Gers, SB 2026

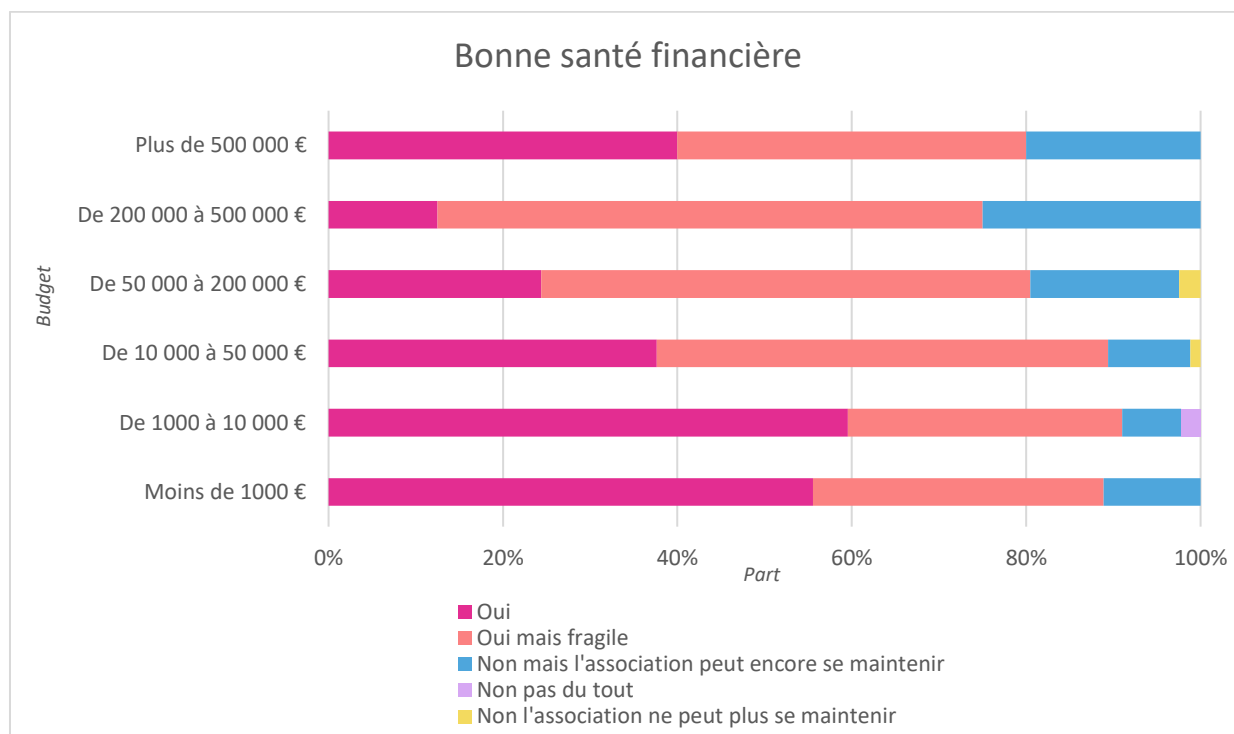


Figure 67 – Répartition de la bonne santé financière des associations selon le 1^{er} poste de recettes
Enquête Adda du Gers, SB 2026

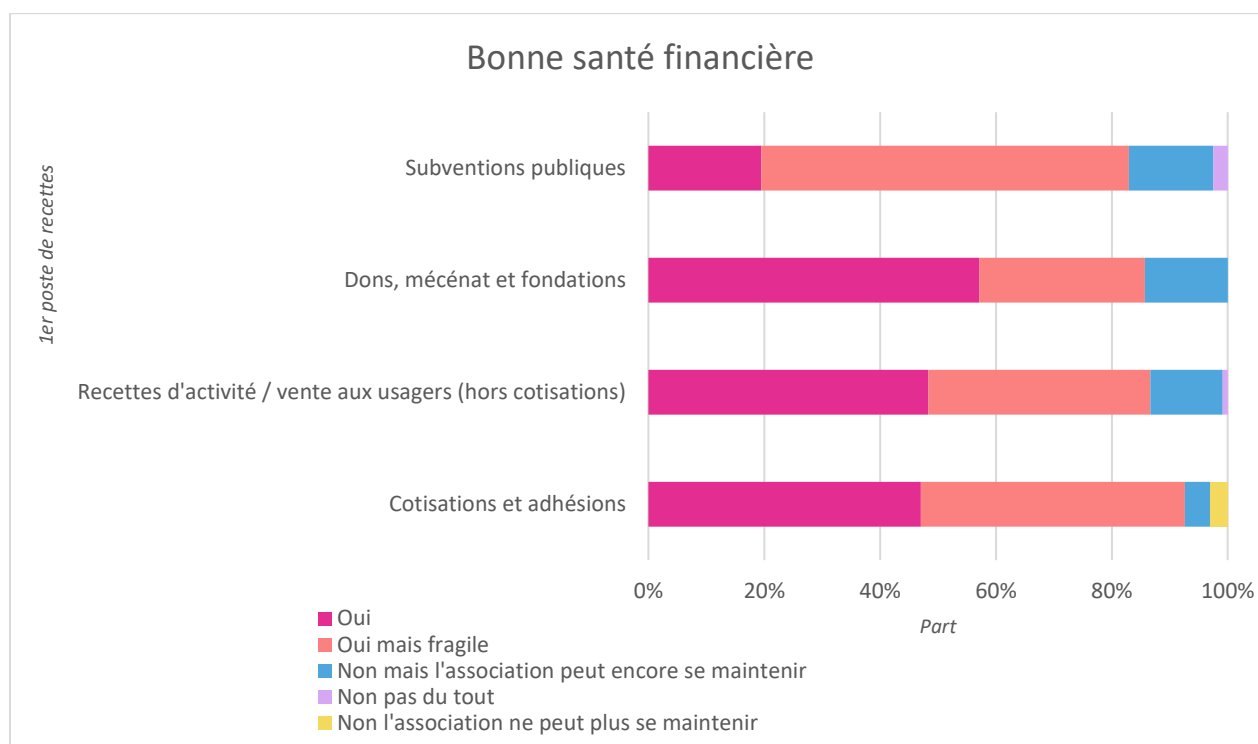
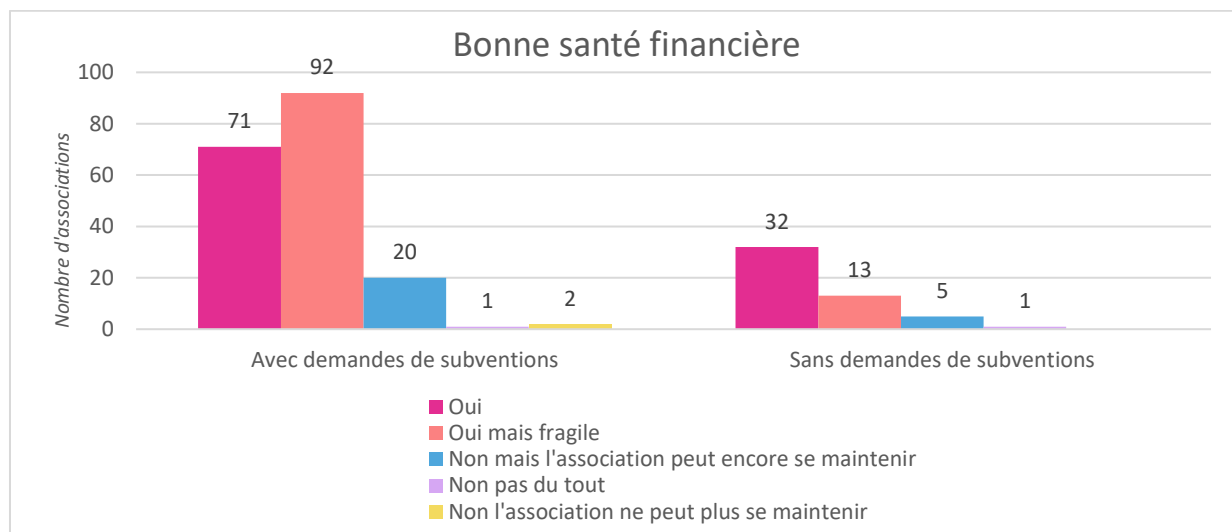


Figure 68 - Répartition de la bonne santé financière des associations selon qu'elles aient prévu ou non de bénéficier de subventions publiques pour 2026

Enquête Adda du Gers, SB 2026



Confiance en l'avenir

La confiance en l'avenir nous permet enfin d'évaluer le positionnement de la structure dans le contexte actuel de baisses de financements publics dédiés à la culture, de crise économique globale et de transition numérique, sociale et écologique ; la majorité des associations optent pour la confiance et l'optimisme, signe de la combativité du secteur associatif culturel et de sa capacité d'adaptation. Mais l'incertitude concerne malgré tout 63 associations et l'inquiétude 40 (figure 69) dont majoritairement les équipes artistiques professionnelles et les associations d'enseignement artistique (figure 70). Les deux catégories sont plus dépendantes de l'aide publique qu'elles voient s'amenuiser, plus limitées sur leurs marges de manœuvre et inquiètes de devoir réduire leur activité, leurs coûts et sont plus fortement concernées par la remise en question des éléments financiers fondateurs de leur projet.

Figure 69 - Qualification du rapport à l'avenir des associations

Enquête Adda du Gers, SB 2026

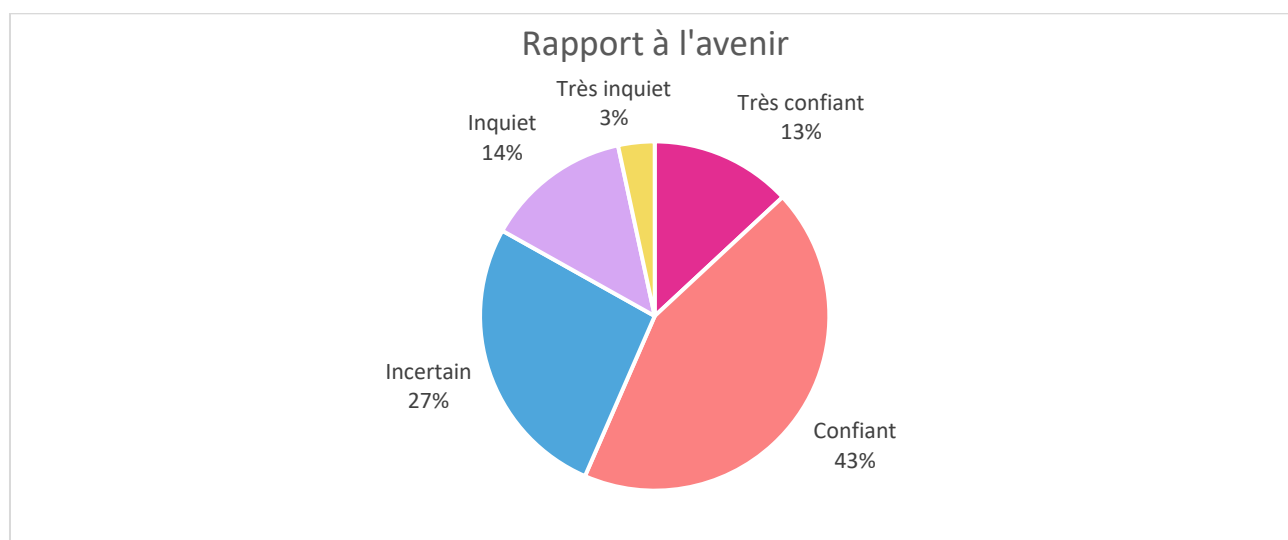
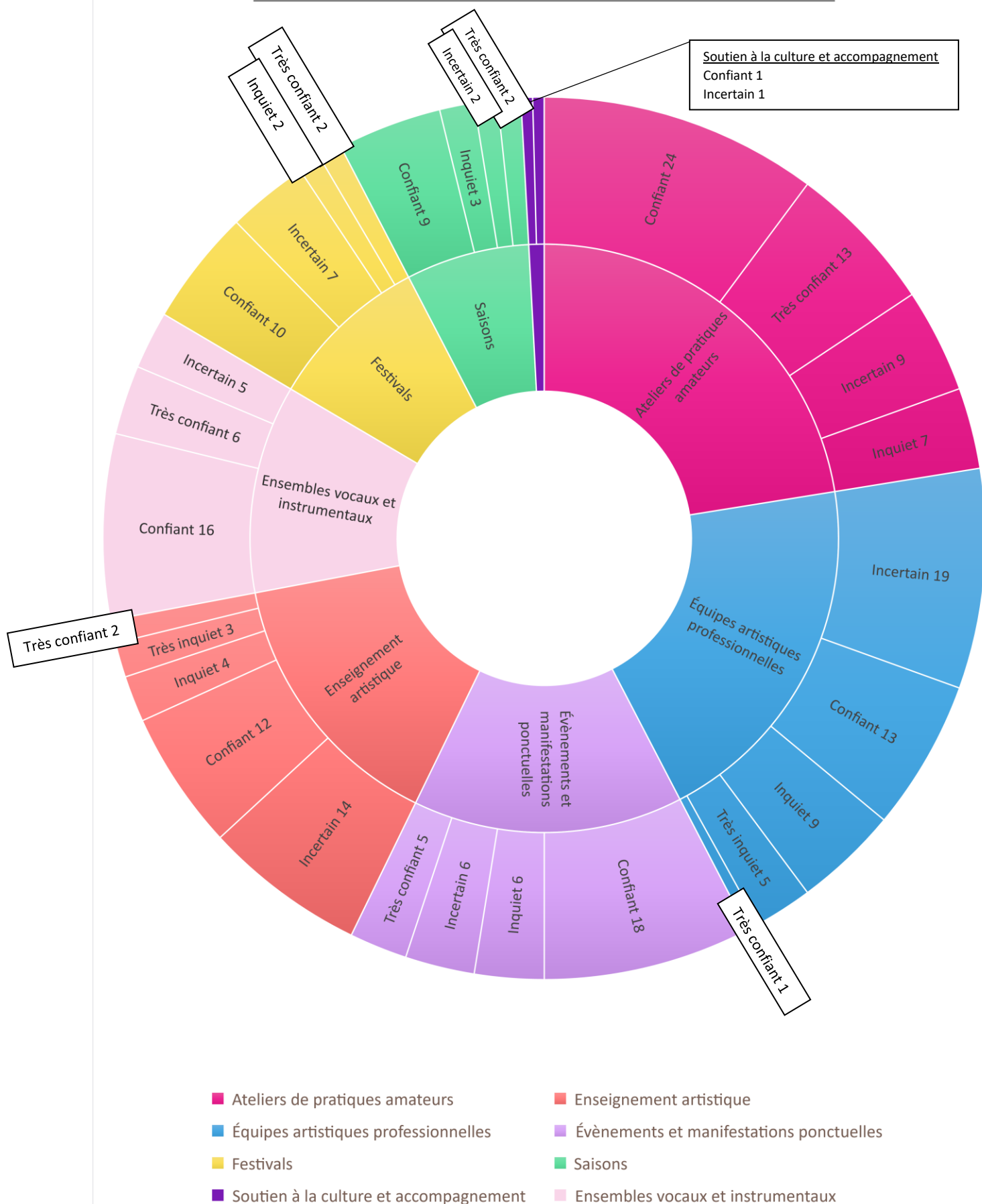


Figure 70 : Rapport à l'avenir selon l'activité principale de l'association

Enquête Adda du Gers, SB 2026



Besoins et difficultés des associations

La dernière question posée aux associations concernait leurs besoins d'accompagnement, de soutien ou de formation. Un ensemble de domaines a été proposé, et nous avons ensuite invité les associations à préciser les besoins énoncés en envisageant la possibilité d'autres non proposés. Ainsi, nous avons obtenu un résultat statistique de ces besoins (figure 71) ainsi qu'un résultat qualitatif précisant les besoins regroupés par grand thèmes. Il ressort un fort enjeu autour de la communication et du financement des associations, des difficultés de gestion et de diffusion cités parmi les trois domaines prioritaires.

Dans le détail (figure 72), on retrouve des difficultés sur le financement et les modèles économiques (41 associations), la gestion, comptabilité et administration (30), la recherche et formation des bénévoles et les coopérations (21 et 21), les ressources humaines (19), la logistique, notamment l'accès aux salles de cours et lieux de diffusion (15), la technique et la production (14), la réglementation (13), la vente et la diffusion des spectacles (12), les outils de communication (11), l'aide au projet (8) et l'aide globale (4). La liste complète de ces difficultés et besoins est disponible en annexes.

Figure 71 – Répartition des trois domaines prioritaires dans lesquels les associations ont des besoins d'accompagnement, de soutien ou de formation

Enquête Adda du Gers, SB 2026

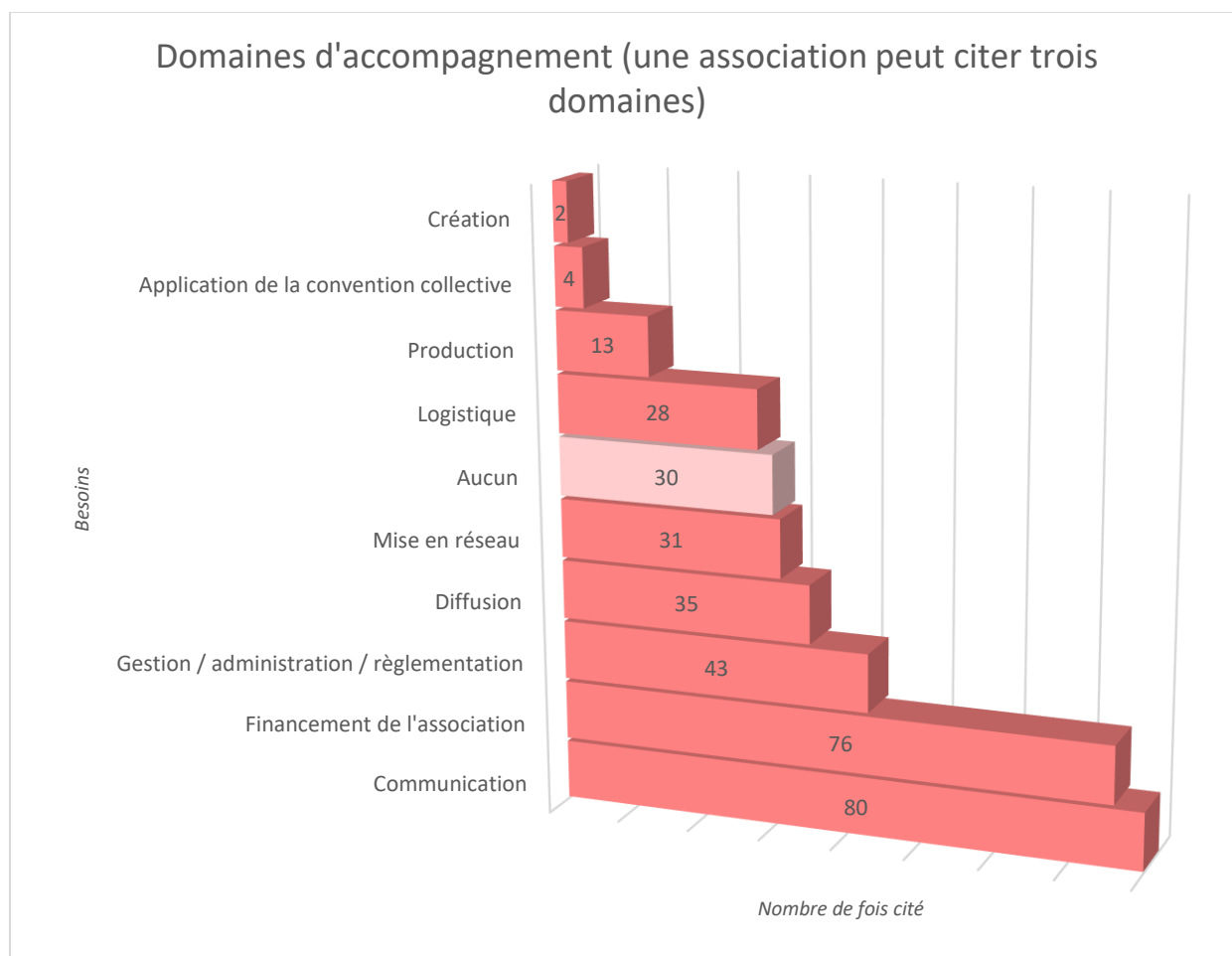


Figure 72 - Tableau de synthèse : détail des besoins spécifiques exprimés par les associations

Enquête Adda du Gers, SB 2026

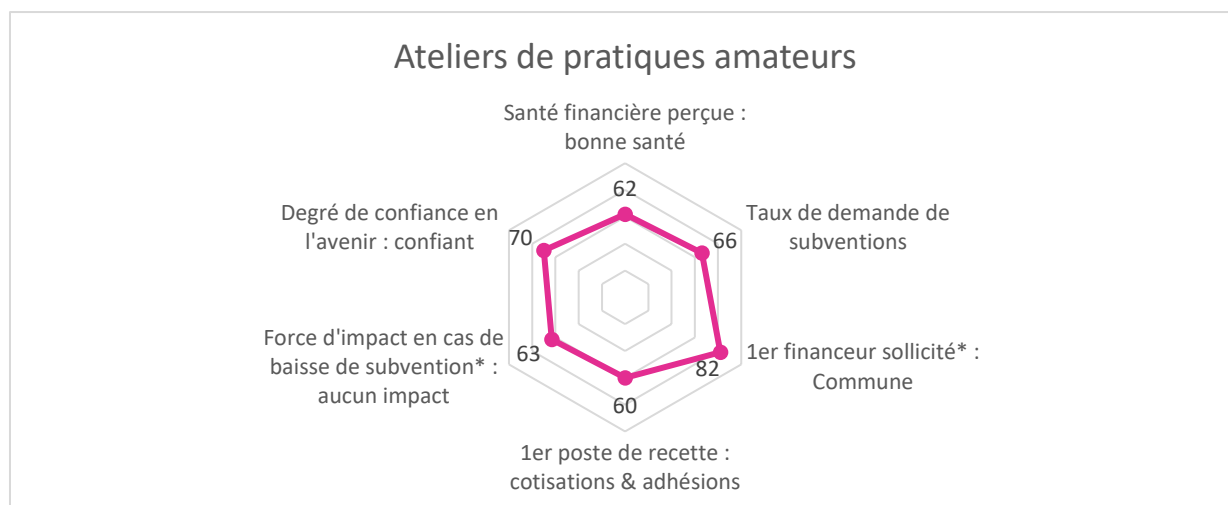
Thématique	Besoins et occurrence
Logistique	15 (lieu de stockage / salle de cours / moyens de transport / informatique)
Bénévolat	21 (recherche de bénévoles)
Aide aux projets	8 (appels à projets / organisation d'événements / éco-responsabilité)
Financement et modèles économiques	41 (subventions / co-production / mécénat / sponsoring / diversification / financement par les adhésions)
Vente & Diffusion des spectacles	12 (lieu de diffusion / vente de spectacles / développement des publics)
Coopérations	21 (mutualisations / rencontres entre pairs / partenariats publics / mise en réseau)
Réglementation	13 (droit du travail / accessibilité / handicap / convention ECLAT / licence entrepreneur de spectacles / SACEM)
Gestion, comptabilité, administration	30 (renouvellement de l'association / administration / comptabilité / paie / gouvernance)
Ressources humaines	19 (formation des salariés et des bénévoles / recrutements / GUSO)
Communication	11 (Intelligence artificielle / Site internet / Réseaux sociaux / graphisme / stratégies de communication)
Aide globale	4
Technique et production	14 (matériel son et lumière / régie / production)

Caractéristiques des associations selon leur activité principale

Cette dernière partie propose une schématisation des caractéristiques des associations selon leur activité principale qui synthétise à la fois leur modèle socio-économique et leur santé financière.

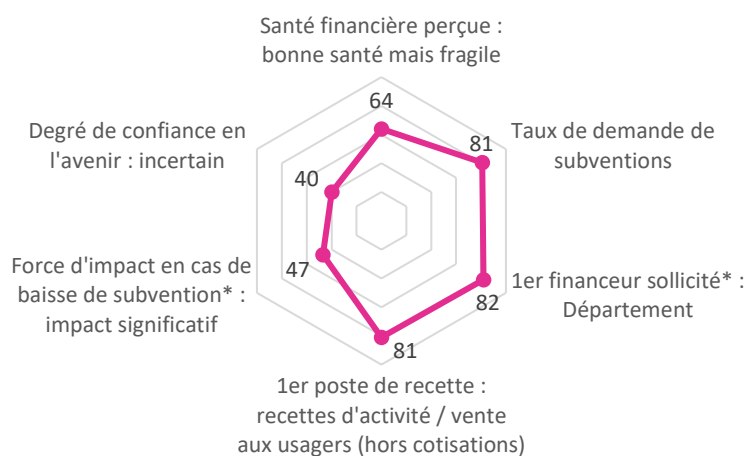
Figure 73 - Caractéristiques majoritaires des associations selon leur activité principale

Enquête Adda du Gers, SB 2026

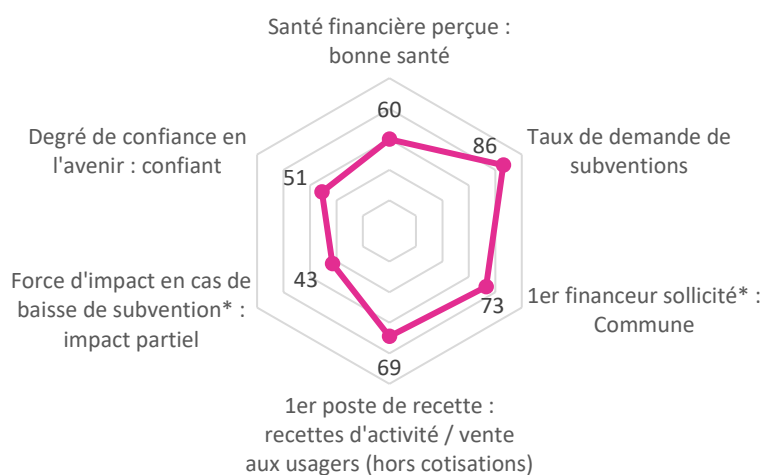


* parmi les associations ayant demandé des subventions / Lecture : Pour 62 % des ateliers de pratiques amateurs la santé financière est bonne / 66 % des ateliers de pratiques amateurs ont fait des demandes de subventions / Pour 82 % des ateliers, la Commune est sollicitée comme financeur / Pour 60 % des ateliers, le 1^{er} poste de recettes est composé des cotisations et adhésions / Pour 63 % des ateliers, l'impact des baisses de subventions serait nul / Pour 70 % des ateliers, le rapport à l'avenir est caractérisé par la confiance.

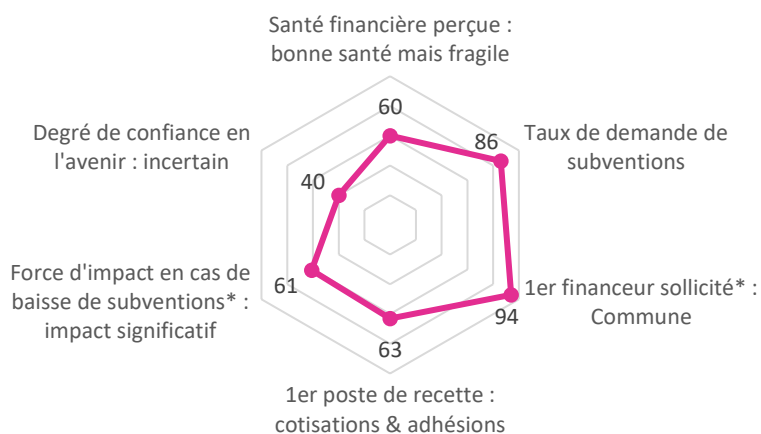
Équipes artistiques professionnelles



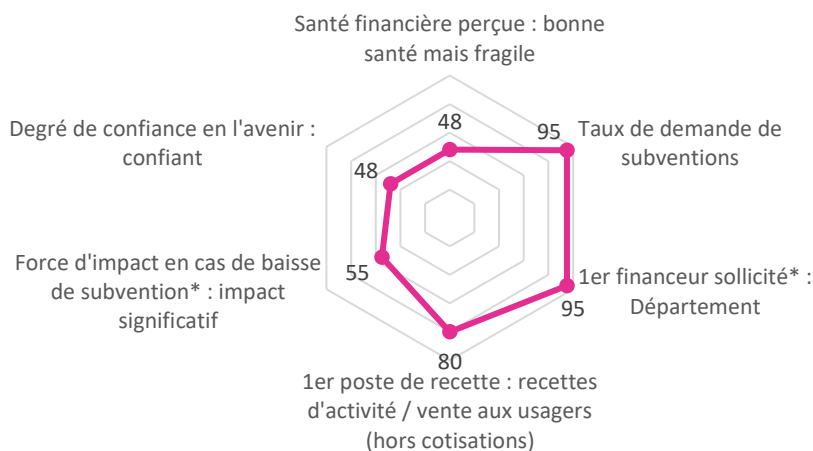
Évènements et manifestations ponctuelles



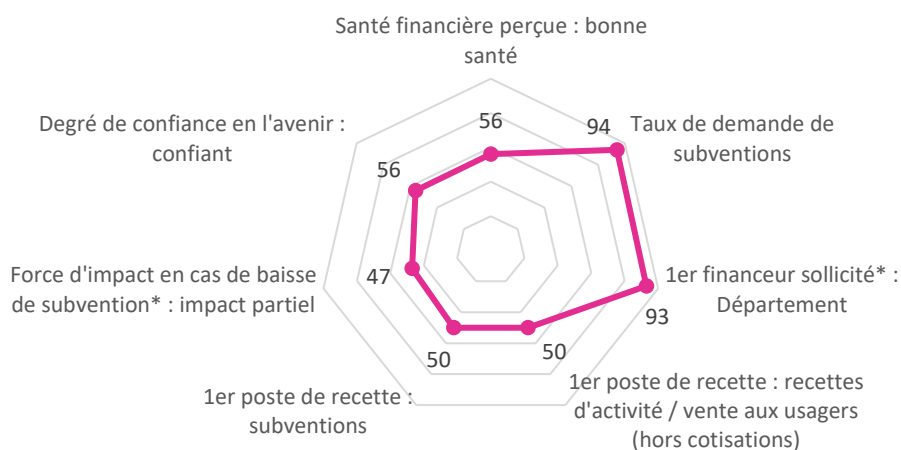
Enseignement artistique



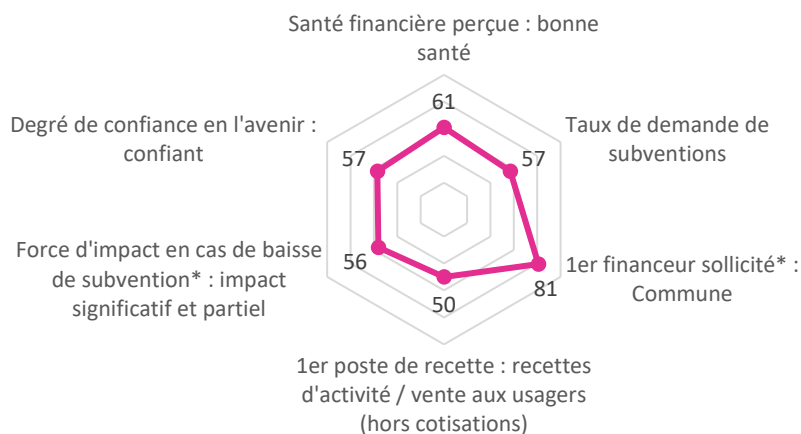
Festivals



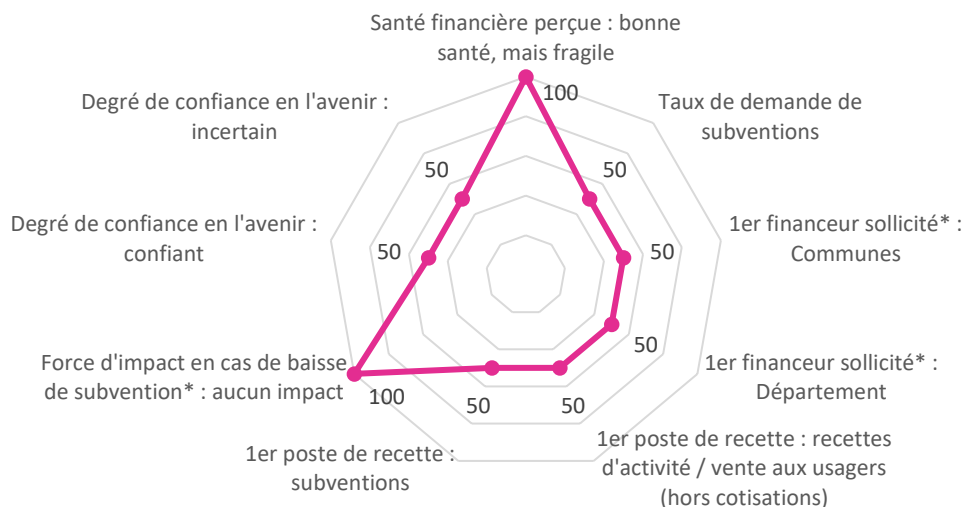
Saisons



Ensembles choraux et instrumentaux



Soutien à la culture et accompagnement



Conclusion

La santé financière des associations artistiques et culturelles du Gers ne peut être qualifiée si l'on regarde l'ensemble du tissu associatif sans distinguer les différentes catégories d'acteurs qui le composent. En effet, les modèles socio-économiques, les marges de manœuvre, les blocages ou les modalités de financement des associations sont extrêmement variés. Seule une lecture par l'activité principale de l'association permet de dégager des tendances et de détecter des signaux forts ou faibles. Ainsi, globalement :

- Les pratiques amateurs sont portées par des structures autonomes, en bonne santé, résilientes et avec de nombreuses marges de manœuvre. Leur modèle socio-économique reposant sur les cotisations des adhérent.e.s et les recettes d'activité, elles sont de fait moins impactées par une baisse structurelle de l'aide publique. Sur 53 structures, 35 bénéficient malgré tout de subventions, dont 29 de la part de la Commune, qui fournit de plus très souvent une aide matérielle indispensable et ce, gracieusement. Ces associations animent au quotidien les territoires avec des petits et moyens budgets.
- Les structures d'enseignement artistique fonctionnent avec des budgets moyens (entre 10 et 200 000 €) et sont fortement employeuses (89 %). Leur modèle socio-économique repose sur les cotisations et l'aide publique notamment des Communes, du Département et des Intercommunalités. Elles sont donc majoritairement impactées par une baisse de ces financements et fortement menacées sur la pérennité de leur projet (pour 18 d'entre elles). Leur seule variable d'ajustement étant la masse salariale, les répercussions de leur santé financière se font donc sentir sur l'emploi sur le territoire et l'offre d'enseignement. Elles souhaiteraient maintenir voire développer leur activité, investir et baisser leurs tarifs mais sont bloquées par des recettes insuffisantes. Elles naviguent en eaux troubles et ont peu de visibilité sur l'avenir.

- Les équipes artistiques professionnelles sont majoritairement incertaines et inquiètes pour l'avenir de leurs structures. Leur modèle socio-économique repose sur leurs recettes propres d'activité, notamment la vente de leurs spectacles, qu'elles ont de plus en plus de mal à financer, à diffuser et vendre au juste prix. Elles fonctionnent avec des petits comme des gros budgets. Elles sont fortement employeuses et fortement dépendantes de l'aide publique, ce qui les rend vulnérables dans un contexte de baisse des financements directs de la part des collectivités et indirects par ceux attribués aux programmeurs du territoire. Elles souhaiteraient embaucher afin de pouvoir développer leur activité, notamment en termes de diffusion, mais sont bloquées par le manque de financements et une baisse de leurs recettes d'activité pour 25 d'entre elles anticipées pour 2026. Sans fonds de réserves ou avec un fonds fragile, leur santé est mitigée et elles ont besoin de soutien pour la diffusion de leurs créations. Elles sont en demande pour diversifier leur mode de financement et envisagent de se tourner vers le mécénat, les dons ou les fondations.
- Les structures portant des évènements et manifestations ponctuelles sont fortement soutenues par les Communes, plutôt en bonne santé et confiantes en l'avenir. Fonctionnant avec une grande majorité de petits budgets, elles sont peu employeuses et ont des dépenses contenues. Leur modèle socio-économique repose sur la diversité des financements, ce qui les rend robustes (recettes d'activités, aide publique et cotisations) mais elles seraient tout de même impactées par une baisse continue des financements publics qui impliquerait une baisse de leur activité. Elles ont une projection de leur trésorerie qui globalement dépasse 6 mois et sont en demande d'aide pour le renouvellement des bénévoles.
- Les festivals sont de profils très variés : très petits à très gros budgets, employeurs ou non, ils fonctionnent quasi intégralement sur leurs recettes propres et l'aide publique. Tous bénéficient d'aide en nature de la part des collectivités, souvent pour le site du festival, mais aussi pour le matériel, la technique ou la sécurité. Seul un festival fonctionne sans subventions, ce qui rend cette catégorie d'acteur culturel vulnérable et sensible aux baisses de financements publics. C'est en somme la programmation et la diversité des activités portées pendant la durée du festival qui sont les premières variables d'ajustement avant l'emploi. Posséder un fonds de réserve est marginal ou celui-ci est fragile.
- Les saisons sont de profils variés mais comptent 2 des 5 plus gros budgets. Elles fonctionnent autant par leurs recettes d'activité que par l'aide publique. Cette catégorie est celle qui a la plus grande diversité de financeurs publics (de la Commune à l'Europe) et serait impactée par une diminution des aides publiques, notamment sur les choix de programmation. Elles ont une visibilité plutôt solide sur leur trésorerie et majoritairement des fonds de réserve sécurisants. Leur santé est plutôt bonne et la confiance en l'avenir prime sur l'incertitude ou l'inquiétude.
- Les ensembles choraux et instrumentaux (bandas, harmonies, groupes de musique et chorales) sont presque tous des petits budgets et majoritairement non employeurs, bien que de l'emploi soit généré. Principalement financés par leurs recettes d'activité, ces associations ont peu de financement par dons, mécénat ou fondations. Pour celles subventionnées, une baisse des enveloppes impliquerait surtout une baisse de leur activité. Leur fonds de réserve est majoritairement fragile ou inexistant mais leur santé ressentie est bonne, la confiance règne même si six d'entre elles sont incertaines ou inquiètes pour l'avenir.
- Enfin, les deux structures de soutien à la culture dans le spectacle vivant présentent des budgets moyens et se financent par leurs propres recettes ; seulement l'une des deux bénéficie d'aide publique. Leurs recettes sont stables et leur santé est bonne mais fragile. L'une est confiante et l'autre incertaine. Du fait du faible nombre de répondants de cette

catégorie, il est difficile de dégager des tendances ou des caractéristiques plus générales hormis le fait que ces associations sont peu nombreuses sur le territoire.

L'ensemble des associations présente donc une santé plutôt bonne mais fragile. Peu d'associations sont finalement en grande difficulté, mais il y en a. L'avenir inspire confiance pour 134 d'entre elles quand 40 sont inquiètes et 63 incertaines. Ces dernières redoutent la baisse du soutien public et évoquent la limite de leur capacité d'adaptation dans un contexte de plus en plus défavorable. Les associations sont par ailleurs en demande d'aide pour le renouvellement des bénévoles, adhérents et administrateurs. Elles cherchent des lieux de stockage ou de diffusion, des salles de cours, et ont des difficultés techniques ou logistiques. La plupart d'entre elles souhaitent diversifier leur modèle socio-économique afin d'acquérir plus d'autonomie et de robustesse, et songent à tisser de nouveaux partenariats notamment par le mécénat et le sponsoring, mais aussi par des campagnes de dons, des cotisations ou l'appel à des fondations privées. Mais cela représente aussi un risque fort de voir sa structure en difficulté si cette diversification est en fait une conséquence de la baisse de l'aide publique couplée à celle des recettes d'activité. Reste que l'accompagnement des associations artistiques et culturelles du territoire et leur soutien, qu'il soit financier, logistique, humain ou technique, demeure la clé de voûte de leur présence sur le territoire et du dynamisme culturel du département du Gers.

Bibliographie

-
- BAUDE John, 2024, « Les associations culturelles », *Culture chiffres*, Ministère de la Culture, DEPS, 2024|5, 32 p.
- BUCOLO Elisabetta, EYNAUD Philippe, GARDIN Laurent, 2019, « Les modèles socio-économiques associatifs. Revue de littérature », 2019/08, Injep., 112 p.
-
- CNM, 2026, « Baromètre de l'emploi dans le secteur de la musique et du spectacle vivant », 2^e éd., 53 p.
- Département du Gers, « Schéma culture départemental », Diagnostic partagé, 184 p.
-
- DEROIN Valérie, « Emploi, bénévolat et financement des associations culturelles », *Culture chiffres*, Ministère de la Culture, DEPS, 2014|1, pp. 1-12
-
- GLEMAIN Pascal, 2020, « La gestion financière des associations face aux marchés. Pour une « autre » reddition comptable », *Finance Contrôle Stratégie*, NS-10|2020, 18 p.
-
- Groupe de Fribourg, 2007, « Déclaration de Fribourg sur les droits culturels », 12 p.
- Le Mouvement associatif et le Réseau national des maisons des associations, 2025, « Santé financière des associations », 38 p.
-
- Observatoire des politiques culturelles, 2025, « Baromètre 2025 : Budgets et choix culturels des collectivités », Ministère de la culture, 63 p.
-
- OPALE, 2020, « Les associations culturelles employeuses en France », *Enquête OPALE*, 59 p.
- OPALE, 2025, « Les associations culturelles employeuses en France », *Enquête OPALE*, 46 p.
-
- PROUTEAU Lionel, TCHERNONOG VIVIANE, 2017, « Évolutions et transformations des financements publics des associations », *Revue française d'administration publique*, 163(3), pp. 531-542.
-
- RATHLE Jean-Philippe, 2019, « Les associations culturelles : état des lieux et typologie », *Culture chiffres*, Ministère de la Culture, DEPS, Vol 2, n°2, 20 p.
-
- Recherches et Solidarités, 2023, « La France associative en mouvement », 21^e éd., 53 p.
- REGOURD Estelle, 2007, « Les associations culturelles, porteuses de projet pour de nouvelles ruralités ? », *Noréis*, n°204, 2007|3, pp. 67-78
-
- TURNER Laure, 2021, « Le poids économique direct de la culture en 2019 », Ministère de la culture 2021|1, 22 p.
-

Annexes

Figure A – **Détail de la catégorie « Ensembles vocaux et instrumentaux »**

Enquête Adda du Gers, SB 2026

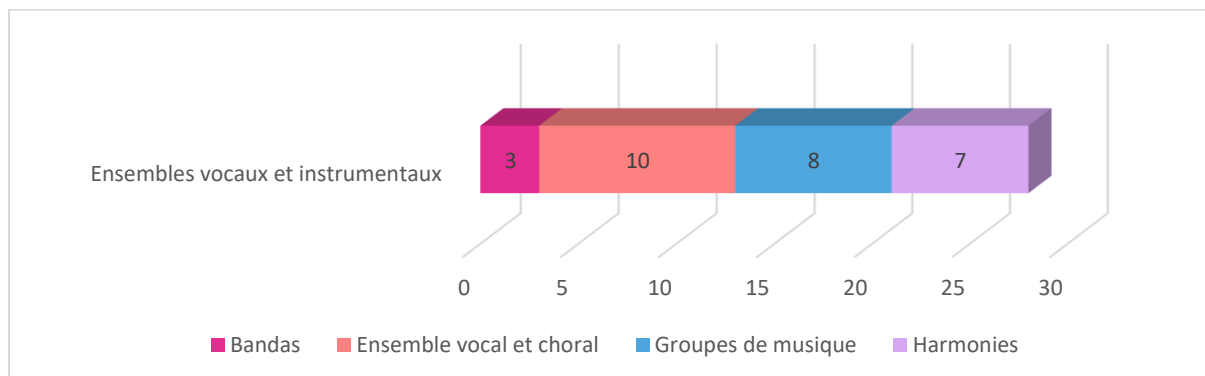
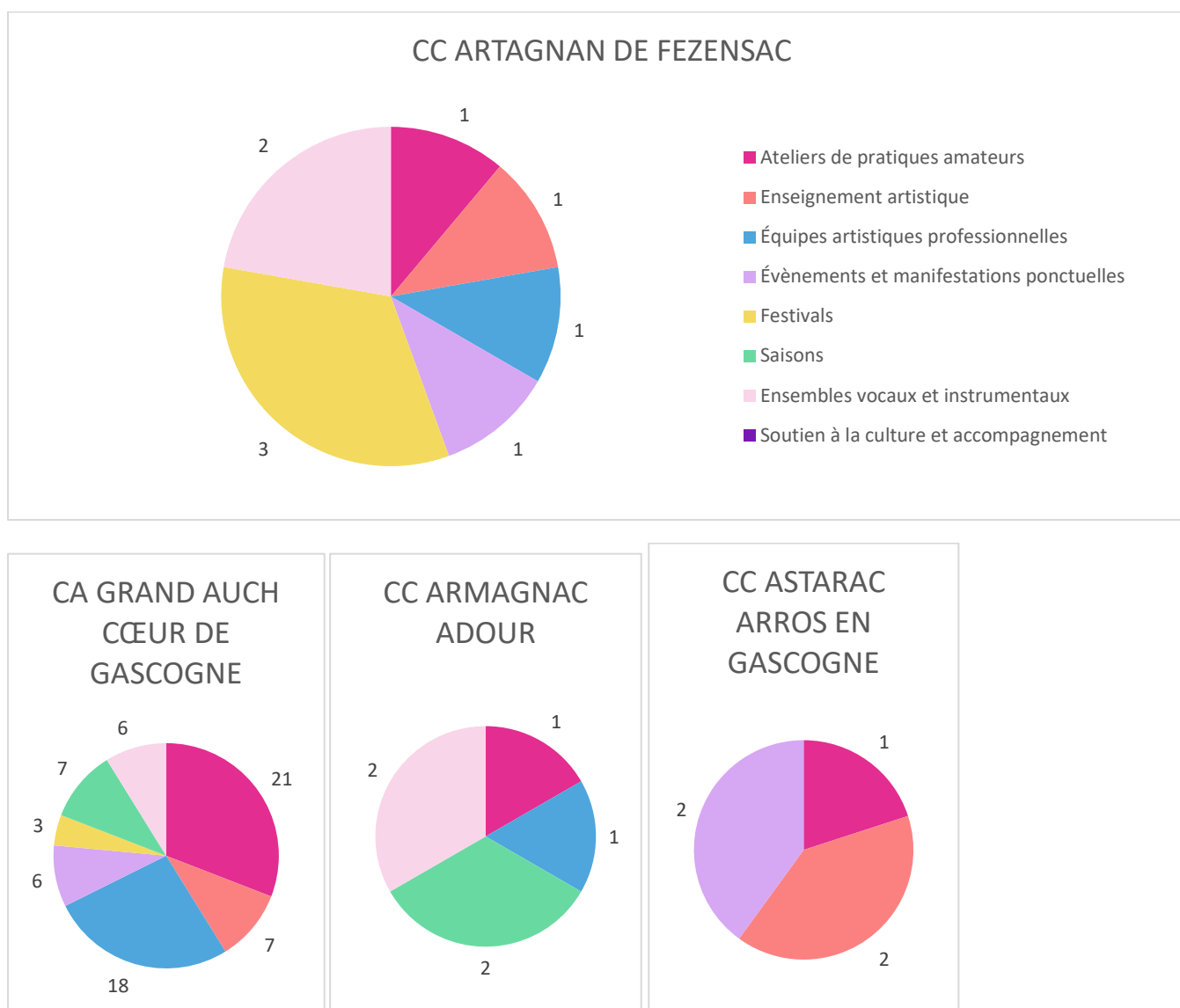
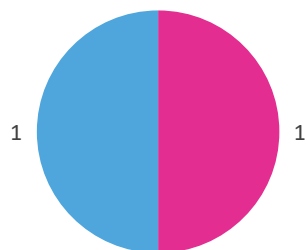
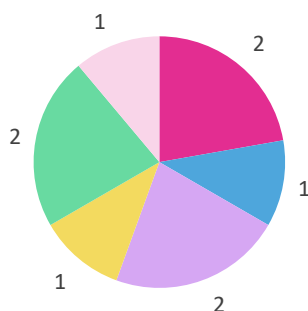
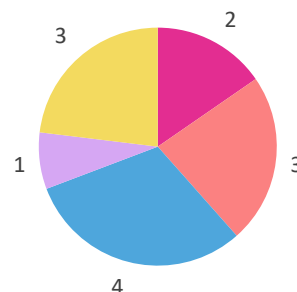
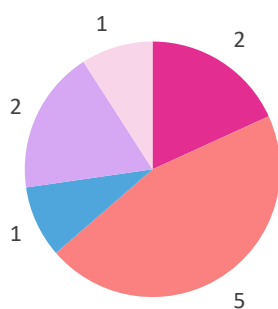
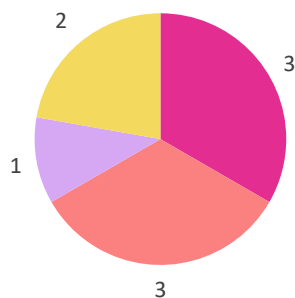
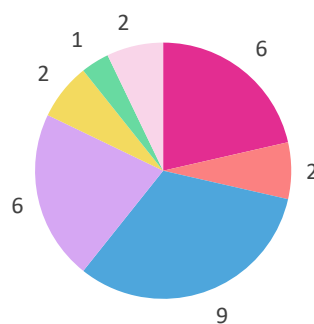
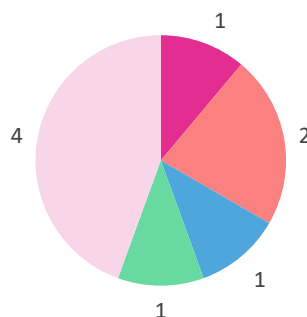
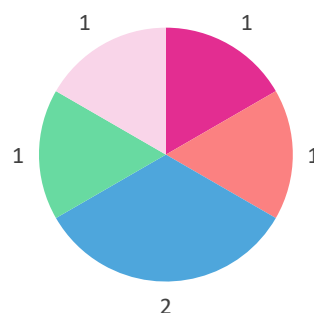


Figure B – **Répartition des activités principales par EPCI, détail**

Enquête Adda du Gers, SB 2026



CC AIRE SUR
ADOURCC BASTIDES DE
LOMAGNECC BASTIDES ET
VALLONS DU
GERSCC DES COTEAUX
ARRATS -
GIMONECC CŒUR
D'ASTARAC EN
GASCOGNECC DE LA
LOMAGNE
GERSOISECC DE LA
TENAREZECC DU GRAND
ARMAGNACCC DU BAS
ARMAGNAC

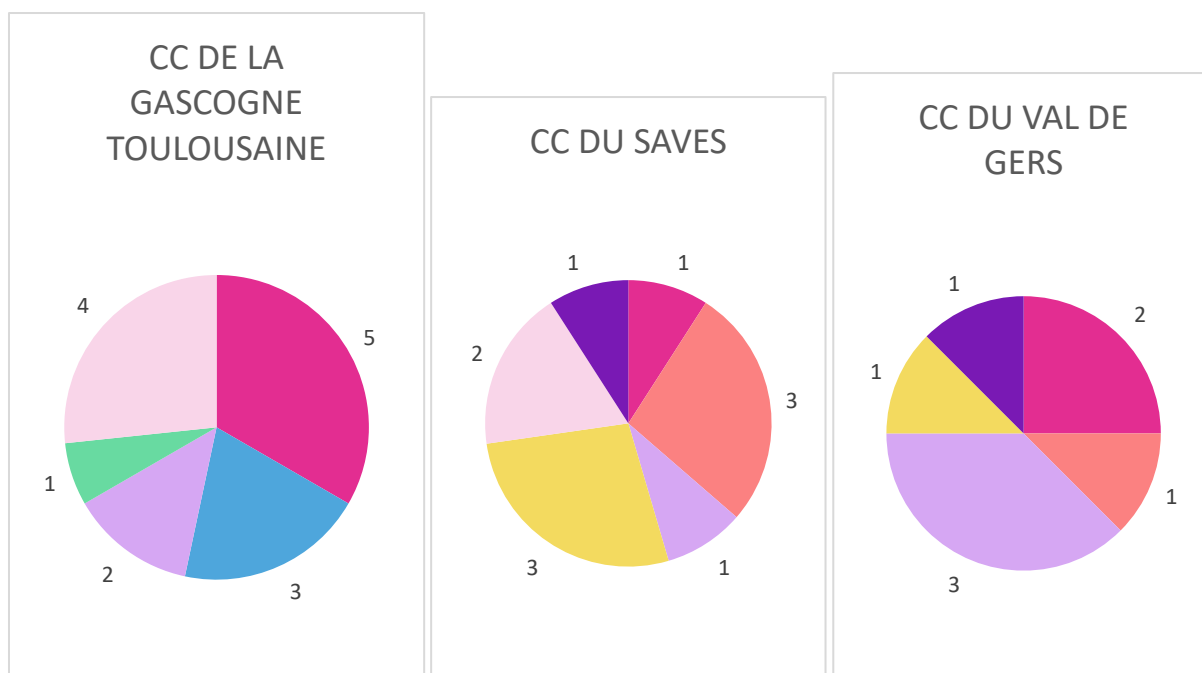
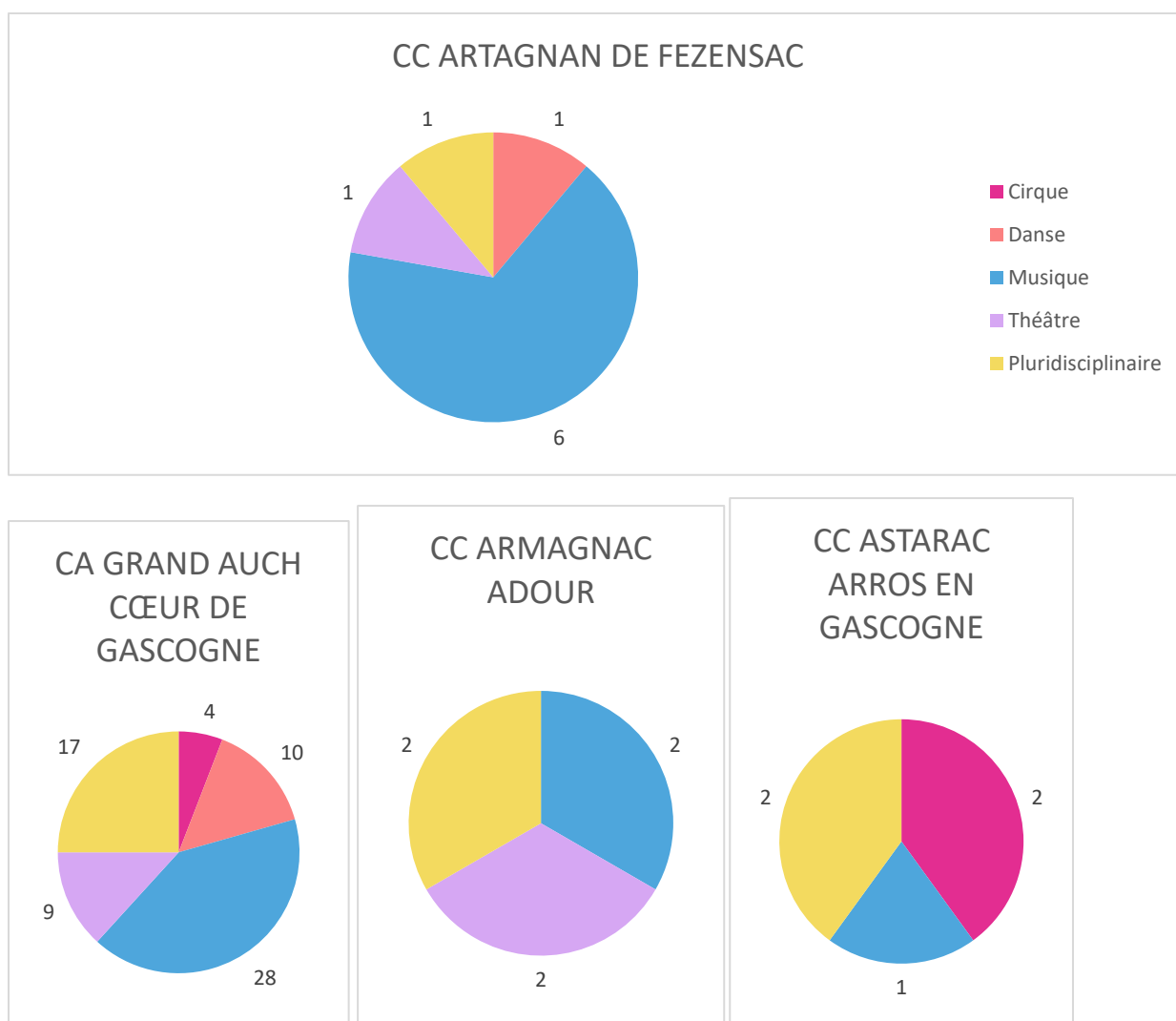
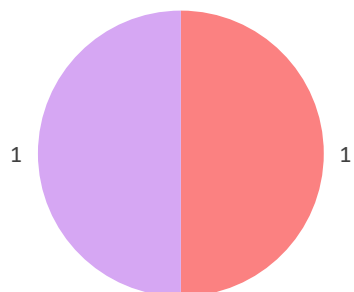
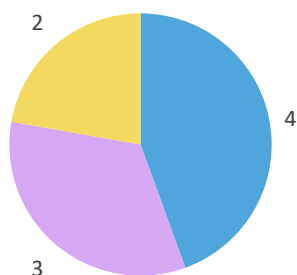
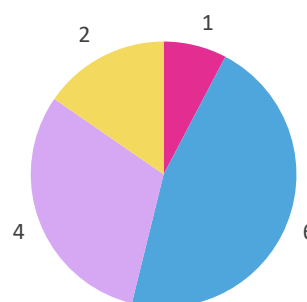
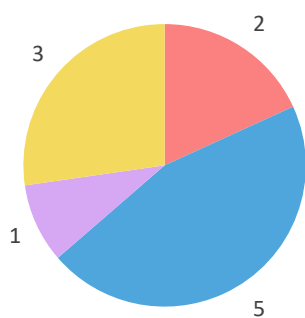
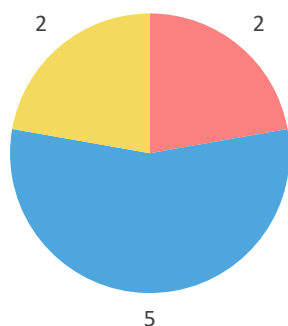
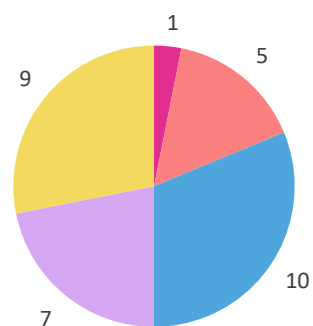
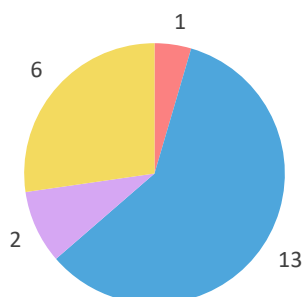
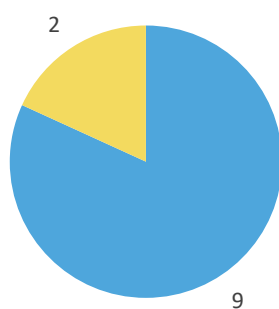
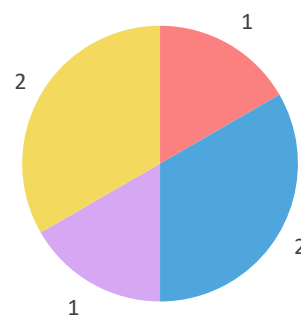


Figure C – Répartition des domaines artistiques par EPCI, détail

Enquête Adda du Gers, SB 2026



CC AIRE SUR
ADOURCC BASTIDES DE
LOMAGNECC BASTIDES ET
VALLONS DU GERSCC COTEAUX
ARRATS GIMONECC CŒUR
D'ASTARAC EN
GASCOGNECC DE LA
LOMAGNE
GERSOISECC DE LA
TENAREZECC GRAND
ARMAGNACCC BAS
ARMAGNAC

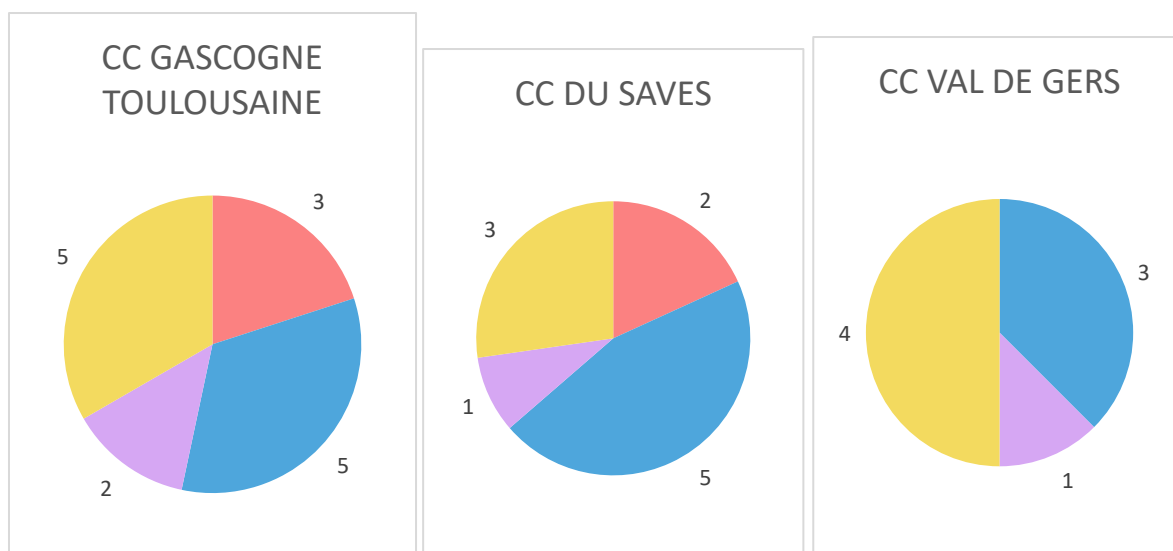
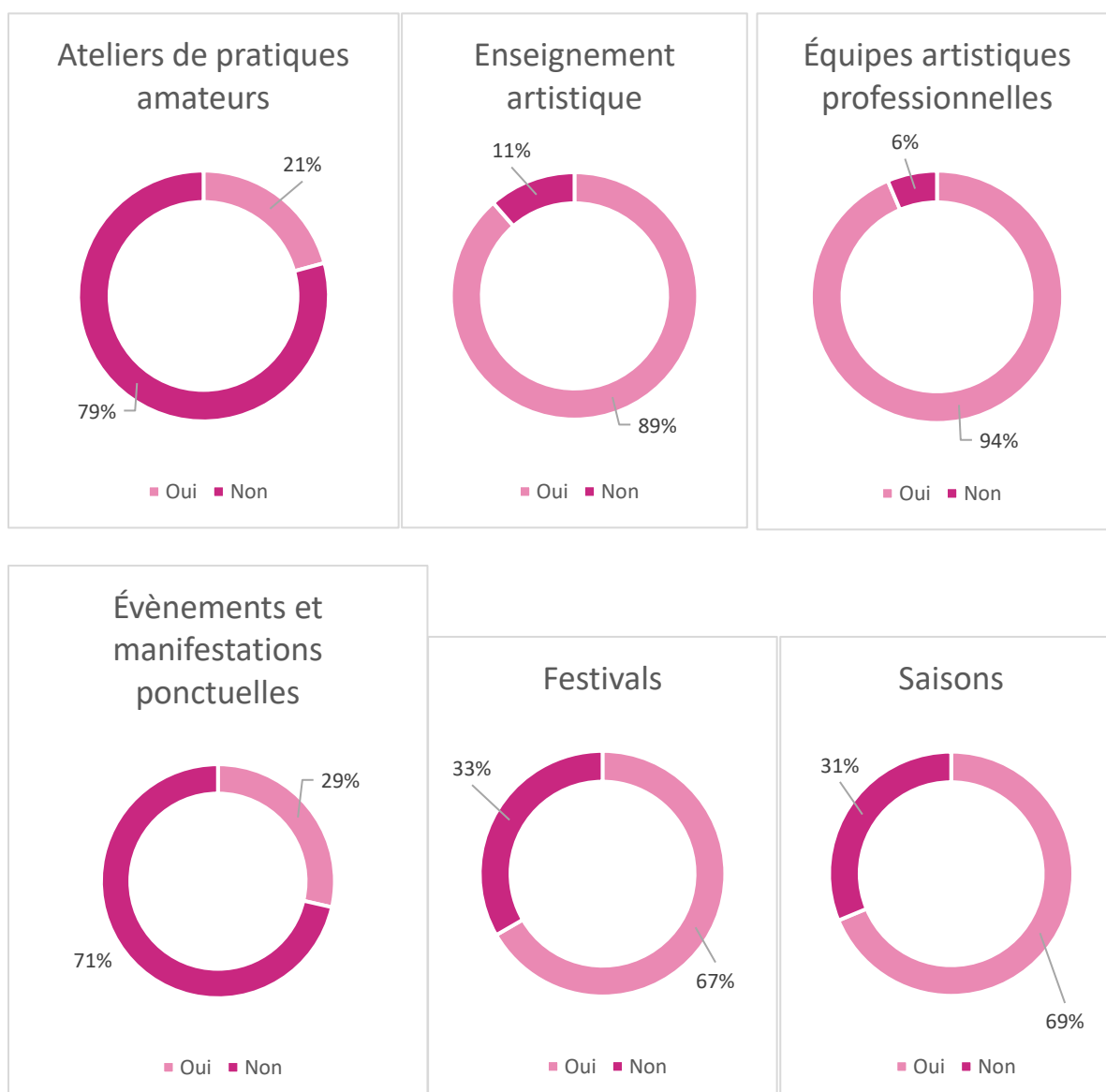


Figure D – Part de l'emploi selon l'activité principale des associations
Enquête Adda du Gers, SB 2026



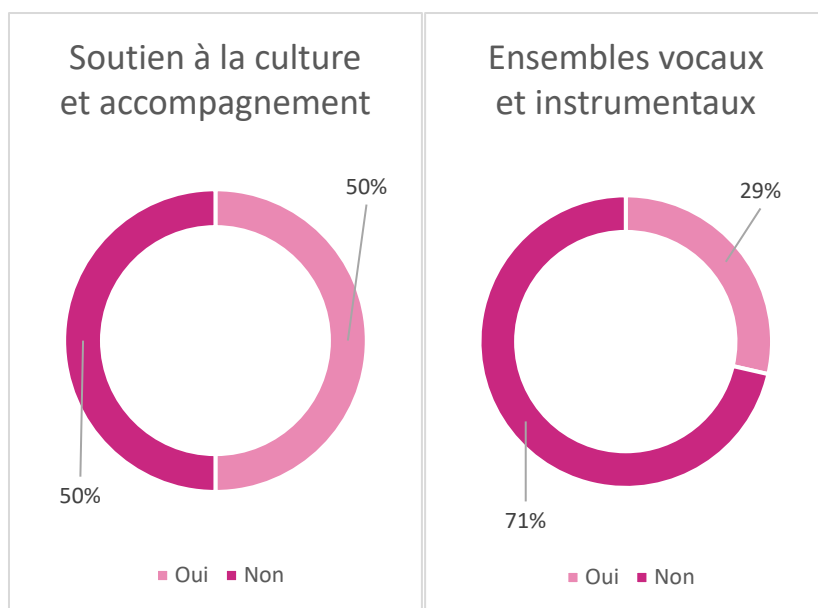


Figure E – Répartition du 1^{er} poste de recettes selon la dominante artistique des associations

Enquête Adda du Gers, SB 2026

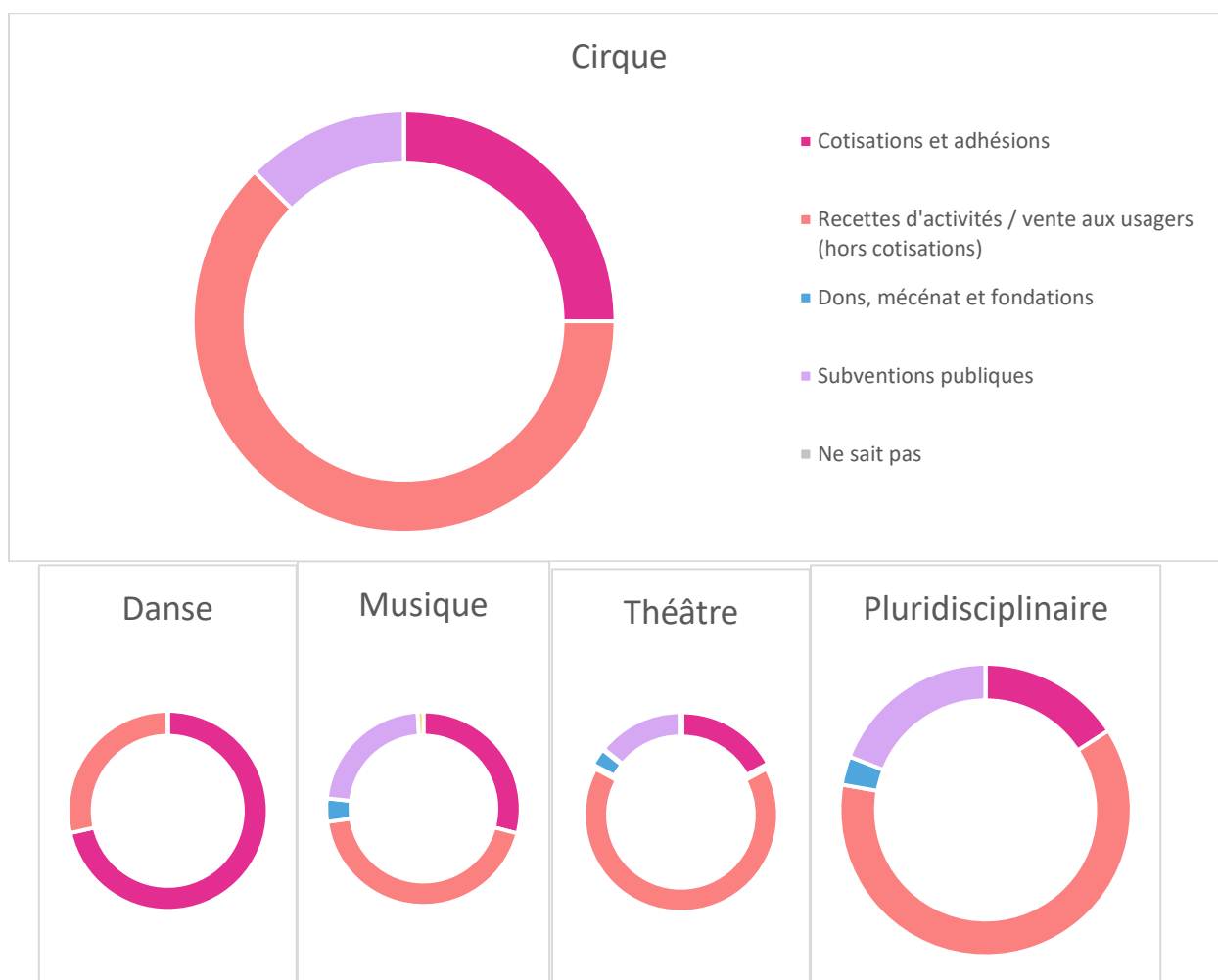


Figure F – Part de demandes de subventionnement public en 2026 selon la dominante artistique
Enquête Adda du Gers, SB 2026

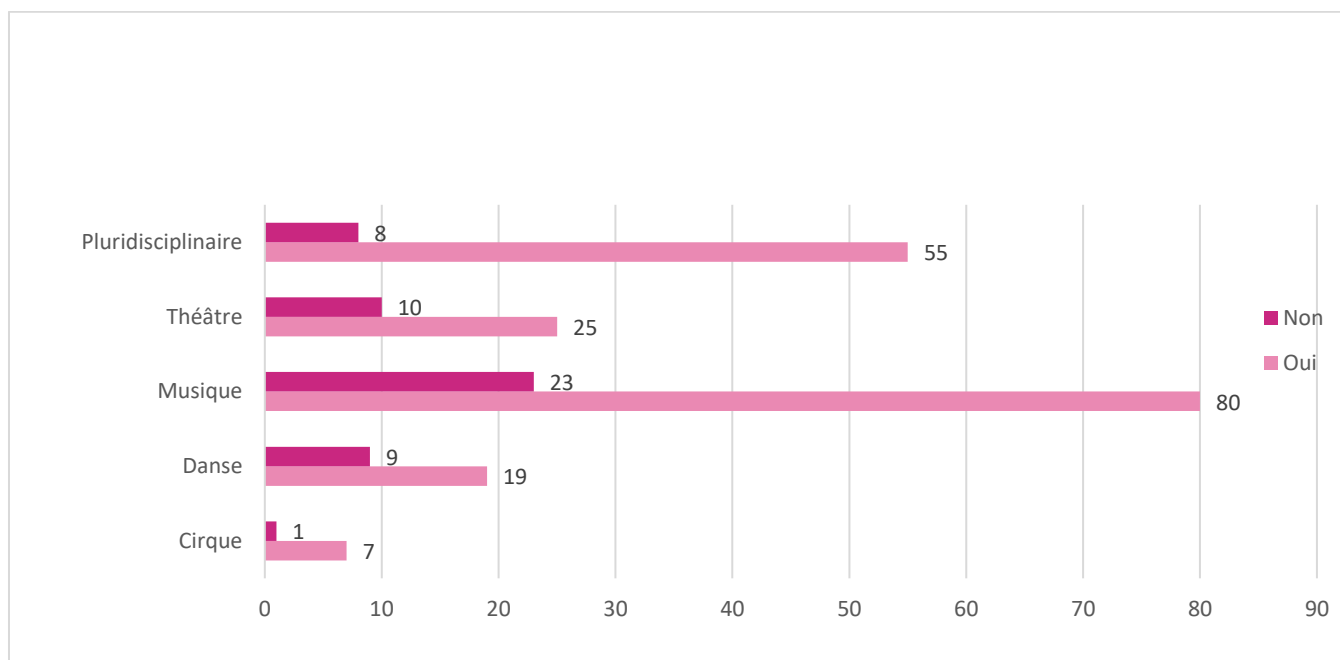


Figure G – Part de demandes de FDVA parmi les demandes de subventions à l'Etat
Enquête Adda du Gers, SB 2026

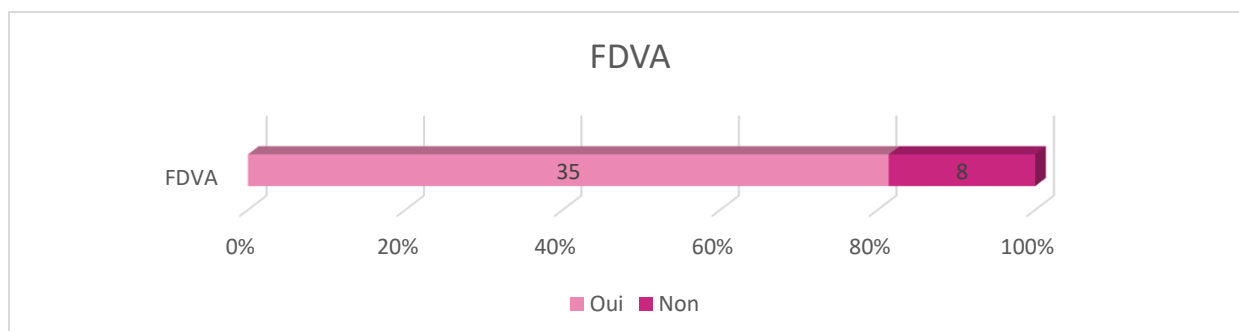


Figure H – Répartition du nombre de mois d'exploitation couverts par la trésorerie actuelle selon l'activité principale des associations (hors festivals et événements)

Enquête Adda du Gers, SB 2026

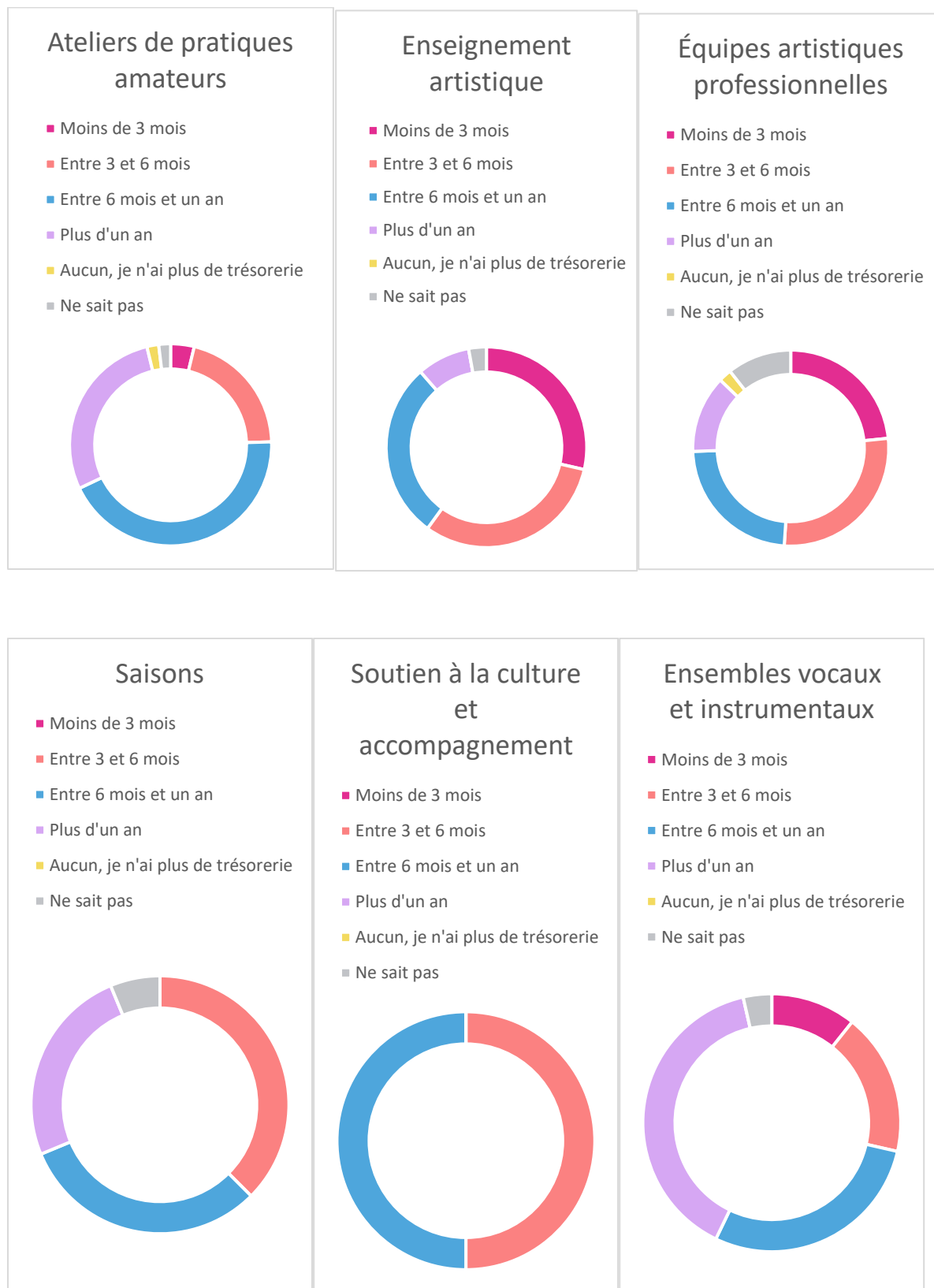


Figure I – Répartition de la qualité du fonds de réserve des associations selon l'emploi

Enquête Adda du Gers, SB 2026

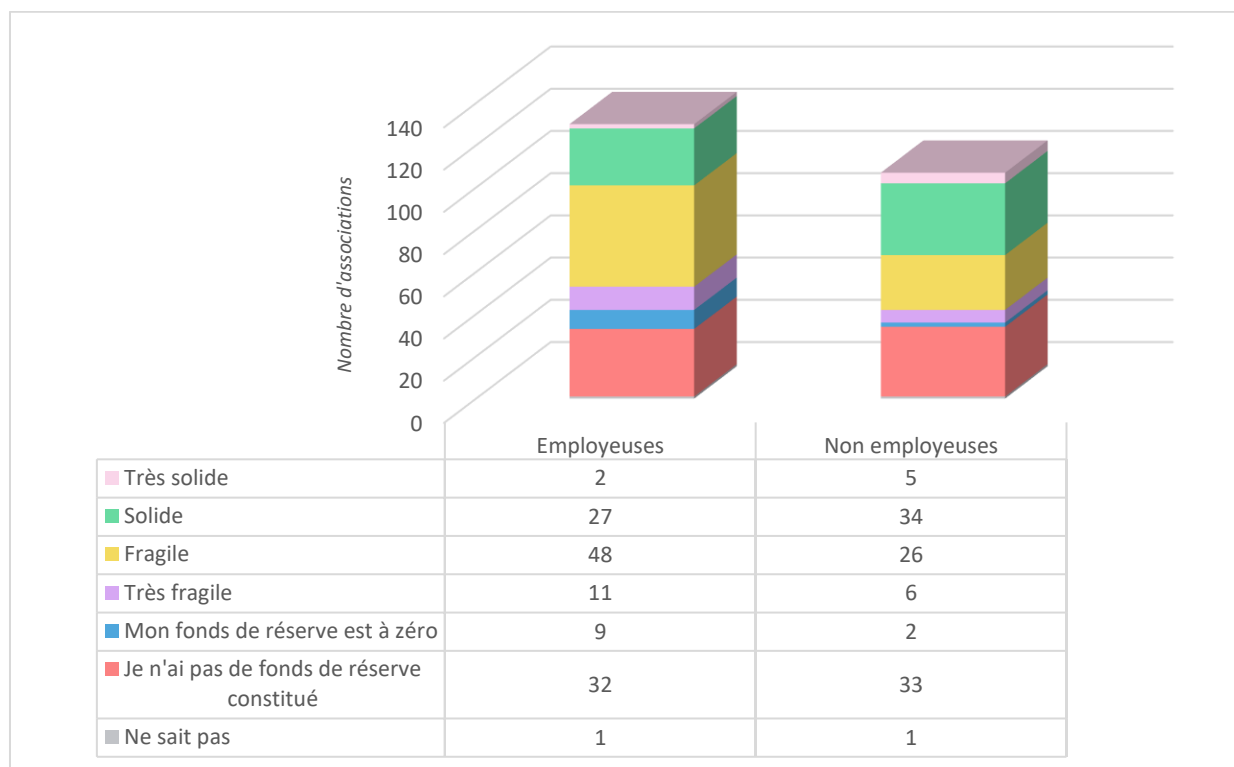


Figure J - Détail des besoins spécifiques exprimés par les associations

Enquête Adda du Gers, 2026

Comptabilité
Créer du lien avec les mairies et avoir leur soutien
Utilisation de Hello Asso
Formation en gestion sur des horaires de travailleurs ; formation sécurité (incendie, premiers secours) des intervenants
Recherche de salles de diffusion gratuites, disponibles et pour toutes les associations culturelles
Local de stockage / Endettement / Être formée à l'accompagnement de projets
Accès à une salle pour les évènements (par le réseau ou autres)
Accès à une salle de spectacle (délocalisation actuellement à la Cartoucherie à Toulouse pour le spectacle de fin d'année)
Trouver des prestataires / recherche salle de cours (actuellement en location) / Mutualisation de la salle
Soutien sur l'accès aux salles de diffusion / véhicule
Pas de salle pour les cours dans une optique de développement = frein
Lieux de diffusion
Trouver des bénévoles
Aides sur les subventions par ex aide au numérique / Aide au renouvellement / recrutement des musiciens
Le recrutement des bénévoles
Les appels à projets
Accompagnement global
Vendre son projet et s'insérer dans le réseau professionnel de programmation des lieux culturels
Renouvellement / recrutement des musiciens (enjeu de génération et difficultés des écoles de musique)
Difficultés à vendre les spectacles, à être visible

Soutien des acteurs locaux
Temps d'échanges sur les problématiques avec tous les acteurs culturels en temps de crise (communication, mise en commun)
Lieux de répétition
Sur les Violences et Harcèlement Sexiste et Sexuel (formation et financement) / Gestion administrative
Stratégies de développement en situation de difficultés et incertitudes
Le recrutement des bénévoles
Formation technique / logistique / régie
Gestion administrative (statuts et déclaration en Préfecture) / Paie (logiciels)
Sono : matériel et formation
Le recrutement des bénévoles / La pérennité à long terme des projets
Prêt de matériel et moyens de transport / Formation des élu.e.s
Sur le recrutement de chanteurs
Festival : manque d'une salle, besoin d'aide pour le matériel
Mise à disposition d'un lieu pour stockage matériel & décor et les créations
Recrutement des bénévoles (population active) / Education aux orgues
Renouvellement des équipes de bénévoles, formation des bénévoles en communication
Recherche de coproducteurs
Assurer la relève du bureau
Recrutement des adhérents (communication) / renouvellement
Matériel technique manque / élaboration du budget
Les partenariats privés et publics
Faire du lien avec la Ville / besoin de soutien public en coordination-animation (échelle intercommunale)
Organiser une promotion des orgues (ADDA, échelle départementale)
Sur la relève de l'association
Lien avec les autres orgues / faire classer l'orgue au patrimoine
Besoin de formation sur la production de spectacles (règlementation, logistique, législation)
Formation sur la gestion de l'association
Formation à la formation professionnelle dans le spectacle vivant / Financement d'un poste supplémentaire
Demandes de subventions publiques
Sur la relève de l'association
Renouvellement des bénévoles, vieillissement, départ des jeunes / Matériel son & lumière / Production des spectacles
Demandes de subventions publiques
Relève / Formation sur la gestion en coopération de l'association (bureau)
Aides financières aux projets
Besoin d'accompagnement en gestion : transfert de charge salariale vers la commune ou intercommunalité
Droit du travail / GEAG / besoin d'un support réglementaire et technique salariat-comptabilité des assos / recrutements
Recrutement des bénévoles / Sonorisation : achat-entretien de matériel de son / renouvellement du parc instrumental
Renouvellement des générations, relève / dossiers de subventions lourds à gérer = frein A l'investissement des (néo)bénévoles responsables
La professionnalisation de l'association, développement mécénat fonctionnel
Intelligence artificielle et communication / demande de prêt d'ordinateurs / demande de formations
Aide à l'organisation d'un festival
Canaux de communication payants trop chers (journaux/radio)

Logistique et mutualisation de matériel
Une grande salle pour répéter
Recrutement des bénévoles, implication des bénévoles / recherche de subventions (pas le temps)
Recherche de bénévoles
Difficultés de recrutement (compétences adaptées aux besoin)
Comptabilité - logiciel de comptabilité / Subventions : interlocuteurs inconnus
Développement du mécénat / Financement par le Département
Aide sur la demande de subventions
Site internet - réseaux sociaux - langages des réseaux / recherche d'intermédiaire-facilitateur pour partenariats, réseaux
Aide aux dossiers de demande de subventions
Recherche de mécénat
Recherche de bénévoles
Recherche de sponsors
Recherche de mécénat
Aide sur la demande de subventions, aide mécénat / sponsoring
Recherche de mécénat/sponsor
Recherche d'une relève pour l'équipe associative lorsque ce sera à l'arrêt
Recherche une structure extérieure qui s'occupe du GUSO et mettent à disposition des intermittents
Recherche de mécénat/sponsor
Aide aux demandes de subventions (administrative)
Matériel de projection
Trésorerie - comptabilité - subventions / Formation (prévention, RH...) / rencontres interprofessionnelles, interlocuteurs / lieu de stockage
Informations sur les salaires et le cadre juridique pour l'intermittence
Aide sur les subventions et modalités de financement et aide globale pour relancer l'association
Volonté de développement des mutualisations sur le matériel et la technique
Recherche d'autres façons de se financer (autre que subventions), trouver le public
Problèmes avec la SACEM, opaque, manque de transparence / formation continue production, gestion
Recrutement adhérents & bénévoles / montage dossiers de subventions
Déclaration à la médecine du Travail
Charges de l'URSSAF très onéreuse
Trouver un réseau de salles attribuées
Recrutement des adhérents / Outil informatique, formation sur la maintenance du site (outil central)
Accompagnement de la Présidente sur le passage d'un diplôme pour enseigner en école de musique
Ouvert à toute proposition de formation
Accessibilité : publics empêchés, peu d'offres de formation disponibles sur le territoire, besoins de formation
Mise en réseau au niveau national
Recrutement d'un administrateur spécifique événementiel
Formation sur l'éco-responsabilité / communication / financements
Besoin d'aide pour embauche de permanents (pour recherche de fonds, gestion, administration...)
Recrutement des adhérents / renouvellement
Aide sur le financement du spectacle vivant et aides à la diffusion - financement des cachets
Sur l'accompagnement de montage de projet musique et théâtre, tous publics ou scolaire
Aide sur la comptabilité et demandes de subventions

Administration : Appels à projets, dossiers, subventions, manque de temps et compétences... aide à l'embauche en administration

Recherche de bénévoles

Aimerait un accompagnement sur un projet de territoire, local et sur les liens intergénérationnels

Ne sait pas

Aide à la gestion, financement de prestataire de gestion

Mise en réseau pour la recherche des professeurs de musique (batterie)

Salle attribuée par la ville pas adaptée (cours quotidiens), voiture = perte d'adhérents / subventions / lien scolaires

Besoin d'une salle à l'année / besoin en piano (prêt) pour concert supplémentaire

Logiciels de gestion, graphisme, gains de performance recherchés / Appels à projets

Sur le renouvellement du matériel de musique

Besoin d'un lieu sur la commune pour les activités, le stockage, soutien logistique communal manquant

Difficulté de renouvellement du bureau / des adhérents

Recherche de bénévoles connaisseurs de l'orgue

Supports numériques, réseaux sociaux et site internet / Aide aux dossiers de demandes de subventions public/privé

Point sur les possibilités de financements

Besoin d'accompagnement sur la convention ECLAT pour l'adoption de la convention

Recherche de financements privés

Aide sur la demande de subventions, aide mécénat/sponsoring

Accompagnement vers une licence d'entrepreneur de spectacles

Réseaux sociaux / mise en place d'adhésions à l'association

Besoin d'accompagnement sur la comptabilité

Besoin urgent de bénévoles / de financements

La programmation (difficile sur Auch d'accéder à une salle, cherche à être programmé, diffusion)

Recherche de financements privés

Sur le montage de projet, recherche financements publics et privés

Stratégie de communication et de diffusion

Formation en Gestion comptable / les partenariats privés et publics (financements)

Aide aux recherches des subventions et financements privés (plutôt mécénat que sponsor)

Recherche de bénévoles

Recherche de diversification des modes de financement

Recherche à fidéliser les professeurs, informations sur les salaires en fonction des compétences

Recherche de mécénat/sponsor

Recrutement des adhérents (jeunes) / renouvellement

Recherche de mécénat/sponsor

Recherche de nouveaux partenariats privés et aide à la mobilisation de partenariats publics

Mise à disposition de salles pour la diffusion, notamment sur Auch

Réalisation

Conception, enquête, traitement des données, analyse des résultats, mise en page et rédaction : Sophie Birman

Deuxième enquêtrice : Julie Aimée Debès

Troisième enquêtrice, mise en page et corrections : Lauriane Rouan, chargée de communication et ressources à l'Adda du Gers

Sous la direction de : Emilie Vannieuwenhuysse, directrice de l'Adda du Gers

Avec la participation et le soutien de : Coline Portet, chargée de mission à l'Adda du Gers

Merci à toutes les associations qui ont participé à cette enquête.